

Université de Montréal

Conceptualisation des pratiques d'empowerment dans la relation d'aide auprès des femmes
avec un parcours de prostitution : regards des intervenantes

Par

Louise Moulin

École de psychoéducation, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de
maîtrise en science (M.Sc.) en psychoéducation

© Louise Moulin, 2020

Université de Montréal

École de psychoéducation, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

Conceptualisation des pratiques d'empowerment dans la relation d'aide auprès des femmes
avec un parcours de prostitution : regards des intervenantes

Présenté par

Louise Moulin

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Sarah Dufour

Présidente rapporteuse

Sarah Fraser

Directrice de recherche

Sue-Ann McDonald

Membre du jury

Résumé

L'empowerment, concept central de la prévention et de l'intervention psychosociale et en santé, est recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé autant pour les femmes ayant un parcours de prostitution, que plus généralement pour les populations socialement et politiquement défavorisées. Aujourd'hui, bien que de nombreux organismes et professionnels se déclarent promouvoir l'empowerment, la question continue de se poser sur la façon dont ces pratiques s'articulent et se vivent en intervention psychosociale. En plus des paradoxes et contradictions soulevés dans les écrits scientifiques, l'articulation de ce concept est possiblement encore plus complexe auprès d'individus marginalisés pour qui les contextes de vie et les structures d'intervention viennent freiner leur capacité d'autodétermination, comme c'est le cas des femmes avec un parcours de prostitution. L'aspect multidimensionnel des enjeux de sortie de la prostitution ainsi que le vécu d'abus et d'oppression de ces femmes soulèvent des défis importants dans l'établissement d'un lien de confiance et des objectifs d'intervention. Afin de conceptualiser les pratiques d'empowerment, cette recherche de nature qualitative et d'approche compréhensive, a recueilli les savoirs expérientiels de six intervenantes se disant pratiquer l'empowerment auprès de femmes ayant un parcours de prostitution. Les analyses ont permis de décrire : (1) les contextes dans lesquels les pratiques s'incarnent, (2) la façon dont les participantes adaptent leurs pratiques, (3) l'empowerment en tant que processus, (4) les conditions et mécanismes à l'empowerment et enfin, (5) les paradoxes et tensions que les participantes rencontrent dans l'application de leurs pratiques d'empowerment. Les résultats illustrent que les participantes exercent l'empowerment aux niveaux individuel, collectif et structurel, tout en décortiquant les conditions et mécanismes nécessaires pour soutenir le processus. Notamment, les résultats soulignent l'importance de développer une relation basée sur la congruence, la réciprocité et la coopération.

Mots clés : empowerment, pratiques d'intervention, relation d'aide, prostitution, travail du sexe, organismes communautaires, recherche qualitative

Abstract

The World Health Organization promotes the use of empowerment-based approaches when working with socially and politically disadvantaged populations in general and more specifically with women engaged in prostitution. With the growing popularity of this concept, it is now used to label a variety of psychosocial practices, however, questions remain as to how these practices are articulated and put into practice in interventions, especially considering that certain authors have highlighted paradoxes associated with the concept of empowerment. The articulation of this concept may be even more complex when working with people who experience social marginalization and for whom life contexts and intervention structures can limit the possibilities of self-determination, as is the case for women with a history of prostitution. There are major barriers in establishing a bond of trust and developing pertinent objectives in interventions. Such barriers are related to the complex nature of exiting prostitution and the long-term impacts of experiences of abuse and oppression. In order to conceptualize empowerment practices, this qualitative research, with a comprehensive approach, gathered the experiential knowledge of six practitioners who describe their practice as empowerment-oriented and work with women who have experienced prostitution. Analyses allow us to describe: (1) the contexts in which the practices are embodied, (2) the way in which the participants adapt their practices, (3) empowerment as a process, (4) the conditions and mechanisms for empowerment, and finally, (5) the paradoxes and tensions that the participants encounter in applying their empowerment practices. The results illustrate that the participants exercise empowerment at individual, collective and structural levels, and dissect the conditions and mechanisms necessary to support the process of empowerment. The results underline the importance of developing a relationship based on authenticity, reciprocity and cooperation.

Keywords: empowerment, intervention practices, help relationship, prostitution, sex work, community organisation, qualitative research

Table des matières

RESUME	III
ABSTRACT	IV
LISTE DES SIGLES	VII
REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION	11
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE	15
1.1 CADRE CONTEXTUEL : PROSTITUTION ET INTERVENTION AUPRES DES FEMMES AVEC UN PARCOURS DE PROSTITUTION	15
1.1.1 <i>Circonscrire la prostitution</i>	15
1.1.2 <i>L'intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution</i>	18
1.2 CADRE THEORIQUE : L'EMPOWERMENT	22
1.2.1 <i>Origine et définition de l'empowerment</i>	22
1.2.2 <i>La notion de pouvoir</i>	23
1.2.3 <i>Les différentes perspectives de l'empowerment</i>	24
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE	29
2.1 POSTURE EPISTEMOLOGIQUE	29
2.1 METHODE.....	30
2.1.1 <i>Échantillonnage</i>	30
2.1.2 <i>Recrutement des participantes</i>	31
2.1.3 <i>Collecte des données</i>	32
2.2 PORTRAIT DES PARTICIPANTES.....	33
2.3 ANALYSE.....	33
2.3.1 <i>Processus général</i>	33
2.3.2 <i>Étapes</i>	34
2.4 CONSIDERATIONS ETHIQUES ET CONFIDENTIALITE.....	35
CHAPITRE 3 : RESULTATS	37
3.1 LE CONTEXTE D'ACCOMPAGNEMENT	37
3.1.1 <i>Portrait des femmes accompagnées</i>	37
3.1.2 <i>Une diversité d'acteurs et de services impliqués</i>	38
3.2 L'ADAPTATION DES PRATIQUES.....	40
3.2.1 <i>L'adaptation du cadre spatio-temporel</i>	41

3.2.2	<i>L'adaptation de la nature des relations</i>	42
3.2.3	<i>L'adaptation de la nature des collaborations inter-organisationnelles</i>	45
3.3	LE PROCESSUS D'EMPOWERMENT	47
3.3.1	<i>Susciter des prises de conscience et permettre de s'affranchir de la culpabilité</i>	47
3.3.2	<i>Favoriser le travail de groupe et développer la sororité</i>	49
3.3.3	<i>Proposer une implication sociale et politique</i>	50
3.4	LES CONDITIONS ET MECANISMES A L'EMPOWERMENT	52
3.4.1	<i>Les moyens de mise en relation</i>	53
3.4.2	<i>Les schèmes relationnels</i>	57
3.5	LES TENSIONS ET PARADOXES DES PRATIQUES D'EMPOWERMENT	60
3.5.1	<i>La « prise en charge » dans une démarche d'empowerment</i>	60
3.5.2	<i>Négocier les limites</i>	61
CHAPITRE 4	: DISCUSSION	63
4.1	MISE EN LIEN DES RESULTATS AVEC LES ECRITS SCIENTIFIQUES	64
4.1.1	<i>Le développement de l'empowerment au niveau individuel</i>	65
4.1.2	<i>Le développement de l'empowerment au niveau collectif</i>	66
4.1.3	<i>Le développement de l'empowerment au niveau structurel</i>	66
4.2	CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE AU CHAMP D'ETUDE DE L'EMPOWERMENT	67
4.2.1	<i>L'empowerment comme processus</i>	68
4.2.2	<i>La place de la relation dans le processus</i>	69
4.2.3	<i>Limites et défis des pratiques</i>	70
4.2.4	<i>Des pratiques en marge, mais intégratives</i>	73
4.2.5	<i>Ponts avec la psychoéducation</i>	75
4.3	IMPLICATIONS POUR L'INTERVENTION ET LA RECHERCHE	76
4.4	FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE	79
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	83
ANNEXE	: GRILLE DE QUESTIONS POUR L'ENTREVUE	I

Liste des sigles

CAFES : Collectif d'aide aux femmes exploitées sexuellement

La CLES : Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle

CLSC : Centre local de services communautaires

CSF : Conseil du statut de la femme

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

PIPQ : Projet intervention prostitution Québec

RQCALACS : Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

Remerciements

Les remerciements sont pour moi une façon d'honorer le fait que chaque réalisation puise ses racines et ses forces dans les liens, les échanges et le partage. Les remerciements, je crois, sont l'occasion de rappeler nos interdépendances, et de les célébrer. C'est aussi une invitation à prendre place dans le cœur, espace que l'on prend trop peu le temps d'occuper à mon goût...

C'est à Sarah, ma directrice de recherche, que j'aimerais tout d'abord témoigner ma gratitude. Sarah, tu as été une présence significative pour moi, autant lors de ces deux dernières années de maîtrise que pendant les trois années de baccalauréat qui les ont précédées. Ta confiance et ta sincérité ont été un moteur inestimable pour me permettre d'explorer des terrains qui m'étaient inconnus – ceux de l'analyse qualitative – et d'apprendre sur le champ. La délicatesse avec laquelle tu invites à naviguer à travers la réflexion m'a guidé dans un voyage riche et stimulant. Sarah, merci de ne pas nous transmettre la certitude, mais plutôt la possibilité de sillonner et de trouver du sens dans la complexité, et parfois même le chaos. Merci de laisser la place au ressenti. Nos échanges ont insufflé dans mes réflexions une énergie de créativité, de spontanéité et de liberté. Je te remercie pour la finesse avec laquelle tu as su me guider vers un projet réaliste et rigoureux, en partant de ce qui me tenait à cœur. Merci d'avoir su poser les balises au bon endroit pour que je puisse plonger en profondeur et non me perdre dans la multitude de questions et de possibilités. Marqué par ta disponibilité et ton non-jugement, ton soutien a été pour moi d'une grande justesse puisqu'il a laissé la place à des doutes et déséquilibres que je savais pouvoir expérimenter sereinement.

Ce projet étant l'aboutissement de cinq années d'études, j'ai à cœur de remercier tout le corps enseignant de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, tant pour le partage de leurs connaissances et expériences que pour le partage de leur passion. Merci à Joël Cliche et Hélène Cloutier pour leur magnifique travail de supervision de stage; ils nous apprennent à faire un pont entre la théorie et la pratique. Leur présence est inestimable pour faire de la psychoéducation une approche concrète. Merci à Joëlle Morissette de transmettre ses connaissances dans un si grand souci de justesse et de rendre hommage, dans son enseignement, à toutes les subtilités et richesses de l'approche qualitative. Et merci à toutes les fées de l'École de psychoéducation, qui prennent soin de nous et veillent ainsi à ce que notre cheminement se passe dans les meilleures conditions. Merci à tout le personnel administratif, et tout particulièrement à Suzanne Lamarche, pour leur présence et dévotion.

Je souhaite maintenant partager toute ma gratitude à Rose. Rose qui a été une immense source d'inspiration pour la réalisation de ce projet, tant par le travail qu'elle a réalisé sur la pédagogie de l'empowerment que par la nature de son engagement auprès des femmes avec un parcours de prostitution – et plus généralement auprès des personnes pouvant vivre une situation d'oppression. Rose, j'ai été touchée par le dévouement dont tu fais preuve tout en maintenant un ancrage et une solidité intérieure, tout comme de sentir que nous partageons un intérêt commun pour mener nos réflexions au-delà de l'intervention. Merci de m'avoir ouvert les portes sur tes réflexions et pratiques en intervention. Merci pour tes encouragements et ta précieuse contribution à ce projet.

Sur un plan plus personnel, j'aimerais témoigner toute ma reconnaissance et surtout mon amitié à Ève, la colocataire avec qui j'ai partagé mon quotidien durant les deux dernières années de ma vie à Montréal. En m'ouvrant les portes de ta maison, Ève, tu as été pour moi le repère, le refuge soutenant mes aventures. Merci pour ta joie et ta sincérité, qui ont été pour moi une source considérable d'énergie. Tu es également sans aucun doute la personne qui a impulsé ce projet de par ton engagement auprès des femmes avec un parcours de prostitution. Merci d'avoir mis à nu la prostitution à travers le regard des femmes qui l'ont vécu. Que ton travail de cinéaste soit ici loué pour tous les changements qu'il insuffle. Aux origines de cette rencontre, il y a Laurence. Laurence est devenue une très grande amie. C'est sans doute le plus beau cadeau que je puisse ramener du Québec. Elle le sait. Nos moments partagés, ces rires, cette complicité. Les amitiés sont inestimables... Merci à mes parents qui m'ont laissé partir, le cœur gros, mais confiant, à l'autre bout du monde, d'abord pour un voyage d'un an puis pour quatre années d'études. Soyez ici remerciés de m'avoir donné l'assurance, l'élan et la foi d'aller au bout de mes intuitions. Merci pour votre soutien moral sans faille. Merci à Noé, avec qui je partage désormais ma vie, pour sa patience et sa confiance qui m'ont permis d'aller jusqu'au bout de mes projets malgré la distance qui nous a séparé quelques années.

Je voudrais remercier les participantes à cette étude pour avoir pris le risque de créer une relation authentique en reconnaissant leur vulnérabilité dans la relation. Ainsi que d'avoir accepté de grandir avec les personnes qu'elles accompagnent et de faire de la relation d'aide un cheminement plutôt qu'une carrière. Merci pour votre immense contribution à la conceptualisation des pratiques d'empowerment.

Je remercie le FRQSC pour l'octroi d'une bourse de recherche m'ayant permis de réaliser ce projet dans de meilleures conditions.

Introduction

Ce mémoire de maîtrise a pour objectif de proposer une conceptualisation des pratiques d'empowerment dans la relation d'aide, à partir des descriptions et du vécu d'intervenantes qui accompagnent des femmes avec un parcours de prostitution. Blumer (1969, p. 24) suggère « qu'on ne peut voir le monde empirique qu'à travers un schéma ou une représentation que l'on en a ». J'aimerais donc commencer par retracer brièvement le parcours qui m'a amené à ce mémoire ainsi que les ancrages qui influencent ma pensée et mes perceptions.

Le choix de ce sujet de mémoire est le résultat d'un long processus marqué par des rencontres, des expériences, des réflexions et des questionnements qui continuent de m'habiter en lien avec la relation d'aide. J'ai choisi d'étudier la psychoéducation car je recherchais une approche globale d'entraide qui pouvait s'adapter à différents contextes d'intervention. J'ai été brièvement introduite au concept d'empowerment dans mes cours et plus amplement à travers les projets de recherche de l'équipe de Sarah Fraser. Le concept d'empowerment faisait sens pour moi en me permettant de mettre en mots des doutes et inconforts que j'avais vécu dans mes expériences de travail auprès de minorités culturelles ou personnes marginalisées. Cela m'a guidé et inspiré dans la remise en question des pratiques d'intervention, du rôle de l'intervenant et de la relation avec les personnes accompagnées. J'ai également pu réfléchir à la façon dont je faisais vivre et étais actrice d'un système d'inégalité. Ce qui me plaisait tout particulièrement c'est que le concept d'empowerment m'offrait la possibilité de me mettre personnellement à l'épreuve. J'ai toutefois ressenti un manque dans ma formation et des doutes et questionnements continuent de m'habiter sur la façon dont le concept s'articule en pratique. Au sein de ma formation, j'avais l'impression que notre rôle d'intervenant était très peu remis en question et cela pouvait parfois me mettre mal à l'aise. De même, le regard que nous portions sur les personnes accompagnées me semblait teinté par une posture dominante très peu interrogée. Je ressentais le besoin de travailler davantage sur moi-même en tant que professionnelle et en tant qu'individu, et en ce sens, de mettre à l'épreuve les points d'ancrages et conceptions qui guidaient mes apprentissages et mes interventions. Dans le cadre de mon travail, je continue d'expérimenter et de questionner des situations où je ressens que mon rôle est associé à différentes formes de pouvoir vis-à-vis des personnes que j'accompagne.

Ensuite, il y a la rencontre avec mon amie et réalisatrice Ève Lamont. C'est grâce à ses films et à nos longues discussions, que j'ai été sensibilisé à la réalité des femmes dans la prostitution et aux enjeux que la prostitution soulève. J'ai pu assister à une projection d'un de ses films dans

un pénitencier pour femmes qui a été suivi d'une séance de discussion avec les détenues, animée par Rose Dufour. La façon dont Rose échangeait avec les femmes, mais également la façon dont elle m'a parlé de ses pratiques par la suite – qu'elle disait être de l'empowerment – m'a grandement touché et passionné. J'avais enfin trouvé un contexte précis et accessible où se pratiquait l'empowerment. L'idée de faire un mémoire sur la conceptualisation de ses pratiques, telles qu'appliquées dans le centre d'hébergement qu'elle a fondé, a émergé. Toutefois, je souhaitais élargir le champ d'analyse, voir s'il y avait des liens entre les pratiques des différents organismes qui se disaient pratiquer l'empowerment.

Au Québec, quelques organismes accompagnent des femmes qui ont un parcours de prostitution, et la plupart d'entre eux se disent dans une démarche d'empowerment. Certains accompagnent les femmes vers la sortie de la prostitution alors que d'autres tentent plutôt d'améliorer ce qu'ils considèrent comme un travail. Toutefois, la prostitution se révèle dommageable à plusieurs niveaux. Dommageable pour l'égalité homme-femme, pour le respect de la dignité et des droits de la personne, mais aussi et surtout, pour l'intégrité physique et psychique des personnes qui la pratiquent. En effet, les conséquences de la prostitution, soit la violence, la toxicomanie, les maladies sexuellement transmissibles, la stigmatisation, le syndrome de stress post-traumatique et le taux de mortalité plus élevé ont été soulignés par de nombreux auteurs (Bellhouse, Crebbin, Fairley, et Bilardi, 2015 ; Benoit et Millar, 2001 ; Chang et Weng, 2015 ; Dufour, 2018 ; Shannon, Bright, Gibson et Tyndall, 2007 ; Wiechelt et Shdaimah, 2015). La sortie de la prostitution se révèle par ailleurs comme un processus long et difficile qui nécessite des services spécialisés (Baker, Dalla et Williamson, 2010 ; Dufour, 2018 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). En effet, les interventions se révèlent bien souvent inadaptées à la complexité des situations des femmes, à la multiplicité de leurs besoins et problématiques ou à leurs expériences d'abus et d'oppression. Dans les cas les plus récurrents, les intervenants ne parviennent pas à les rejoindre, à répondre à leurs besoins ou à construire une relation de confiance avec elles (Ricard-Guay et Hanley, 2014).

Pour faire face à l'ampleur des conséquences de la prostitution et aux défis rencontrés par les services qui souhaitent soutenir les personnes qui s'y livrent ou qui en sont victimes, un renouvellement des politiques gouvernementales canadiennes nous guide vers des approches de prévention et d'intervention de style empowerment (Charte d'Ottawa, 1986). En effet, les approches dites d'empowerment sont préconisées autant pour les femmes ayant un parcours de prostitution, que plus généralement pour les populations socialement et politiquement défavorisées (World Health Organization, 2006). Le concept d'empowerment, défini à la fois

comme une approche, un processus et une finalité (Ninacs, 1995), fait référence à une notion de changement et de transformation qui implique une prise de pouvoir personnelle et collective (Le Bossé, 1996 ; Ninacs, 1995). Il existe de nombreuses conceptualisations de l'empowerment au sein des écrits scientifiques. Ces définitions s'inscrivent généralement sur des niveaux individuels, collectifs et structurels, et incluent des dimensions cognitives, comportementales et relationnelles (Conger et Kanungo, 1988 ; Le Bossé, 1996 ; Lord et Hutchison, 2009 ; Speer et Hughey, 1995). La popularité croissante de ce concept – qui tire ses origines sur le plan social, politique, et pédagogique (Collins, 2002 ; Paulo, 1974 ; Solomon, 1976) – étiquette aujourd'hui de nombreuses pratiques, souvent d'ordre social et communautaire. Toutefois, la question continue de se poser sur la façon dont ces pratiques s'articulent et se vivent en intervention psychosociale individuelle (Chamberlin, 1997 ; Ninacs, 1995). De surcroît, son application révèle des défis et paradoxes importants qui pourraient remettre en question le rôle et le mandat de l'intervenant, ainsi que la relation entre l'intervenant et la personne accompagnée.

La façon dont les pratiques d'empowerment s'articulent et plus précisément dans ce contexte d'intervention, soulève donc de nombreuses questions. De façon générale, la relation d'aide est reconnue comme un espace privilégié pour l'étude de l'empowerment puisque c'est à la fois un espace où se jouent des rapports de pouvoir, mais également un accès vers le développement du pouvoir d'agir, l'inclusion sociale et la justice (Christens, 2012 ; Lemay, 2007). C'est également un espace qui permet de faire émerger les contradictions entre la théorie qui se veut globale, et les pratiques qui s'enracinent dans des réalités ponctuelles, locales et souvent plus complexes. Ainsi, la question de l'empowerment, étant également née d'une contestation des pratiques des professionnels en intervention psychosociale et en santé, invite à ouvrir le dialogue avec les personnes qui articulent ces pratiques sur la façon dont elles favorisent ou non le développement du pouvoir d'agir.

C'est pourquoi l'objectif de cette recherche est de conceptualiser les pratiques d'empowerment dans la relation d'aide telles que décrites et vécues par les intervenantes qui accompagnent des femmes avec un parcours de prostitution et qui sont dans une posture abolitionniste vis-à-vis de la prostitution. Comme les participantes ont été sélectionnées parce qu'elles travaillent pour des organismes qui se réclament de l'approche d'empowerment, nous allons donc nous intéresser à leur point de vue pour répondre à la question principale de recherche : comment les participantes conceptualisent et mettent en pratique les approches d'empowerment ?

Ainsi qu'à trois questions spécifiques de recherche :

- (1) Comment les participantes décrivent leurs pratiques d'intervention de type empowerment ?
- (2) Comment les participantes décrivent leur relation avec les femmes au sein de leurs pratiques d'empowerment ?
- (3) Quels sont les défis et obstacles que les participantes rencontrent dans leurs pratiques d'empowerment ?

Nous présenterons dans un premier chapitre la problématique de recherche, soit d'une part les phénomènes de la prostitution et de l'intervention auprès des personnes avec un parcours de prostitution, et d'autre part, l'origine et les définitions de l'empowerment. Dans un deuxième chapitre, nous élaborerons la méthodologie utilisée. Les résultats de l'analyse seront exposés dans un troisième chapitre qui sera organisé en cinq grandes sections : (1) le contexte d'accompagnement, (2) l'adaptation des pratiques, (3) le processus d'empowerment, (4) les conditions et mécanismes à l'empowerment, et finalement (5) les tensions et paradoxes des pratiques d'empowerment. Le quatrième chapitre sera dédié à la discussion qui nous permettra de porter un regard critique sur les résultats à la lumière des écrits scientifiques, en soulignant les apports et les forces de l'étude, mais aussi ses limites.

Chapitre 1 : Problématique de la recherche

L'objectif du présent mémoire est de conceptualiser les pratiques d'empowerment dans la relation d'aide telles que décrites et vécues par des intervenantes qui accompagnent des femmes avec un parcours de prostitution. Le cadre contextuel de l'étude, soit l'intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution nécessite de s'arrêter, ne serait-ce que sommairement, à la réalité des personnes qui ont un parcours de prostitution. Ce qui relève de l'intervention sera décliné en plusieurs parties : un état des lieux des services offerts au Québec, un descriptif des obstacles à la sortie de la prostitution et une présentation brève des meilleures pratiques. Le concept d'empowerment, abordé comme le cadre théorique de l'étude, sera présenté en situant ses origines, en définissant la notion de pouvoir et en présentant les différentes perspectives qui l'influencent et le coconstruisent.

1.1 Cadre contextuel : prostitution et intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution

1.1.1 Circonscrire la prostitution

La prostitution est un phénomène mondial en expansion qui soulève de nombreux débats quant à la façon de le définir et de l'appréhender. Dû au caractère illégal des actes qui y sont liés (proxénétisme, racolage¹) et à ses multiples facettes (traite sexuelle, prostitution de rue, escorte de luxe etc.), il est difficile de dresser un portrait clair et précis des réalités que le phénomène recouvre. Selon un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (2009) basé sur 155 pays, l'exploitation sexuelle concerne 79% des victimes du trafic humain. Selon un rapport de la fondation Scelles (2012), 20 à 40 millions de personnes dans le monde se prostituent, dont 80 % sont des femmes ou des filles, et les trois quarts âgées de 13 à 25 ans. Ces données sont confirmées par un rapport de la GRC (2013) selon lequel la majorité des victimes de la traite à des fins de prostitution sont des Canadiennes âgées de 14 à 22 ans, blanches, dont 40% sont des mineures. Selon Dufour (2018), le premier geste prostitutionnel peut même avoir lieu à 12 ans et demi. Par ailleurs, les minorités culturelles, et plus particulièrement les femmes autochtones, sont surreprésentées dans la prostitution de rue au Canada (Farley, Lynne et Cotton, 2005). Selon le lieu, la proportion d'autochtones peut varier de 14 % à 85 %, et la proportion de jeunes filles autochtones dépasse parfois 90 % en ville (CSF,

¹ Action pour attirer des clients dans un lieu public.

2012). Selon le Conseil du statut de la femme (2002), le nombre de prostitués à Montréal varie entre 5 000 et 10 000. Sczapanik, Ismé et Grisé (2014) ont recensé au Québec un total de 1 510 lieux destinés à la prostitution, dont des agences d'escortes virtuelles et des escortes indépendantes.

Le terme de prostitution est un terme générique souvent utilisé pour représenter les multiples visages de l'industrie du sexe, soit la prostitution de rue, les salons de massage, les services d'escorte, les clubs de strip-tease et de lap dance, la danse contact, le téléphone sexuel, la pornographie adulte et infantile, la prostitution étudiante et le tourisme sexuel, pour n'en citer que quelques-uns. Les personnes impliquées dans la prostitution ont probablement fait l'expérience d'une ou de plusieurs de ces facettes de l'industrie du sexe (Dalla, 2000 ; Dufour, 2018 ; Farley et al. 2004). Les personnes pratiquant la prostitution ne se définissent généralement pas comme telles, préférant plutôt les termes travailleuses du sexe, danseuses, masseuses érotiques ou escortes (Dufour, 2018). En effet, le terme de prostituée est généralement associé aux femmes pratiquant la prostitution de rue (Dufour, 2018). Ceci étant dit, j'ai fait le choix d'utiliser les termes de « femmes ayant un parcours de prostitution », ou plus ponctuellement de « femmes qui se prostituent ». Ces termes suggèrent que la prostitution fait partie du parcours de vie des femmes, mais sans définir l'ensemble de leurs parcours de vie ou qui elles sont².

Bien que la diversité des types de prostitution soit communément reconnue, la similarité entre les femmes engagées dans un type particulier est souvent supposée à tort. Il ne fait aucun doute que l'entrée dans la prostitution résulte d'un cumul de multiples facteurs personnels et contextuels interdépendants (Dalla, 2000). Dufour (2018) a identifié six systèmes producteurs de prostitution qu'elle a classé sur trois niveaux. Tout d'abord le niveau familial, qui englobe (1) l'inceste, les abus sexuels et les gestes pédophiles, (2) la fugue et la pauvreté pendant la

² Ce choix n'est pas moins le résultat de questionnements marqués par des ambivalences et des paradoxes, et encore moins un dilemme uniquement personnel. En effet, il existe de nombreux questionnements dans les écrits scientifiques et chez les militants concernant la terminologie à utiliser (Mayer, 2011). Les termes « travailleuses du sexe » et « prostituées » portent le poids d'une vision scindée du phénomène. Dans un souci d'honnêteté avec moi-même, j'ai fait le choix de ne pas désigner les personnes comme des travailleuses du sexe, car j'aurai l'impression de banaliser et légitimer le phénomène, de prétendre que les femmes choisissent toujours de se prostituer et de nier que cela peut être vécu comme une oppression et une violence. Et ce, même si j'ai conscience que d'autres femmes pourraient ne pas se sentir reconnues et que ça enlève la possibilité que ce soit empowering, compris et vécu comme un travail pour des femmes.

jeunesse, (3) le fait d'avoir une mère qui se prostitue et (4) le fait d'avoir un conjoint gigolo ou proxénète. Ensuite le niveau personnel, qui comprend (5) la toxicomanie et l'alcoolisme. Et enfin le niveau social, qui inclut (6) la proximité avec le milieu prostitutionnel. Par la suite, un septième système producteur de prostitution est apparu, soit celui des jeunes filles allant s'offrir seules aux proxénètes ou aux clients. L'auteure explique que l'arrivée de ce système est liée à la banalisation de la pornographie et la façon dont elle est associée, dans les discours de l'industrie du sexe, à une sexualité libre et épanouissante (Dufour, 2018). Malgré la fréquence avec laquelle ces antécédents ont été identifiés dans les écrits scientifiques (Farley et al. 2004 ; Mayhew et Mossman, 2007 ; Wiechelt et Shdaimah, 2015), aucun facteur ne pourrait exister sous la même forme ni au même degré, ces systèmes ne sont par ailleurs pas exclusifs et peuvent s'additionner (Dufour, 2018). En somme, un seul et unique « profil » de la femme qui se prostitue (ou qui se tournera éventuellement vers la prostitution) n'existe pas (Dalla, 2000).

Une étude réalisée dans 9 pays auprès de plus de 800 femmes qui avaient un parcours de prostitution, a documenté que 71% d'entre elles ont été agressées physiquement dans la prostitution, 63% ont été violées, 75% ont été sans abri à un moment de leur vie et 68% répondaient aux critères du trouble de stress post-traumatique (Farley et al. 2004). Les Canadiennes qui ont un parcours de prostitution présentent un taux de mortalité 40 fois supérieur à celui des autres femmes (CSF, 2012). Le vécu de violence, qu'elle soit physique, sexuelle ou verbale a été relevé par de nombreuses études (Benoit et Millar, 2001 ; Chang et Weng, 2015 ; Wiechelt et Shdaimah, 2015). Ainsi que les taux élevés d'utilisation de drogues injectables, le risque important d'être porteur du VIH (Shannon, Bright, Gibson et Tyndall, 2007) et la stigmatisation et l'exclusion sociale dont ces femmes étaient victimes (Bellhouse, Crebbin, Fairley, et Bilardi, 2015 ; Benoit et Millar, 2001 ; Bjønness 2015 ; Chang et Weng, 2015 ; Wiechelt et Shdaimah, 2015). À noter que les femmes qui pratiquent la prostitution de rue sont les plus stigmatisées, notamment de la part des femmes qui pratiquent d'autres types de prostitution et qui considèrent cette forme de prostitution comme la plus dégradante et misérable (Dufour, 2018). Enfin, 85 à 90% des femmes qui se prostituent auraient un proxénète, soit une personne, une institution ou une organisation criminelle qui bénéficie de l'argent de la prostitution (CSF, 2012 ; La CLES, 2014).

Pour finir, le Code criminel canadien n'interdit pas directement la prostitution, mais les actes qui y sont liés, tels que la communication dans le but de se livrer à la prostitution ou le fait de retenir les services sexuels d'une personne (ministère de la Justice, 2020). Plusieurs auteurs soulignent le caractère discriminatoire de ces lois à l'égard des femmes (CSF, 2012), et plus

particulièrement de ces articles, puisque 95 % des arrestations liées à la prostitution concernent le racolage et donc directement les femmes (CSF, 2012).

1.1.2 L'intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution

1.1.2.1 État des lieux des services offerts au Québec

La question de la prostitution est une polémique fortement débattue de laquelle se dégage deux visions généralement opposées du phénomène : vision règlementariste et vision abolitionniste. En quelques mots, la vision règlementariste perçoit les femmes dans la prostitution comme des travailleuses du sexe et revendique l'amélioration de leurs conditions de travail à travers la réglementation et décriminalisation des acteurs de la prostitution (Cusick, 2006 ; Rekart, 2005). Selon cette approche, la violence du milieu est liée aux conditions de travail, aux positionnements politiques et législatifs vis-à-vis de la prostitution. La posture abolitionniste considère la prostitution comme une violence en soi en mettant l'accent sur les inégalités inhérentes au phénomène et les conséquences sociales et individuelles qui en découle. Selon la vision abolitionniste, la prostitution est le produit d'un système patriarcal et capitaliste (Dufour, 2018 ; Ricci, Kurtzman et Roy, 2012).

La façon dont les organismes abordent le phénomène de la prostitution va influencer les types de services offerts et les objectifs d'intervention proposés. Les organismes règlementaristes s'inscrivent généralement dans une approche de réduction des méfaits qui vise la diminution des conséquences négatives de la prostitution sur le bien-être et la santé des personnes qui s'y livrent (La CLES, 2015). Les stratégies de ces services, qui sont généralement de première ligne, comprennent la distribution de seringues, la formation à des techniques de négociation de préservatifs, la transmission d'informations sur les clients violents et des conseils et directives pour la santé et la sécurité des femmes (Cusick, 2006 ; Rekart, 2005). Ces organismes luttent plus largement contre la discrimination et la stigmatisation des travailleuses du sexe et pour la reconnaissance de leurs droits à la santé et à la sécurité. Ils se réclament d'une approche d'empowerment en considérant le travail du sexe comme un travail choisi et un moyen pour que les femmes puissent sortir de la pauvreté, et émancipatrice en considérant que le travail du sexe permet aux femmes de disposer de leur corps (Ricci, Kurtzman et Roy, 2012).

Les services qui se positionnent dans une perspective abolitionniste de la prostitution appliquent généralement les principes de l'intervention féministe et proposent d'accompagner les femmes vers une sortie de la prostitution (La CLES, 2015). Ces services abordent les difficultés sous le spectre des inégalités sociales et de sexe à l'œuvre dans le milieu de la prostitution et dans la

société en général. Il s'agit notamment de remettre en question le système oppresseur et patriarcal et de soutenir la recherche de solutions collectives aux réalités vécues par les femmes dans la prostitution (Goodman et al., 2004 ; La CLES, 2015). Ces organismes reconnaissent les nombreuses difficultés inhérentes au processus de sortie de la prostitution et peuvent accompagner les femmes même lorsqu'elles retournent dans le milieu (La CLES, 2015). Selon la vision abolitionniste, l'industrie du sexe légitime un usage illimité du corps et de la sexualité des femmes au service des hommes et « c'est justement parce que les femmes souhaitent disposer librement de leur corps, qu'elles doivent s'opposer à cette forme de servage moderne qu'est la prostitution » (Ricci, Kurtzman et Roy, 2012, p. 176).

Alors que les organismes en réduction des méfaits sont généralement dédiés aux femmes issues de la prostitution, certains des organismes féministes se dédient plus largement aux femmes victimes de violences sexuelles. Ces organismes peuvent par ailleurs avoir des services spécialisés pour les femmes issues de la prostitution. C'est le cas des RQCALACS, un organisme féministe à but non lucratif qui se consacre depuis plus de 30 ans au développement d'une meilleure réponse à apporter aux femmes et aux adolescentes agressées sexuellement et aux communautés du Québec qui veulent agir préventivement contre les violences sexuelles.

Selon le Conseil du statut de la femme (2012), il serait possible de combiner une approche visant la réduction des méfaits à l'approche féministe en aidant les femmes à sortir de la prostitution. C'est ce qu'a fait le PIPQ en proposant aux femmes de mieux se protéger tout en leur offrant un accompagnement pour quitter le milieu si elles le souhaitaient. Toutefois, une analyse du programme suggère qu'il y aurait des défis et limites à une telle approche en raison du manque de formation du personnel et d'une insuffisance de ressources, mais également lié au fait de conjuguer des objectifs sur le court terme qui sont la réponse aux besoins immédiats et des objectifs à long terme qui visent davantage la sortie du milieu (CSF, 2012).

Dans un même ordre d'idée, Lanctôt et ses collègues (2016) ont souligné dans leur recherche les difficultés auxquels font face les intervenants qui accompagnent des femmes qui ont un parcours de prostitution. Les intervenants ont insisté sur le manque de ressources et de services, l'inadaptabilité des services pour répondre adéquatement aux besoins des femmes et le manque de formation et d'expertise des intervenants qui accompagnent ces femmes. Les intervenants ont également souligné les difficultés liées à la mise en place d'un travail de concertation et de partenariat en raison des différentes postures adoptées par les organismes en regard de la prostitution et l'incompatibilité perçue de ces approches. Enfin, les intervenants ont relevé le manque de sensibilisation des acteurs qui peuvent être amenés à prendre des

décisions importantes sur les parcours de vie des femmes (ex. : immigration, employabilité, aide sociale). Ces défis relatés par les intervenants représentent également des obstacles pour les femmes qui souhaitent sortir de la prostitution, obstacles parmi d'autres, que nous allons maintenant présenter.

1.1.2.2 Les obstacles à la sortie de la prostitution

Malgré les difficultés associées à l'expérience de la prostitution, toutes les personnes qui cherchent de l'aide ne quitteront pas forcément le milieu et certaines personnes qui souhaitent y rester pourraient faire appel à du soutien pour améliorer leurs conditions (Dalla, 2000). Quoi qu'il en soit, que les personnes désirent ou non sortir de la prostitution, l'amélioration des conditions de vie est un processus long et difficile qui implique des obstacles sur divers plans (Baker, Dalla et Williamson, 2010). Baker, Dalla et Williamson (2010) ont recensé les différents types d'obstacles auxquels font face les femmes qui souhaitent quitter la prostitution de rue et les ont organisés en quatre catégories : facteurs structurels, relationnels, individuels et sociétaux. Les facteurs structurels incluent les possibilités limitées d'emploi, les besoins de bases non répondus (logement, nourriture), le dossier criminel et la difficulté des services à répondre aux besoins des femmes. Les facteurs relationnels comprennent le manque de soutien formel et informel, les relations familiales conflictuelles, l'emprise des proxénètes, les liens avec les trafiquants de drogue et l'isolement social. Les facteurs individuels réfèrent aux dynamiques et capacités personnelle, ils incluent la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, les effets des traumatismes et de la violence (stress psychologique chronique, faible estime de soi, honte et culpabilité, comportements autodestructeurs), les problèmes de santé physique et le manque de connaissance des services. Enfin, les facteurs sociétaux incluent la discrimination et le stigma auxquelles les femmes issues de la prostitution font face. Bien que cette organisation des obstacles utilise en partie l'approche écologique, elle omet de considérer l'interaction qui peut exister entre les différents facteurs. Par exemple, en rendant compte de la façon dont les facteurs individuels, comme les comportements autodestructeurs ou la toxicomanie, peuvent être en interaction avec les facteurs relationnels (antécédents d'abus dans la famille) ou structurels (pauvreté). Le risque est que les obstacles soient considérés comme une problématique individuelle. Ce qui met en lumière la double inégalité vécue par les femmes : les inégalités sociétales qui mènent en partie à la prostitution, et le fait d'être perçue comme la source du problème malgré ces défis structurels.

Pour accompagner les femmes à travers ces obstacles, plusieurs auteurs et intervenants se sont questionnés sur la façon d'adapter au mieux les services. Nous allons maintenant évoquer les meilleures pratiques d'interventions soulignées dans les écrits scientifiques.

1.1.2.3 Les meilleures pratiques

La classification suivante est inspirée de celle de Mayhew et Mossman (2007) sur les meilleures pratiques d'intervention visant la sortie de la prostitution. Les travaux de Ricard-Guay et Hanley (2014) auprès de 79 organismes au Québec qui travaillent auprès des victimes de la traite et ceux de Lanctôt et ses collègues (2016) sur les pratiques qui favorisent le désistement de la prostitution, viennent soutenir et préciser ces éléments dans le contexte québécois. Un aspect essentiel de l'accompagnement est le travail de concertation et de partenariat des services pour répondre adéquatement et efficacement à la multiplicité des difficultés auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles veulent sortir de la prostitution (Lanctôt et al., 2016). Ces services peuvent inclure des soins de santé mentale et physique (dont les soins pour le VIH et le traitement de l'abus de substance), l'aide au logement, le soutien parental (dont les soins prénataux), la formation et les services à l'emploi pour n'en citer que quelques-uns (Mayhew et Mossman, 2007 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014 ; Wiechelt et Shdaimah, 2015). Les études ont souligné l'importance d'avoir des services dédiés et des intervenants pivots. Ces derniers assurent l'accompagnement pour l'ensemble des besoins, la coordination des services et l'appui à travers les différentes ressources. En ce sens, l'établissement d'une relation de confiance est une base indispensable à l'accompagnement, bien que ce soit également un grand défi avec les femmes avec un parcours de prostitution (Mayhew et Mossman, 2007 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Les intervenants doivent également être en mesure d'accompagner les femmes à travers leurs choix qui peuvent changer, en alternant par exemple entre vouloir sortir de la prostitution et préférer rester dans le milieu. En effet, le processus de sortie de la prostitution est un processus d'essai-erreur avec lequel les intervenants doivent composer (Mayhew et Mossman, 2007). Par ailleurs, l'éducation et la sensibilisation, à la fois auprès des femmes, mais également auprès du grand public et des organismes, ont été documentées comme nécessaires pour renforcer la prévention à l'entrée dans le milieu de la prostitution ainsi que pour soutenir les femmes dans leurs demandes d'aide. En effet, les images stéréotypées et le sentiment d'être stigmatisé qui peut en découler entraînent une plus grande réticence chez les personnes qui se prostituent à s'identifier comme victime et à aller chercher de l'aide (Bjønness, 2015 ; Mayhew et Mossman, 2007 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Finalement, afin d'assurer l'accessibilité des services sur le plan spatiotemporel, les organismes doivent se situer proche des zones de

prostitution tout en permettant à la femme de considérer le service comme un milieu sécuritaire et protégé ; les heures d'ouverture et les rendez-vous doivent être flexibles et adaptés aux besoins des personnes (Mayhew et Mossman, 2007 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014).

À ces recommandations de bonnes pratiques s'ajoute l'approche d'empowerment, reconnue et recommandée par de nombreux cliniciens et chercheurs, autant pour les femmes ayant un parcours de prostitution que plus généralement pour les populations socialement et politiquement défavorisées. L'approche d'empowerment, dont se réclament autant les organismes abolitionnistes que réglementaristes, reste néanmoins un terme critiqué pour sa sur-utilisation et la perte de sens qui en résulte. Nous allons donc maintenant resituer les origines et la définition du concept, la notion de pouvoir qui lui est centrale, et les différentes perspectives qui l'incarnent.

1.2 Cadre théorique : l'empowerment

1.2.1 Origine et définition de l'empowerment

Le concept d'empowerment, parfois traduit par appropriation, autonomisation ou pouvoir d'agir (Le Bossé, 1996 ; Lemay, 2007), se développe au début du XX^e siècle aux États-Unis dans un contexte de lutte pour l'équité, la participation et la démocratie nécessaires aux changements sociaux (Battiwala, 2007). Le concept est utilisé en 1960, dans le mouvement des droits civiques avec le « black empowerment » et le « black feminist thought » (Collins, 2002 ; Solomon, 1976). Et dans les années 1980 avec le « women empowerment » qui souhaite défier le patriarcat, les classes sociales, la notion de race et d'ethnicité – qui déterminent alors la condition de la femme dans la société – pour revendiquer les droits des femmes et une plus grande égalité homme-femme (Battiwala, 2007). L'empowerment offre en ce sens un nouveau langage pour cadrer les perspectives et stratégies d'une transformation sociale à tous les niveaux.

C'est dans les années 1980 que Rappaport (2002) introduit le concept dans le champ de l'intervention psychosociale. L'empowerment est utilisé pour formuler une critique envers les approches de prévention et d'intervention qui mettent l'accent sur le rôle d'expert de l'intervenant, dont les personnes en difficulté sont tributaires pour améliorer individuellement leurs situations (Breton, 1994 ; Christens, 2012 ; Rappaport, 2002). Dans ce contexte, l'empowerment a représenté une évolution vers des approches collaboratives pour travailler avec les personnes, les organisations et les communautés afin de parvenir à une plus grande justice sociale et un mieux-être communautaire (Rappaport, 2002). Les valeurs véhiculées par

l'empowerment se retrouvent dans les approches féministes, systémiques, dans la psychologie de la libération ou encore en psychologie communautaire (Goodman et al., 2004 ; Moane, 2003 ; Nelson et Prilleltensky, 2010). Selon les définitions, l'empowerment est généralement représenté comme un processus qui intègre plusieurs composantes : cognitives, comportementales et relationnelles, et qui s'inscrit sur divers niveaux : individuel, collectif et structurel. L'empowerment a également été conceptualisé par Longwe (1991) à travers cinq degrés organisés dans un ordre hiérarchique et référant à des degrés de plus en plus élevés d'empowerment. Il s'agit des degrés de bien-être, d'accessibilité aux ressources, de conscientisation et de sensibilisation, de participation et de mobilisation, et de contrôle. À ces multiples dimensions s'ajoutent la confiance en soi, l'autonomie, le développement de compétences, la participation à la prise de décision, l'accès à l'information et aux ressources, la conscience critique des dynamiques de pouvoir, le sentiment d'appartenance et l'implication dans la communauté pour n'en citer que quelques-unes (Chamberlin, 1997 ; McWhirter, 1991 ; Zimmerman, 1995). En faisant face à ces multiples composantes, Rappaport (1987) suggère que « l'empowerment n'est pas seulement un construit psychologique individuel, il est également organisationnel, politique, sociologique, économique et spirituel » (p. 130).

La définition de l'empowerment est ainsi influencée et coconstruite par une diversité de mouvements. Et bien que ces mouvements se distinguent sur un bon nombre de leurs aspects, ils semblent tous s'accorder sur la place centrale donnée à la notion de pouvoir que nous allons maintenant développer.

1.2.2 La notion de pouvoir

L'empowerment est en effet étroitement relié aux questions de pouvoir et plus particulièrement aux causes reliées à la perte de pouvoir et la façon dont la perte de pouvoir influence les opportunités, les choix et le bien-être (Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009). Il existe un large éventail de débats sur le concept et les mécanismes du pouvoir, d'ailleurs, la façon dont le pouvoir est défini influence la façon dont le concept d'empowerment est articulé (Cornwall, 2016). Selon Batliwala (2007), le pouvoir signifie avoir le contrôle sur les ressources (matérielles, humaines, intellectuelles et financières) et l'idéologie (croyances, valeurs et attitudes). En ce sens, l'empowerment serait le processus par lequel les personnes peuvent gagner un contrôle accru sur les sources de pouvoir. De son côté, Miller (1991) définit le pouvoir comme « la capacité de produire un changement » (p. 198) et met ainsi l'accent sur la promotion d'un rapport égalitaire en valorisant la prise de pouvoir des personnes dans la relation d'aide.

Les écrits sur l'approche d'empowerment en intervention psychosociale proposent ainsi un renversement des rapports de pouvoir entre l'intervenant et la personne accompagnée, reconnaissent la complémentarité des compétences théoriques et expérientielles, et valorisent la prise de décision partagée (Breton, 1994 ; Le Bossé, 1996 ; Lemay, 2007 ; Rappaport, 2002).

En effet, de nombreux auteurs remettent en question le rôle d'expert souvent attribué à l'intervenant et critiquent le fait que les pratiques d'intervention sont fondées sur une norme hiérarchique dominante qui privilégie ceux qui détiennent le pouvoir, soit les intervenants, plutôt que d'essayer d'éduquer les intervenants sur la façon de partager le pouvoir (Breton, 1994 ; Nelson et Prilleltensky, 2010). De telles normes reposeraient sur l'idée que seuls les intervenants sont aptes à définir les problèmes, les besoins et les solutions à apporter (Breton, 1994). D'autres auteurs ont souligné que ce modèle de prise en charge par un professionnel expert contribue aux difficultés des personnes accompagnées dans le sens où les services sont administrés par les groupes dominants qui établissent les priorités et les ressources pour leurs prestations (Le Bossé, Bilodeau et Vandette, 2006). En effet, ce sont généralement les groupes dominants qui régissent la répartition des ressources, répartition qui se révèle souvent inégale et dépendante de la conformité à un ensemble de normes, également définies par les groupes dominants (Le Bossé, Bilodeau et Vandette, 2006 ; Lemay, 2007 ; Rappaport, 1987). Les personnes accompagnées n'ont donc peu ou pas de pouvoir sur la nature des services qu'ils reçoivent ni les ressources qui les font fonctionner. Sans compter qu'en plus des différences de savoirs – expérientiels vs théoriques –, les formes de pouvoir entre professionnels et usagers sont multiples : le statut, le positionnement social, les conditions matérielles d'existence et les expériences de privilèges ou d'injustices, et sont rarement contestées (Lemay, 2007). De surcroît, ces différences de pouvoir sont accrues pour les personnes dont les identités se retrouvent à l'intersection de plusieurs oppressions, comme c'est le cas pour les femmes noires et/ou homosexuelles et/ou transsexuelles. Les discours pour faire face aux oppressions intègrent peu cette pluralité d'identités et les personnes peuvent ne pas se sentir reconnues dans certains aspects de leurs identités, ce qui contribue, en plus de l'enchevêtrement des difficultés, à l'intensification de leur marginalisation (Chun, Lipsitz et Shin, 2013).

1.2.3 Les différentes perspectives de l'empowerment

Afin de mettre en lumière la diversité d'approches à travers lesquelles l'empowerment a été théorisé, nous avons choisi de présenter quatre perspectives majeures qui ont influencé la théorisation du concept, soit les perspectives individuelles et psychologiques, interpersonnelles et communautaires, éducatives, et enfin, féministes. Cette présentation est condensée et non

exhaustive, par ailleurs, ces perspectives ne sont pas exclusives entre elles, elles s'entrecroisent et se rejoignent sur bon nombre de leurs aspects.

Perspectives individuelles et psychologiques. Les perspectives individuelles et psychologiques abordent l'empowerment comme la capacité de ressentir un bien-être émotionnel, de se connaître et d'avoir un sentiment de confiance en soi permettant de développer un sentiment d'auto-efficacité et de compétence. L'empowerment psychologique inclut ainsi trois dimensions : intrapersonnelle, également nommée émotionnelle, interactionnelle, également nommée cognitive, et comportementale. La dimension intrapersonnelle fait référence au sentiment de pouvoir sur sa propre vie, d'auto efficacité et de compétence (Conger et Kanungo, 1988 ; Lord et Hutchison, 2009 ; Speer et Hughey, 1995 ; Zimmerman, 1995). La dimension interactionnelle comprend la compréhension critique des processus politiques et sociaux qui sous-tendent le pouvoir et la connaissance des ressources et méthodes pour produire des changements sociaux (Le Bossé, 1996 ; Lord et Hutchison, 2009 ; Speer et Hughey, 1995 ; Zimmerman, 1995). Enfin, la dimension comportementale représente les actions et efforts nécessaires pour exercer ce pouvoir (Le Bossé, 1996 ; Zimmerman, 1995). Par ailleurs, ces dimensions ne se développent pas en parallèle, mais sont en interaction et se coconstruisent. Cette conceptualisation théorique de l'empowerment, bien qu'elle intègre l'importance du contexte sociopolitique dans la compréhension du bien-être et du pouvoir d'agir, semble plutôt mettre l'emphase sur la capacité d'un individu à prendre des décisions pour lui-même et pour la collectivité. En ce sens, le cœur de l'empowerment tel que décrit par ces théoriciens demeure l'individu et sa capacité à se prononcer et à participer à la vie sociopolitique.

Perspectives interpersonnelles et communautaires. Les théories de l'empowerment influencées par des perspectives interpersonnelles et communautaires soutiennent qu'il existe une interinfluence entre le pouvoir personnel et le pouvoir collectif, et que le pouvoir personnel peut seulement se réaliser à travers la participation au sein des organisations communautaires puisque c'est dans ces espaces qu'il s'exerce et devient accessible (McWhirter, 1991 ; Speer et Hughey, 1995). En effet, selon Speer et Hughey (1995), le pouvoir des organisations provient surtout de la capacité à construire des barrières à la participation ou d'éliminer ces barrières via la détermination des priorités et des problématiques, du contrôle de l'information, et de la capacité à influencer les perceptions à travers les mythes et l'idéologie. Ces perspectives cherchent ainsi à aider les personnes à accéder au pouvoir social par le biais de la détermination individuelle et la participation communautaire (Rappaport, 2002).

Perspectives éducatives. Les perspectives éducatives tirent principalement leurs origines dans le concept d' « éducation populaire » développé par Paolo Freire dans les années 1960 (Freire, 1980). Ces perspectives soulignent l'importance d'une conscience critique dans le développement de l'empowerment. Conscience qui devrait s'enraciner sur les plans sociaux, collectifs et politiques, par l'accès à un dialogue et un mouvement entre l'action et la réflexion (Freire, 1980 ; Lemay, 2012 ; Ninacs, 1995). Les perspectives éducatives viennent également mettre en lumière la dialectique oppresseur/opprimé (Le Bossé, 1996). Selon Cummins (1986), les relations de pouvoir entre les groupes minoritaires et majoritaires ont une influence sur la réussite scolaire, et les interventions basées sur l'empowerment pourraient réduire l'échec scolaire des minorités. Ces interventions devraient comprendre une transformation des relations enseignant-élève via une plus grande responsabilisation des élèves issues de groupes minoritaires, mais aussi un partage des responsabilités entre les divers acteurs du système scolaire, incluant les parents et la société en général.

Perspectives féministes. Les perspectives féministes ont mis l'accent sur les bases structurelles des inégalités entre les sexes et la façon dont elles amènent les personnes à se percevoir comme capables ou incapables d'occuper des espaces de prise de décision (Cornwall, 2016). En ce sens, les théories féministes sont très concernées par les dynamiques d'oppression et plus particulièrement par les mécanismes qui mènent à l'internalisation de l'oppression. Par ailleurs, ces perspectives ont donné une place centrale à la relation dans le développement de l'empowerment. En suggérant d'une part que l'empowerment se situe d'abord et avant tout dans la transformation des relations de pouvoir, particulièrement dans les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, mais aussi entre toutes les catégories sociales (Cornwall, 2016). Et d'autre part que la relation en intervention psychosociale peut être un outil pour développer l'empowerment ; lorsque caractérisée par l'égalité, la mutualité et la réciprocité (Jordan, 1991 ; Miller, 1991). Enfin, les féministes soutiennent que l'empowerment n'est pas quelque chose qui peut être fait pour les femmes, mais qui se développe par la mobilisation des femmes entre elles (Batliwala, 2007). En ce sens, les théories féministes font une distinction entre le pouvoir qui est exercé sur autrui et le pouvoir partagé, le second étant favorable au développement de l'empowerment (Miller, 1991 ; Surrey, 1991).

À travers les diverses perspectives qui façonnent le concept d'empowerment et les multiples dimensions qui en résultent, l'empowerment est devenu un mot à la mode utilisé de différentes façons par une diversité d'organismes, d'entreprises, de mouvements sociaux et de professionnels (Batliwala, 2007 ; Cornwall, 2016). Plusieurs auteurs déplorent d'ailleurs la sur-

utilisation du terme et la façon dont ses valeurs essentielles s'en retrouvent diluées (Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009 ; McWhirter, 1991). D'autres auteurs ont l'impression de voir une perversion du concept d'empowerment et de ses composantes, notamment en ce qui concerne la place du relationnel dans le processus (Christens, 2012 ; Cornwall, 2016). D'autant plus que cette popularité n'aurait pas entraîné de changement fondamental dans les pratiques. Certaines critiques suggèrent même que l'utilisation du terme permettrait aux organismes d'affirmer qu'ils luttent contre les inégalités sans pour autant soutenir des changements politiques ou structurels (Cornwall, 2016 ; Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009). Selon des critiques, l'usage du terme par la Banque Mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé est un bon exemple du fait que ces organismes auraient mis l'accent sur l'accès aux biens et aux ressources sans pour autant soutenir une transformation politique des structures ni la création d'espaces pour que les personnes exercent leurs droits de participation (Cornwall, 2016 ; Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009).

Par ailleurs, bien qu'il y ait une compréhension partagée de certaines caractéristiques de l'empowerment, plusieurs auteurs ont souligné le manque de clarté quant à son articulation en intervention psychosociale (Le Bossé, 1996 ; Lemay, 2007 ; McWhirter, 1991). Manque de clarté qui pourrait entraîner le risque que le concept soit utilisé comme une série d'étapes simulant sa fonction, mais ne contribuant pas à des changements durables au niveau des rapports de pouvoir et de leurs conséquences (Cornwall, 2016).

Ainsi, toute discussion sur l'empowerment ayant besoin d'un contexte et considérant la nécessité de clarifier la façon dont l'empowerment s'articule en intervention psychosociale, cette étude a fait le choix de mieux comprendre comment l'approche d'empowerment se pratique spécifiquement auprès des femmes avec un parcours de prostitution. Dans un tel contexte, nous nous questionnons sur ce que peut représenter le développement du pouvoir d'agir et la transformation des rapports de pouvoir. Est-ce défini par la capacité des personnes à sortir du milieu de la prostitution ? Est-ce la capacité à défendre les droits de femmes ? Nous explorerons pour cela comment les participantes, des intervenantes, décrivent leurs pratiques, leurs relations avec les femmes qu'elles accompagnent, ainsi que les tensions et paradoxes rencontrés en intervention.

Chapitre 2 : Méthodologie

Le chapitre précédent nous a permis d'une part de rendre compte des réalités des femmes avec un parcours de prostitution ainsi que des défis rencontrés par les services dédiés à les accompagner vers la sortie de la prostitution ou l'amélioration de leur situation. Et d'autre part, de tracer les balises théoriques de l'étude, soit de brosser un portrait des multiples facettes, mais aussi des limites et des contradictions, du concept d'empowerment. Et ce, tout en soulignant la complexité d'articuler ce concept auprès de personnes qui peuvent vivre des situations d'oppression, comme que c'est le cas des femmes avec un parcours de prostitution.

Le présent chapitre est axé sur la méthodologie de la recherche, soit les objectifs, les aspects épistémologiques, la méthode et l'éthique qui forment son ossature. Il s'agit donc d'articuler les gestes de la recherche et d'en saisir le sens. Comme nous le verrons, cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative. La posture épistémologique compréhensive dans laquelle ce projet s'enracine sera tout d'abord circonscrite. Nous décortiquerons ensuite les méthodes utilisées : de l'échantillonnage à la collecte des données en passant par le recrutement des participantes. Ce chapitre rendra également compte du processus d'analyse et de ses différentes étapes. Et se terminera par un bilan des considérations éthiques.

2.1 Posture épistémologique

L'approche qualitative a été privilégiée pour cette recherche qui explore et met en contexte des questions d'ordre social à partir des récits des personnes impliquées (Nelson et Prilleltensky, 2010). Étant donné la pluralité des conceptions de la recherche qualitative et afin de clarifier mon positionnement et d'articuler la conduite de la recherche, l'explicitation de la posture épistémologique se révèle comme une nécessité (Charmillot et Dayer, 2007).

Comme toute recherche, le choix de la posture et de la méthode qui en découle a été guidé par le sujet d'étude, la nature des questions ainsi que mon propre positionnement. Considérant que je cherche à conceptualiser les pratiques d'empowerment à travers les récits de pratique des participantes, je me suis inscrite dans une posture épistémologique compréhensive. Et ce, afin de pouvoir documenter en profondeur l'expérience des participantes en ce qui a trait à leurs pratiques d'empowerment ainsi que leurs compréhensions de ces pratiques (Rossman et Rallis, 2003). La dimension principale de la posture compréhensive consiste à considérer la production de sens qui émerge des humains, notamment en mettant en lumière les significations qu'ils attribuent à leurs pratiques (Charmillot et Dayer, 2007 ; Rossman et Rallis, 2003). Cette posture

a tout son sens dans l'étude des pratiques d'empowerment, car, tout comme l'empowerment donne de l'importance aux savoirs expérientiels des personnes accompagnées, nous donnerons une place centrale aux savoirs expérientiels des intervenants. Ce qui par ailleurs, se révèle selon plusieurs auteurs comme une source de connaissance empirique très pertinente (Le Bossé, Bilodeau et Vandette, 2006).

Ma « sensibilité théorique » (Demazière et Dubar, 1997) est par ailleurs complétée par les références théoriques relatives à l'empowerment qui ont été énoncées dans la première section, ainsi que par mes ancrages et perceptions qui sont exposés dans l'introduction.

2.1 Méthode

2.1.1 Échantillonnage

L'échantillonnage apparaît comme une étape essentielle du processus méthodologique en amenant la nécessité de choisir ou de sélectionner (Pires, 1997). Les critères d'inclusion se sont construits au cours d'un pré-terrain qui m'a permis de rencontrer différents intervenants, de cibler des organismes et de prendre conscience de certains enjeux associés à la recherche dans ce domaine. Notamment, je me suis aperçue qu'il y avait des tensions idéologiques entre les différentes approches et les organismes qui adoptent ces approches et qu'il pouvait être complexe et délicat d'approcher les deux en parallèle. Les critères d'inclusion ont donc rapidement été établis : des intervenants qui travaillent auprès des femmes avec un parcours de prostitution depuis au moins 4 ans, qui se réclament de l'approche d'empowerment et qui accompagnent les femmes dans un processus de sortie de la prostitution. Le critère que les intervenants se réclament eux-mêmes de l'empowerment a été privilégié puisque le sujet de cette recherche se justifie notamment de par le fait que le concept étiquette aujourd'hui de nombreuses pratiques, mais manque de clarté quant à sa définition et la façon dont il s'articule et se vit en intervention psychosociale individuelle. Il n'est donc pas ici question de porter un jugement sur les pratiques des intervenants à savoir si oui ou non elles s'inscrivent dans l'empowerment, étant donné que nous n'avons pas de critères pour le faire. Enfin, le choix du nombre d'années d'expérience auprès des femmes avec un parcours de prostitution, bien qu'il soit arbitraire, permet de justifier d'un minimum d'expérience et de connaissance de l'intervention auprès de ces personnes. Les critères d'exclusion sont donc d'être nouvelle dans l'accompagnement des femmes avec un parcours de prostitution et de faire partie d'un organisme qui accompagne les femmes dans une démarche de réduction des méfaits ou

réglementariste. Nous pouvons donc constater qu'il s'agit d'un échantillon non probabiliste, en raison de la sélection arbitraire des participants et par homogénéisation (Pires, 1997).

2.1.2 Recrutement des participantes

La méthode d'échantillonnage non probabiliste et par homogénéisation a donc logiquement découlée sur une méthode de recrutement par effet « boule de neige » (Pires, 1997). Ainsi, la première étape du recrutement a été de contacter des organismes dont le mandat est l'accompagnement des femmes avec un parcours de prostitution et qui se réclament de l'approche d'empowerment. J'ai envoyé aux responsables de ces organismes une lettre de recrutement en les invitant, s'ils souhaitaient participer, à diffuser l'invitation aux intervenants terrain. Quinze organismes ont été sollicités, parmi eux, trois ont répondu favorablement et ont diffusé aux intervenants terrains. Deux intervenantes issues de ces organismes m'ont ensuite contacté pour manifester leur intérêt à participer. J'avais par ailleurs déjà établi un contact avec une intervenante dans un organisme d'aide aux femmes issues de la prostitution. Cette personne, qui a participé à l'étude, m'a référé à deux de ses collègues. Ceci peut évidemment induire certains biais, notamment le fait de me référer à des personnes qui partagent sa vision de l'intervention et de l'empowerment, ce qui pourrait entre autres, limiter la diversité des discours et des compréhensions des pratiques. Toutefois, les intervenantes étant peu nombreuses dans l'organisme et la limite de temps que je disposais à ce moment a également influé dans le choix des personnes à solliciter.

Une fois les approbations éthiques et scientifiques obtenues, les intervenantes terrain ont été contactées afin d'évaluer de nouveau leur intérêt à participer au projet et leur faire part du formulaire de consentement le cas échéant. Parmi les cinq intervenantes, quatre ont répondu favorablement et l'une d'entre elles m'a dirigé plus tard, lors de l'entretien, à deux autres intervenantes qui ont accepté de participer à l'étude.

Les formulaires de consentement ont permis d'informer les intervenantes des objectifs de l'étude, du public visé, du type et de la durée probable des entretiens, mais aussi d'assurer que les intervenantes comprennent ce que leur acceptation à participer implique, d'assurer que leur consentement soit volontaire, et ce, avec la compréhension qu'elles peuvent quitter l'étude à tout moment (Rossman et Rallis, 2003). À la suite de l'obtention du consentement, nous avons convenu d'un moment adéquat pour l'entretien. Les processus de collecte des données puis d'analyse ont donc pu être initiés.

2.1.3 Collecte des données

Afin de conceptualiser les pratiques d'empowerment telles que décrites et vécues par les intervenantes qui accompagnent des femmes avec un parcours de prostitution, des entretiens individuels semi-dirigés d'une durée de 60 à 120 minutes ont été effectués auprès des six intervenantes. Le choix de ce type de collecte de donnée repose sur la nature de la problématique et l'absence d'hypothèse de départ face à cette question. En effet, je n'avais peu ou pas d'information quant aux pratiques des intervenantes ni sur le sens qu'elles attribuaient à leurs pratiques. En ce sens, les entretiens ont permis de recueillir la perception des participantes sur leurs pratiques, d'explorer leur vécu et leur compréhension de ce vécu dans la relation d'aide, et de préciser ou valider certains concepts afin d'avoir une vision holistique et détaillée de la perception des participantes quant aux facteurs contextuels influençant la mise en place de leurs pratiques.

Les entretiens semi-dirigés ont été réalisés à partir d'une grille de questions ouvertes développée de façon à laisser une grande place à la description du vécu des participantes. Plus précisément, la grille a permis d'interpeller les participantes sur leur parcours de travail, des cas tirés de leur pratique qui ont été des succès et qui se sont mal déroulés, la façon dont elles impliquent les femmes dans les interventions et les impacts généraux qu'elles observent de leurs pratiques. La grille figure en annexe. Bien que les questions aient été construites dans un ordre défini, cet ordre n'était pas figé et pouvait s'adapter en fonction du déroulement de l'entretien. Les réponses des participantes ont soulevé en moi de nouvelles questions que j'ai abordées à la fin de l'entretien. De même, certaines questions supplémentaires ont été posées afin de vérifier ma compréhension de leurs propos. Les informations sociodémographiques ont également été recueillies lors de ces entretiens. Et les entretiens ont été enregistrés.

Lors des entretiens, mais tout au long du processus de recherche, soit de la recension des écrits à l'analyse, un journal de bord a été tenu. Celui-ci regroupe mes réflexions, interprétations et questions émergentes, ainsi que les différentes prises de décisions méthodologiques et analytiques. Ces notes ont permis de porter un regard critique sur l'influence de la subjectivité, de fournir une base pour l'auto-analyse et d'enrichir les données en complétant les informations (Rossman et Rallis, 2003).

2.2 Portrait des participantes

Les six participantes qui ont été interviewées sont des femmes québécoises blanches, de 35 à 78 ans, qui travaillent en contact direct avec des femmes qui ont un parcours de prostitution. Certaines se disent intervenir auprès de ces femmes, d'autres se disent les accompagner, les guider. Les participantes travaillent pour quatre organismes différents. Par ailleurs, trois des organismes font partie d'un même regroupement. L'une des participantes a déjà fait l'expérience de la prostitution. Bien que ce ne soit pas le cas de toutes, la plupart d'entre elles ont un parcours académique relativement court ou discontinu et deux d'entre elles poursuivent actuellement des études. Toutes sont équipées d'une longue expérience de terrain, c'est-à-dire en relation directe avec les femmes qui ont un parcours de prostitution ou en travail de proximité auprès de groupes marginalisés (itinérants, enfants de Duplessis, toxicomanes). Elles occupent et ont occupé différents postes, de pair aidante à directrice d'organisme en passant par intervenante, travailleuse de rue, responsable de projet ou coordinatrice, elles travaillent également auprès de femmes d'âges et de cultures différentes : jeunes recevant des services de protection de la jeunesse, femmes autochtones et immigrantes. Les participantes considèrent les femmes comme des survivantes. Et bien que les participantes adoptent une posture abolitionniste en regard de la prostitution, la majorité d'entre elles accompagnent également des femmes qui sont encore dans le milieu de la prostitution.

2.3 Analyse

2.3.1 Processus général

De par la posture épistémologique compréhensive de cette étude, une stratégie analytique inductive s'avérait fortement recommandée. En effet, l'analyse inductive se prête particulièrement bien à l'analyse des données portant sur des objets de recherche à caractère exploratoire et pour lesquels le chercheur a peu accès à des catégories déjà existantes dans les écrits, ce qui est le cas pour les pratiques d'empowerment. L'analyse inductive est définie par Blais et Martineau (2006) comme un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives. Il s'agit notamment de dégager les significations centrales et évidentes, c'est à dire de mettre l'accent sur le contenu manifeste et non latent (Paillé et Mucchielli, 2016).

Je me suis inspirée du travail de Blais et Martineau (2006) sur la description des étapes de la démarche d'analyse inductive pour retracer de façon claire et transparente ma propre démarche

et les étapes du processus analytique qui l'ont composé. Il s'agit donc d'un processus de réduction des données par (1) la préparation des données brutes et une lecture préliminaire, (2) l'étiquetage des segments de texte, (3) la création de catégories, (4) la révision et le raffinement des catégories, et (5) la vérification auprès des participantes. La réalisation de chacune des étapes est maintenant détaillée.

2.3.2 Étapes

Préparer les données brutes et faire une lecture préliminaire. La préparation des données brutes a consisté en une retranscription rigoureuse des entretiens enregistrés. J'ai établi quelques règles de retranscription afin de m'assurer du format identique des différents verbatim. J'ai ensuite procédé en une lecture flottante du corpus afin de me familiariser avec le contenu. Cela m'a également permis d'avoir une vue d'ensemble des sujets recouverts par les récits des participantes.

Étiqueter les segments de texte. Il s'agit d'une première codification du corpus. C'est-à-dire que j'ai fait émerger des thèmes à de courtes sections du corpus. Ces thèmes, inscrits en marge, prenaient la forme d'une courte phrase ou de mots clés mettant en évidence ce qui ressortait significativement de la section vis-à-vis de l'objectif et des questions de recherche. J'ai en ce sens effectué « un effort de compréhension et de synthèse orienté par ma sensibilité théorique » (Paillé, 1996, p. 189).

Créer des catégories. J'ai organisé et relié ces thèmes à l'aide d'un tableau à plusieurs niveaux qui a donc impliqué la création de catégories pour regrouper ces thèmes. « Une catégorie est un mot ou une expression désignant à un niveau relativement élevé d'abstraction, un phénomène culturel, social ou psychologique tel que perceptible dans un corpus de données » (Paillé, 1996, p. 186). Initialement, deux grandes catégories ont émergé : nature de la relation et nature de l'empowerment. Chacune de ces deux catégories regroupait des sous-catégories au sein desquelles les thèmes pouvaient être classés. Cette opération conceptuelle visait à articuler les liens que les participantes font dans leurs discours et les liens que je fais moi-même entre et dans les discours. Bien que la codification ait été influencée par l'objectif et les questions de recherche, les catégories n'ont pas été construites en fonction des questions. Et ce, afin de garantir que le processus soit le plus inductif possible et en accord avec la démarche compréhensive. D'ailleurs, les thèmes et catégories qui ont émergé des résultats ont permis de raffiner les questions de recherche afin d'être au plus proche des descriptions et expériences des participantes.

Réviser et raffiner les catégories. À partir du tableau et des catégories qui le composaient, j'ai de nouveau codifié l'ensemble du corpus. Parfois les catégories correspondaient, parfois de nouveaux thèmes émergeaient et permettaient de nuancer les catégories ou la façon dont elles étaient organisées. Ce qui m'a permis de réviser et raffiner les catégories, mais également de réduire les catégories redondantes ou similaires. Des allers retours continus ont donc été faits entre les verbatim, les catégories et les thèmes. Je me suis ainsi assurée de développer une vigilance méthodologique pour ne pas simplement étiqueter les énoncés, mais les appréhender dans leur contexte (Paillé et Mucchielli, 2016). Tel que recommandé par Blais et Martineau (2006), j'ai également sélectionné certaines citations afin d'illustrer les catégories.

La vérification auprès des participantes. La dernière étape, mais qui reste cruciale, a été de vérifier les résultats auprès des participantes. Blais et Martineau (2006) suggèrent que c'est un des moyens pour assurer la rigueur de l'analyse. J'ai réalisé et transmis aux participantes une synthèse des résultats accompagnée du mémoire complet. À travers un échange par écrit, je leur ai demandé si les résultats reflétaient ce qu'elles ont souhaité exprimer, et de préciser quels éléments si cela n'était pas le cas, ainsi que les omissions et/ou formulations inexactes. Trois participantes ont répondu que les résultats étaient fidèles aux informations qu'elles ont partagées. Parmi elles, une participante a exprimé qu'elle ne rencontrait pas les femmes à leur domicile. Une autre participante ne se sentait pas concernée par tous les moyens proposés aux femmes pour l'implication sociale et politique. Deux participantes n'ont pas répondu, et ce, malgré deux relances par écrit. Les sections concernées par les rétroactions des deux participantes ont donc été nuancées, notamment en précisant que toutes les participantes ne rencontraient pas les femmes à leur domicile et que les propositions d'implication dépendaient du champs d'action des participantes. Les participantes ont ainsi eu « l'occasion de juger si les catégories décrites dans la section résultats sont bien reliées à leurs expériences personnelles » (Blais et Martineau, 2006, p. 13).

2.4 Considérations éthiques et confidentialité

Le projet de recherche a été soumis et approuvé par le Comité éthique de la recherche en art et en sciences (CÉRAS) de l'Université de Montréal. La participation au projet est complètement volontaire. L'inconvénient de la participation au projet est le fait d'être indisponible dans le milieu de travail pour une durée de 60 à 120 minutes. Afin de minimiser cet inconvénient, le moment des entretiens a été planifié en fonction des disponibilités et de la convenance des participantes. Les organismes et les participantes ont eu plusieurs mois pour réfléchir et consentir au projet et

je me suis tenue explicitement disponible pour toute question ou demande d'information en lien avec la recherche. Les participantes n'ont reçu aucune compensation en échange de leur participation au projet. Enfin, bien qu'aucun nom fictif ou numéro n'eu été utilisé pour associer les citations aux participantes, j'ai pris soin de faire un effort de diversification dans mes choix de citation afin de retenir les citations de l'ensemble des participantes. De plus, j'ai précisé lorsque deux citations provenaient de la même participante.

Chapitre 3 : Résultats

Le précédent chapitre a jeté les bases méthodologiques mises en œuvre pour ce mémoire de maîtrise. Ce chapitre va permettre de rendre compte des résultats de l'analyse des données, en démontrant la pertinence concrète de la méthodologie présentée. Le présent chapitre a pour objectif de rapporter les descriptions des participantes concernant leurs pratiques, la nature des relations avec les femmes accompagnées et les tensions et paradoxes qu'elles rencontrent dans leurs interventions. De façon à accompagner le lecteur et représenter adéquatement les analyses, les résultats seront déployés selon les cinq axes qui ont émergé des récits. Ainsi, les contextes dans lesquels les interventions prennent place seront tout d'abord exposés. Ces contextes sont déterminés par les réalités perçues des femmes avec un parcours de prostitution ainsi que par les multiples services qui gravitent autour d'elles. Les participantes ont décrit s'adapter à ces contextes à plusieurs égards, ce qui sera détaillé dans une deuxième section. L'analyse a également permis de faire émerger un processus d'empowerment, composé d'étapes précises, qui sera décrit dans une troisième section. Pour soutenir ce processus, les participantes ont décrit des conditions et mécanismes qui ont été conceptualisés comme des moyens de mises en relation et des schèmes relationnels qui seront exposés dans une quatrième section. Enfin, la cinquième section abordera les tensions et paradoxes que les participantes rencontrent dans leurs pratiques.

3.1 Le contexte d'accompagnement

3.1.1 Portrait des femmes accompagnées

Les participantes expliquent que la nature des services proposés aux femmes accompagnées est largement influencée par les particularités de celles-ci. Les participantes accompagnent des femmes issues du milieu de la prostitution, qui ont entre 14 et 50 ans. Selon les participantes, ce sont en majorité des femmes blanches, et en minorité des femmes autochtones, asiatiques et africaines. Les femmes peuvent tirer de la prostitution leur seul revenu, pour d'autres c'est un moyen d'arrondir les fins de mois, et d'autres encore sont sous l'emprise d'un proxénète et ne tirent peu ou pas d'argent de la prostitution. Selon les participantes, les femmes vivent généralement dans la pauvreté et peuvent avoir des enfants. Bien qu'une minorité de ces femmes ait un parcours universitaire, elles ont généralement été peu scolarisées et plusieurs sont même illettrées. Les participantes relatent qu'elles accompagnent principalement des femmes qui ont initié le contact avec elles, et qui sont donc dans une démarche volontaire de demande de service. Les participantes précisent également que les femmes peuvent leur être

référéées par d'autres organismes et dans une démarche moins volontaire, comme nous le verrons plus tard. Pour autant, bien que ce soit principalement les femmes qui font la demande de service, elles ne nomment pas forcément vouloir quitter le milieu de la prostitution. Les participantes semblent porter un regard nuancé sur les femmes qui ne sont pas dans une démarche active de sortie, étant donné l'ampleur du processus, les obstacles à la sortie et les prises de conscience nécessaires.

Les participantes décrivent que les femmes accompagnées font face à de « multiples difficultés entremêlées et d'intensité variable ». Bien sûr, toutes les femmes ne font pas face à toutes les problématiques qui vont être citées. Certaines femmes font l'expérience de plusieurs de ces difficultés en même temps ou à différents moments de leur vie, alors que d'autres font l'expérience de quelques-unes de ces difficultés. Cependant, ces difficultés sont celles auxquelles font généralement face les femmes rencontrées par les participantes.

En ce qui concerne la santé mentale, les participantes mentionnent le trouble de stress post-traumatique lié à des traumatismes de l'enfance ou directement à la prostitution, le trouble de la personnalité limite, la toxicomanie et les tentatives de suicide. Les participantes décrivent que les femmes ont généralement une santé précaire et qu'elles peuvent être atteintes d'une hépatite, du sida, avoir des maladies cardiaques ou pulmonaires. Au niveau matériel, selon les participantes, les femmes font face à la pauvreté, à des dettes comme des contraventions liées au racolage ou des loyers impayés, à l'absence d'hébergement et des démarches administratives ou fiscales qui ne sont pas à jour (assurance maladie, impôts...). Sur le plan social, les participantes racontent que les femmes ont généralement un réseau social dysfonctionnel, leurs enfants sont souvent confiés à un tiers par la DPJ, et elles ont parfois une désensibilisation telle qu'elles peuvent avoir des comportements relationnels maladroits. À ces difficultés, les participantes ajoutent le manque d'autonomie, l'absence de scolarité, des procédures judiciaires en cours et parfois la détention. Une participante décrit comment les problématiques peuvent s'enchevêtrer dans une même situation :

La consommation prenait le dessus aussi, elle perdait les enfants, elle travaillait sur la rue donc des contraventions pour racolage, pas capable de payer les contraventions donc t'avais la justice, t'avais la détention, t'avais le manque d'hébergement, le manque de ressources, elle n'avait pas faite son rapport d'impôts depuis des années.

3.1.2 Une diversité d'acteurs et de services impliqués

Le deuxième élément phare qui influence les modalités d'accompagnement est la présence, parfois indirecte, d'un grand nombre d'acteurs et de services dans la vie des femmes accompagnées. Il s'agit notamment des services judiciaires, administratifs, sociaux, de santé et

de la protection de la jeunesse. Bien que les participantes soulignent l'importance de l'implication de plusieurs acteurs pour répondre aux multiples problématiques et besoins des femmes, elles évoquent également que les services ne seraient pas adaptés, au point même de représenter parfois une barrière à la sortie de la prostitution. Selon les participantes, les modalités d'accès, soit les lieux, mais aussi les horaires qui sont souvent celles de bureau avec prise de rendez-vous, ne conviennent pas aux femmes qui vivent souvent sous l'emprise d'une personne, ressentent de l'ambivalence à l'idée de recevoir des services et pour lesquelles le futur proche est rempli d'incertitudes. De plus, les participantes considèrent que les femmes auraient besoin de services spécialisés, mais s'ils existent, ils sont rarement accessibles. C'est le cas des services pour les troubles de stress post-traumatique qui demeurent trop onéreux, comme l'explique une participante :

On était un peu à la recherche de personnes qui sont capables de travailler sur le stress post trauma, ils sont rares quand même les intervenants qui sont vraiment formés là dedans. d'autant plus que ceux qui sont formés présentement sont plus dans la pratique privée puis que la plupart des femmes que j'ai sont sur l'aide sociale donc, c'est des choses qui ne sont pas du tout accessibles.

Les participantes ajoutent que les interlocuteurs auraient des demandes et attentes irréalistes envers les femmes. Dans cet exemple, la participante contacte Revenu Québec pour savoir s'il est possible de séparer un chèque en deux pour une femme dont le conjoint récupère tout l'argent de l'aide sociale. Elle relate la réponse de l'agente :

« La femme elle a juste à quitter l'homme », c'était ça la réponse de l'agente au soutien économique tsé ou en maison d'hébergement c'était un peu la même chose « ben faudrait que la femme quitte » puis pourtant dans les maisons d'hébergement en violence conjugale souvent elles vont dire on respecte le choix des femmes.

Ainsi, les procédures et obligations administratives sont considérées par certaines participantes comme un obstacle à l'accompagnement :

Elles n'avaient pas faite leurs rapports d'impôts depuis des années, donc quand on faisait une demande on était toujours pris à essayer de trouver les papiers nécessaires pour faire leurs impôts pour pouvoir avoir des subventions pour leur logement, c'était obligatoire, fait que c'est des obstacles.

De plus, les participantes soulignent que les interlocuteurs et intervenants peuvent manifester des comportements inadéquats à l'égard des femmes. Une participante raconte les attitudes qu'elle a pu observer dans plusieurs ressources :

Mon rapport d'année il fait 32 pages sur les obstacles que les femmes rencontrent, pis des conversations qu'y ont eu que ça a ni queue ni tête, puis que c'est plein de

jugements, puis que c'est colonialiste au boutte, au racisme systémique ou des difficultés que tu te dis ça n'a pas de bon sens que les femmes vivent.

À travers ces expériences, les participantes ont souligné que les femmes pouvaient vivre une certaine crainte à solliciter le soutien des services.

Les participantes ont également décrit se faire solliciter par les services qui ne sont pas « spécialisés » dans l'accompagnement des femmes avec un parcours de prostitution ou qui ne parviennent tout simplement pas à offrir les services adéquats :

Je suis débrouillarde puis je trouve des solutions, j'ai une bonne capacité d'adaptation. C'est arrivé une couple de fois, (une) femme vraiment difficile, ben ça c'est un organisme dépassé ils me l'ont référée en me disant « je suis vraiment désolé, mais je pense qu'il y a que toi qui peux ».

La DPJ qui n'arrête pas de nous appeler, je trouve cela ridicule, ils nous envoient les cas les plus lourds. Je n'aime pas utiliser le mot cas là, mais c'est celui qu'ils utilisent.

Néanmoins, lorsque les participantes sont sollicitées par d'autres organismes, ce n'est généralement pas à la demande de la femme. Dans cet exemple, la DPJ a « fortement recommandé » à une jeune fille d'aller rencontrer une des participantes, en arguant que cela serait favorable pour son dossier. Les participantes racontent également se faire solliciter lorsqu'une entente mutuelle de partenariat a été établie, comme avec les services de police par exemple, qui sollicitent certaines des participantes en contexte de crise.

En somme, une multiplicité d'acteurs et de service gravite autour des femmes accompagnées, mais les participantes estiment qu'ils ne sont pas toujours adaptés et ne parviennent pas forcément à répondre à leurs besoins, soit de par leur fonctionnement, leurs attentes ou leur façon d'entrer en communication avec les femmes. En considérant l'impact que ces services peuvent avoir sur le parcours des femmes accompagnées, mais également sur leurs propres pratiques d'accompagnement, les participantes ont fait le choix d'adapter leurs pratiques à plusieurs niveaux, comme nous allons le voir maintenant.

3.2 L'adaptation des pratiques

Face à un tel contexte, les participantes ont fait le choix de s'adapter, tant à la réalité des femmes en ajustant le cadre spatio-temporel des rencontres, la nature des relations qu'à la présence de cette multiplicité d'acteurs en adaptant la nature des collaborations inter-organisationnelles. Voyons maintenant comment les participantes, de la création du lien à toutes les étapes de l'accompagnement, décrivent adapter ces trois composantes de l'intervention.

3.2.1 L'adaptation du cadre spatio-temporel

Les analyses permettent de faire ressortir la façon dont les participantes adaptent les composantes temps et espace au sein desquels l'accompagnement prend forme. Tout d'abord, il ressort des discours que les rencontres peuvent avoir lieu dans de multiples contextes : dans le milieu de vie de la femme (ce qui n'est pas le cas pour toutes les participantes), dans l'organisme où travaille la participante, ou dans un lieu plus neutre comme un parc ou un café. Une des participantes a accompagné une femme lorsqu'elle était en détention. Et une autre participante raconte faire venir à l'occasion des femmes chez elle. Dans la citation qui suit, la participante explique d'elle ne fait jamais de rencontre dans son bureau :

On fait de l'intervention des fois à domicile, des fois c'est en ville, on est allées nourrir des canards avec une femme. L'intervention est pas dans un bureau, (...) ça ne ressemble jamais à ça, de toute façon elles ne viennent pas, fa que ça se passe toujours dans leur environnement.

Les participantes font également appel à une diversité de moyens pour rejoindre les femmes. Par exemple, une participante explique l'usage qu'elle fait des technologies pour rejoindre certaines femmes particulièrement sous l'emprise d'un proxénète :

L'idée qu'on a eu de faire de l'intervention en ligne. (...) Il y a une fille qui m'a dit que sans ça elle n'aurait jamais réussi, parce qu'elle ne peut pas parler, elle a le droit de texter parce que potentiellement c'est avec des clients qu'elle texte, fait qu'elle pouvait texter même si son pimp était à côté, fait que ça ça a aidé aussi.

En ce qui concerne les conditions temporelles, les participantes relatent des accompagnements de longue durée, pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Par ailleurs, il peut arriver que la femme ne se présente pas pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. En effet, les participantes relatent une fréquence des rencontres très variable, régulières pour certaines, ponctuelles ou même rares pour d'autres, et cela peut varier au fil du temps pour une même femme. Les participantes racontent également que lorsque les femmes reviennent, elles sont généralement en grande difficulté et la demande d'aide est urgente. Les participantes rencontrent donc souvent les femmes dans l'urgence, en contexte de crise :

Nous on est un service de deuxième ligne, ce qui veut dire que si elle téléphone on va lui donner RV demain ou la semaine prochaine, mais souvent elles téléphonent quand elles sont dans une situation de crise où elles ont besoin d'aide maintenant.

Dans cet exemple, la participante décrit comment elle organise son horaire de façon à pouvoir se rendre disponible pour répondre aux demandes urgentes des femmes. La participante souligne l'importance d'accepter que les demandes arrivent de façon inopinée ou « comme un cheveu sur la soupe » comme elle le dit :

On est censé avoir un tableau sur lequel on écrit un peu notre planning de la journée. Pour moi, c'est écrit urgence partout, je ne le sais pas ce qui va se passer, j'ai aucune idée, mes journées sont pas du tout planifiées. Pourtant, je cours du matin au soir, fa que d'accepter que ces femmes-là vont arriver sur un cheveu sur la soupe puis d'accepter de prendre le temps de les voir.

En somme, le cadre spatiotemporel des rencontres se caractérise par une élasticité permettant de s'ajuster au mieux aux besoins et réalités des femmes et d'assurer leur adhérence à l'accompagnement. De plus, alors que le contexte temporel semble s'organiser de façon à ce que les participantes rejoignent les femmes, le contexte temporel permet de laisser les femmes venir.

3.2.2 L'adaptation de la nature des relations

L'adaptation de la nature des relations entre les participantes et les femmes qu'elles accompagnent est ici explorée à travers la façon dont les participantes décrivent leurs rôles, les caractéristiques de la relation, et les frontières de la relation.

Les rôles. La plupart des participantes ne se définissent pas comme intervenante. Voici plutôt les mots qu'elles utilisent pour décrire leur rôle : « une femme qui aide une autre femme », « je fais équipe avec les femmes, je ne travaille pas pour elles, je travaille avec elles », « c'est un travail d'équipe, je ne le prend pas comme elles viennent me consulter moi j'ai l'impression qu'on travaille ensemble à quelque chose », « je fais partie d'un réseau d'entraide », « des fois je me sentais la grande sœur », « c'est vrai que je suis mamie aussi », « je deviens une personne significative », « féministe », « être avec la personne dans son quotidien, sans intervenir, juste avoir une présence dans certains milieux, c'est de l'accompagnement beaucoup ». À travers cette diversité de termes que les participantes utilisent pour décrire leur rôle, il en ressort que les participantes interviennent avant tout avec qui elles sont :

C'est que nous intervenons avec toute la personne que nous sommes, on intervient pas parce qu'on est Ph. D., on intervient pas parce qu'on est psychologue ou psychopédagogue, c'est de la technique c'est de la poutine c'est de la théorie qui vont t'aider, mais c'est qui tu es comme personne, c'est son authenticité qui va faire la différence, ton amour sincère ta peine parfois devant une situation qu'elle a failli.

En ce sens, les participantes souhaitent entretenir un rapport particulièrement égalitaire avec les femmes :

Puis, il y a beaucoup d'intervenantes que j'ai connues qui disent qu'il faut avoir des rapports égalitaires avec les personnes qu'on aide, mais on est plusieurs à ressentir que c'est faux puis qu'elles se sentent supérieures, mais moi je ne me sens pas supérieure. (...) Les femmes me le disent, « ça paraît que tu te sens pas supérieure ».

Ainsi, le rôle ou les rôles que les participantes se donnent ne sont ni défini par leur « profession », ni par leur « mandat ». Il est donc possible de suggérer que les participantes favorisent une relation particulièrement authentique, dénuée de toute posture professionnelle.

Les caractéristiques des relations. D'autre part, lorsque les participantes décrivent la nature de la relation qu'elles entretiennent avec les femmes, une grande proximité en ressort. De par leur engagement, les conditions spatio-temporelles de la rencontre et ce qui est travaillé au sein des rencontres, les participantes sont très proches de la réalité des femmes, au point d'entrer parfois dans l'intimité de ces dernières. Notamment, les participantes et les femmes sont amenées à évoquer des sujets concernant la sexualité et les expériences d'abus, les participantes sont parfois en lien avec un conjoint ou proxénète et certaines d'entre elles sont amenées à aller rencontrer les femmes chez elles. Dans les deux exemples suivants, les participantes évoquent leur rapport avec l'intimité des femmes :

Voir toute l'impact des agressions sexuelles sur la question de l'appropriation de son corps, de sa sexualité, de son intimité.

Je rentre dans l'intimité vraiment de certaines personnes ou tsé je vais les chercher à domicile.

Cette proximité semble par ailleurs investie de façon réciproque, c'est-à-dire que les participantes expliquent également qu'elles peuvent se livrer aux femmes sur des expériences personnelles. Pour l'une d'entre elles, faire savoir aux femmes qu'elle a eu une problématique d'alcoolisme permet à ces dernières de se sentir davantage comprises dans leurs difficultés. De même, les participantes nomment leurs propres difficultés, erreurs et limites dans la relation. Dans cet extrait, la participante raconte l'attention qu'elle porte aux réactions de la femme pour mieux ajuster ses interventions, tout en reconnaissant ses faux pas :

J'ai sûrement fait des coches mal taillées là, dans les paroles, mais je le voyais dans le visage de la femme, (...) « oups ton visage a changé ». (...) Je le sentais quand ça allait pas, fait que moi ça ne me dérangeait pas de dire « bon regarde je crois que j'étais dans le champ, on va se remettre sur la route puis, on ne repart pas à neuf ».

De cette proximité réciproque, les participantes deviennent des personnes significatives pour les femmes et inversement :

Je pense que je deviens une personne significative pour elles puis une personne significative pour moi aussi. Elles ne font pas partie de ma vie privée, mais je veux dire je peux pas nier qu'elles ont quand même une place dans ma vie. Puis que ça reste professionnel, mais significatif, fait que je pense que ça a un impact, puis que ça change l'intervention aussi.

Ainsi, dans leurs récits, les participantes évoquent être en lien avec leurs zones de sensibilité, d'imperfection, et de vérité. Ce qui leur permet d'être dans une démarche de développement, comme souligné par cette participante :

Moi je suis capable d'aller jusque là avec une fille, j'ai pas de limites parce que je le fais dans ma vie. On peut pas aider l'autre si on n'est pas soi-même dans sa propre démarche de vérité absolue, puis en même temps de vulnérabilité parce que là j'ai l'air baveuse comme on dit au Québec, l'air sûre de moi, mais en même temps c'est des épreuves qui font trembler.

En somme, les caractéristiques principales de la relation, soit la proximité, la réciprocité et l'ouverture sur sa propre vulnérabilité, sont utilisées par les participantes pour construire et nourrir une relation de confiance avec les femmes qu'elles accompagnent.

Les frontières des relations. Les frontières de la relation sont comprises ici comme ce qui va délimiter l'espace relationnel. Dans les récits des participantes, ce qui va faire frontière c'est ce à quoi les participantes disent « oui » et ce à quoi elles disent « non » dans la relation. Deux participantes racontent des situations où elles ont du dire « non », pour l'une d'entre elles c'était à la proximité physique que la femme initiait, pour l'autre c'était à une demande de cautionner un vol de voiture. Par ailleurs, selon les participantes, ce qui va faire qu'à un moment donné elle va dire « non », n'est généralement pas déterminé par le temps, l'espace, le mandat ou l'organisme pour lequel elle travaille. Ainsi, de même que la façon dont les participantes décrivent leur rôle, les frontières sont également décrites comme subjectives et adaptées à chaque relation particulière. Il ressort des récits que les frontières varient pour chacune d'entre elles, pour chaque femme accompagnée, mais également au fil du temps pour une même participante. Par exemple, une participante décrit prêter rarement de l'argent aux femmes, mais qu'elle a accepté de le faire pour l'une d'entre elles. Une participante raconte comment elle définit les frontières de la relation et la façon dont elles peuvent varier pour les femmes :

Je vais répondre même à trois heures du matin, tandis que des fois j'ai le temps je n'ai rien à faire ça sonne puis je fais comme « non non, là ça fait trois fois aujourd'hui puis c'est assez ». Dans le fond la frontière est comme ma limite à moi personnelle. (...) Il y en a que je prends plus mon temps que d'autres, il faut que je sois en forme.

Que les frontières soient élastiques et principalement circonscrites par la subjectivité implique que toutes les femmes ne sont pas forcément traitées de la même façon. Les participantes perçoivent que les femmes comprennent cette différence de traitement qui peut découler de la subjectivité des frontières. Par exemple, une participante raconte qu'elle a gardé une fois les enfants d'une femme, mais qu'elle ne le ferait pas forcément pour toutes et que cela est généralement bien compris et accepté. En ce sens, les participantes décrivent le plus souvent

une compréhension mutuelle et implicite des frontières, malgré qu'elles se confrontent également à des situations où elles sentent qu'elles doivent poser des limites explicites. Cette compréhension semble dépendre de la durée et de la qualité de la relation entre la participante et la femme, et se construire au fil du temps. Les participantes caractérisent cette compréhension mutuelle des frontières par une forme de respect :

Elles peuvent t'appeler quand tu n'es pas dans tes heures de travail ? Ça, c'est, il y a pas de... c'est très rare, il y a des particularités (...), mais je ne suis pas achalée, non, c'est comme très respectueux.

Les participantes expriment ainsi une volonté de traiter les femmes de façon équitable, c'est-à-dire en s'ajustant au maximum à leurs besoins et en se situant au plus proche de leur réalité. Et ce, dans le cadre des frontières délimitées par leurs limites personnelles. Ainsi marquées par l'authenticité, la proximité et la réciprocité, certaines relations pourraient conduire à un rapport de croissance mutuelle.

3.2.3 L'adaptation de la nature des collaborations inter-organisationnelles

Les résultats ont également permis de mettre en lumière la façon dont les participantes ont choisi d'adapter la nature des collaborations inter-organisationnelles. Au sein de ces collaborations (et parfois non collaborations), les participantes décrivent sensibiliser à la réalité des femmes et éduquer à la façon de rendre les services plus accessibles, qui n'est pas lié selon une participante à un manque de ressource. Les participantes décrivent intervenir auprès des services de police (sûreté du Québec et patrouilleurs), des acteurs judiciaires (Procureur) et des organismes communautaires (centres d'hébergement et banques alimentaires). Selon les participantes, c'est leur proximité avec les subtilités des réalités des femmes qui leur permet d'effectuer ce travail. Dans l'exemple qui suit, une participante qui a elle-même fait l'expérience de la prostitution explique que de se rendre à la banque alimentaire n'est pas toujours adapté pour les femmes. Et qu'en sensibilisant l'organisme en question à cette réalité, les femmes ont pu se faire livrer leur épicerie à domicile :

Je suis allée dans une banque alimentaire, puis on est plusieurs comme ça, ils le voient dans notre face, je me suis faite approchée par un gars qui a fait « si tu veux plus avoir à revenir ici moi je peux t'en payer des épiceries », puis c'est un bénévole tu sais. Fa que d'expliquer aux gens dans ces organismes-là que il y a des femmes qui peuvent juste pas y aller, ben ça l'a faite en sorte que il y a des femmes maintenant qui l'ont à domicile l'aide alimentaire, ça c'est bien, elles peuvent se nourrir maintenant sans faire de clients.

Ce travail de sensibilisation pour rendre les services plus accessibles et plus adaptés peut également se faire directement dans l'organisme. Par exemple, une participante décrit comment

elle tente de rendre les services de l'organisme pour lequel elle travaille plus accessible aux femmes racisées :

J'ai une collègue qui travaille comme à la diversité, donc on travaille de pair autant pour tenter de rendre notre message plus vulgarisé parfois quand les femmes parlent pas la langue, que pour développer des stratégies pour aller rejoindre les personnes (racisées). (...) Ici on a une liste prioritaire pour avoir accès aux services, puis dans la liste prioritaire il y a les femmes immigrantes.

Enfin, certaines participantes expliquent leur contribution à l'accessibilité aux services en étant porte-parole des femmes :

Il y a des choses qui sont nommées par ces femmes-là dans certains services où elles se sentent plus jugées ou que les mécanismes d'accès sont plus ou moins adaptés. (...) Puis je pense que ça, c'est le gros de mon travail depuis toutes ces années cumulées, de tenter quand elles veulent prendre la parole de les soutenir là dedans, mais quand elles sont moins à l'aise ben je me fait leur porte-parole avec d'autres personnes pour faciliter l'accès à des services.

Par ailleurs, certaines participantes ont évoqué une inter-influence entre les collaborations et leurs interventions auprès des femmes, dans le sens où les participantes sont amenées à ajuster leurs interventions en fonction des collaborations. Dans l'exemple qui suit, la participante explique comment elle doit négocier avec la femme lorsque les services de police l'interpellent pour intervenir dans un contexte de crise, mais sans que la demande vienne à proprement parler de la femme elle-même :

Les policiers vont rencontrer une femme puis vont nous faire venir, je dis tout le temps à ces enquêteurs-là : « est-ce que la femme veut me voir », puis ils me répondent : « tu sais ces femmes-là demandent jamais d'aide, on va la prévenir que tu t'en viens, mais on lui demande pas est-ce que tu veux de l'aide ». Après que j'aie fini de parler (avec la femme) je lui laisse l'information puis je lui demande : « est-ce que tu aimerais que je te recontacte dans une semaine voir comment tu vas ou tu aimes mieux que toi tu me rappelle ou on se rappelle juste jamais » puis généralement elles le nomment.

Les participantes décrivent également travailler de concert avec plusieurs organismes sur la définition et l'identification de l'exploitation sexuelle, mais aussi sensibiliser ces organismes à leurs mandats et pratiques d'accompagnement. Par exemple, une participante raconte qu'elle sensibilise à l'approche abolitionniste qui accompagne les femmes, peu importe si elles continuent dans la prostitution ou non. Enfin, les collaborations inter-organisationnelles sont également un moyen pour avoir accès à des personnes à risque auprès desquelles elles souhaitent faire de la prévention. Les actions de prévention se déroulent principalement dans les milieux de la protection de la jeunesse ou carrefour jeunesse emploi. Les jeunes filles à risques sont sensibilisées aux cycles de recrutement et les jeunes garçons sont sensibilisés en

tant que pair aidant. Les participantes effectuent également des actions de sensibilisation en milieu scolaire.

Les collaborations inter-organisationnelles peuvent donc prendre de multiples formes telles que le travail de sensibilisation, de prévention et de partenariat, et s'opérer auprès de divers organismes, de professionnels ainsi qu'auprès de la population. Le but est de « créer un corridor de services cohérent », accessible et adapté à la réalité des femmes issues de la prostitution.

La façon dont les participantes ont décrit adapter le cadre spatio-temporel des rencontres, la nature des relations et des collaborations inter-organisationnelles met en évidence le fait qu'elles tentent d'ajuster leurs pratiques au plus près de la réalité perçue des femmes. Les participantes soulignent que l'adaptation de ces aspects de l'accompagnement est un prérequis, mais aussi complètement imbriqué à la démarche d'empowerment. Démarche que les participantes décrivent comme un processus incluant des étapes, et que nous allons maintenant développer.

3.3 Le processus d'empowerment

L'analyse de la conceptualisation de l'empowerment fait ressortir trois étapes implicites dans le processus mis en œuvre avec les femmes. Chaque participante mentionne des situations d'intervention pouvant représenter ces trois étapes, sans pour autant les nommer ainsi : (1) susciter des prises de conscience et permettre de s'affranchir de la culpabilité, (2) favoriser le travail de groupe et développer la sororité et (3) proposer une implication sociale et politique. Bien que les étapes se chevauchent parfois, elles se déroulent dans le même ordre dans tous les récits de pratiques.

3.3.1 Susciter des prises de conscience et permettre de s'affranchir de la culpabilité

Lorsqu'une relation de confiance est établie, une des premières étapes décrites par les participantes est d'amener les femmes à faire des prises de conscience. Il s'agit de « mobiliser la femme en elle-même ». En explorant le parcours de vie de la femme, en décortiquant les situations et en la questionnant, les participantes amènent les femmes à faire une recherche sur elles-mêmes :

Tout le temps je vais démarrer avec une question qui est effrayante : « où en es-tu dans ta vie ? ». Si je te pose cette question-là on en a pour huit dix heures parce que tu va faire l'inventaire de ta vie, et c'est mon métier de poser des questions, mais pas de te poser des questions pour que tu me répondes, pour que toi tu fasses une recherche sur toi-même.

Dans cette recherche, les participantes décrivent amener les femmes à prendre conscience des mécanismes qui les ont amené dans le milieu de la prostitution, de la nature de la relation avec les proxénètes et les clients, des processus qui renforcent la honte et la culpabilité, et des mythes et préjugés qui entourent la prostitution, pour n'en citer que quelques-uns. Les participantes soulignent qu'il ne s'agit pas de convaincre les femmes, mais de décortiquer les situations avec elles pour qu'elles puissent en tirer des conclusions par elles-mêmes. Une participante raconte comment elle amène les femmes à faire ces prises de conscience :

Le but n'est pas de leur projeter tout ça, de leur mettre dans la bouche ou de les brainwasher. Elles en viennent elles-mêmes à ce processus-là quand on décortique toutes les situations qu'elles ont vécues. (...) Quand qu'on fait tout le ménage ben là elles allument par elles-mêmes de se dire « ben ça allait de soi que j'allais me ramasser là ».

Selon les dires des participantes, les femmes « se jugent comme étant la cause de leur situation », mais de par ce processus de prise de conscience, être dans le milieu de la prostitution ne semble plus perçu par les femmes comme un choix personnel ni même une problématique individuelle. En ce sens, les participantes perçoivent que les femmes commencent à se déculpabiliser et à se délester d'une partie de poids de la responsabilité de leur situation :

Elles prennent connaissance que tout ce milieu-là les a amené à faire ça, fa que c'est pas individuellement qu'elles ont décidé. Au niveau de la responsabilité individuelle, les femmes avaient souvent l'impression au début que ben j'ai choisi. (...) Fa que moi je pense que c'est une belle retombée quand elle se rend compte qu'il y a comme plein de structures de situations qui les ont projeté vers ce système.

Une participante met en lumière ce processus de déculpabilisation en le comparant aux interventions qui ont été menées par la DPJ auprès d'une jeune fille qui a fugué et s'est retrouvée dans le milieu de la prostitution avec un sentiment de honte et de culpabilité. Alors que, selon la participante, l'intervention de la DPJ visait plutôt à responsabiliser la jeune fille quant aux choix qu'elle avait faits durant sa fugue, la participante décrit dans cet extrait ce qu'elle va plutôt tenter de faire :

La façon dont je vais rattraper, je vais lui demander : « ta fugue elle était pourquoi, pour avoir du plaisir, pour aller voir des amies », c'est ce qu'elle m'a nommé, puis quand je lui nommais : « est-ce que tu t'attendais à te retrouver dans un hôtel à avoir un client », elle était comme : « ben non ». (...) On oublie dans le fond que la femme qui l'a comme recrutée elle savait qu'elle était pour faire une fugue bientôt, elle s'est débrouillée pour l'accueillir.

Selon les participantes, le processus de déculpabilisation semble avoir un impact sur le fait d'aller chercher de l'aide. C'est-à-dire que si les femmes se sentent complètement responsables

de leur situation, elles seront moins à même d'aller chercher du soutien, alors que si elles perçoivent qu'elles sont aux prises avec une situation dont les causes principales se trouvent à l'extérieur, la demande d'aide serait facilitée. Une participante décrit ce mécanisme :

La honte pis la culpabilité fait garder le silence. Généralement si t'as l'impression d'avoir fait quelque chose de mal pis que c'est toi qui t'es mis les deux pieds dans le plat, pourquoi aller demander de l'aide pour sortir de ce milieu-là ? Donc si là tu réussis à percevoir que dans le fond c'est pas tout à fait de ta faute, puis que tu n'as pas à avoir honte, ben tu vas peut-être dire : « j'ai besoin d'aide ».

Par ailleurs, un risque souvent nommé par les participantes est que plus les femmes sont conscientes des processus sous-jacents à la prostitution, plus leurs expériences dans la prostitution seront douloureuses :

Au début quand les femmes me disent : « moi je continue, je fais encore une fois de temps en temps juste un client qui est là », je leur dis : « plus on va en parler puis ouvrir là-dessus moins tu vas être capable de le faire fa que penses-y bien parce que c'est un peu un non-retour, si tu vas le faire en toute conscience ça va faire mal, bien plus que d'arriver à le faire avec la déconnexion que t'arrivais à faire dans les débuts ».

Ainsi, sur la base d'une relation de confiance réciproque et lorsque la femme y est disposée, les participantes accompagnent les femmes vers des prises de conscience. Les femmes sont amenées à transformer leurs perceptions de leur situation et à s'affranchir de la honte et de la culpabilité. Selon les participantes, cette étape est un prérequis pour que les femmes puissent être mises en lien entre elles.

3.3.2 Favoriser le travail de groupe et développer la sororité

Le travail de groupe et le renforcement de la sororité visent à « mobiliser les femmes entre elles ». Les participantes vont ainsi tenter de mettre les femmes en contact avec d'autres femmes, par le biais de groupes formels au sein de l'organisme, d'un réseau informel d'entraide ou de systèmes de marrainage. Les participantes expliquent que cette mise en réseau permet tout d'abord de briser la solitude. D'autre part, selon les participantes, il est très fréquent que lorsque les femmes sortent de la prostitution elles expriment le souhait d'aider d'autres femmes qui ont un parcours dans ce milieu :

Elle a commencé à donner des conférences aux femmes dans les maisons de thérapies pour désintoxications parce que elle a été une grande toxicomane.

Des femmes qui en sortant du milieu vont s'impliquer dans le milieu on le voit quand même beaucoup. (...) On a rencontré dernièrement les survivantes avec le service de police qui s'est associé avec des femmes dans l'exploitation sexuelle qui quand rencontrent des femmes qui vont porter plainte vont les mettre en contact, qu'elles puissent en parler qu'elles puissent voir un peu les possibilités de protection.

Les participantes tentent donc d'encourager les femmes à s'aider entre elles, d'être davantage impliquées et reconnues dans leurs compétences. En effet, plusieurs participantes ont souligné que ce sont les femmes entre elles qui sont le plus susceptibles de s'aider. Selon les participantes, cela leur permet également de se décaler du processus d'accompagnement, en laissant les femmes prendre davantage de place, comme l'explique cette participante :

Je suggère beaucoup le groupe, parce que cette façon (...) il n'y a plus juste l'intervenant qui donne des suggestions ou sa vision. Là elles sont plusieurs à le faire, donc l'intervenante devient une personne parmi un groupe et elles s'impliquent l'une envers l'autre, certaines vont avoir vécu des difficultés puis trouvé des solutions qu'elle pourra partager et vice et versa.

Pour une des participantes, son travail auprès des femmes étant rendu possible par un réseau d'entraide, l'implication des femmes auprès d'autres femmes est une condition à l'existence et au bon fonctionnement du réseau. Néanmoins, le travail de groupe et le renforcement de la sororité ne sont pas sans embûches. Les participantes racontent que les femmes dans la prostitution sont souvent dans des dynamiques de méfiance, de compétition et de manipulation vis-à-vis des autres femmes. Pour une participante, cela s'explique par les nombreuses trahisons vécues, tant dans le milieu de la prostitution que dans leur milieu familial. L'idée pour les participantes est donc également de briser ces dynamiques entre les femmes, comme le soulignent ces extraits :

Une chose qui est assez commune chez ces filles là c'est toute la méfiance envers les femmes (...) et envers les hommes. Dans le milieu elles ont crée beaucoup de stratégies de manipulation pour survivre, de compétition, de trahison. Toutes les liens avec les autres filles c'est en même temps « c'est ma chum là dedans », mais en même temps « je ne peux pas trop lui faire confiance parce que c'est dangereux. »

Nous devons développer la sororité qui n'existe pas c'est comme si tout le système social faisait qu'on est toujours en état de compétition avec d'autres femmes. La sororité est très très très difficile à développer.

Le travail de groupe et le renforcement de la sororité, parfois induit par les femmes elles-mêmes, représentent pour les participantes une étape très importante du processus de rétablissement. Et les participantes n'encouragent pas seulement les femmes à s'impliquer auprès d'autres femmes mais aussi plus largement auprès des organismes et du public.

3.3.3 Proposer une implication sociale et politique

L'implication sociale et politique n'est pas forcément la finalité du travail que les participantes tentent d'effectuer avec les femmes, mais plutôt le résultat qui découle des autres étapes et une envie que les participantes perçoivent chez la plupart des femmes qu'elles accompagnent.

Comme le décrit cette participante, cette implication naît d'abord d'une volonté d'aider les autres femmes et filles :

Une jeune (...) qui est en centre jeunesse, qui a vécu de l'exploitation sexuelle, a été recrutée par les réseaux sociaux (...) puis finalement elle a pas aimé ça (...) puis après elle s'est rendu compte dans le fond de tout le système, elle a décidé de porter plainte, ça a été en cour, il a été accusé de proxénétisme parce qu'il y avait plusieurs victimes évidemment. (...) Elle continue de se faire recruter, elle tient son bout de chemin par le fait qu'elle envoie le message aux autres filles de justement « hey faut se réveiller, parce que c'est pas ça là, ça marche pas là ».

Selon les participantes, impliquer les femmes sur les plans sociaux et politiques leur permet d'être actrices du changement qu'elles souhaitent voir au niveau systémique. D'autre part, les participantes proposent aux femmes de s'impliquer pour qu'elles puissent canaliser les émotions qui peuvent découler des prises de conscience :

C'est là pour moi le moment où le feu allume puis y a juste à mettre un peu de gaz en fait. Les mettre en contact avec d'autres femmes qui pensent ça puis d'autres organismes qui pensent ça : « tu viens de découvrir ça, mais reste pas toute seule là-dedans, dans cette frustration sociale là parce que sinon ça se répercute sur tes relations ». (...) Dans le fond c'est de canaliser cette énergie, cette frustration, cette injustice-là puis les mettre en contact avec des canaux qui marchent.

Les participantes soulignent que les formes d'implication qui sont proposées aux femmes sont très diverses, dépendent de leurs champs d'action et des envies et capacités des femmes. Les participantes peuvent proposer aux femmes de rencontrer des jeunes du secondaire, de participer à une manifestation avec un organisme, de participer à une recherche, de faire une exposition, etc. Les femmes peuvent ainsi contribuer autant à déconstruire les mythes et préjugés auprès du public qu'à l'amélioration des services. Une participante donne l'exemple d'un groupe de femme qui a souhaité mettre des visages sur les victimes de la prostitution et qui en a fait une exposition à laquelle environ cinq cents personnes ont assisté :

Puis ces femmes, ça leur a faite vraiment du bien que des gens s'intéressent pour des bonnes raisons puis qui repartent avec un discours différent peut-être sur l'exploitation, ça que vraiment de leur faire sentir qu'elles ont un rôle dans ce changement de vision.

L'implication des femmes aux niveaux sociaux et politiques est selon les participantes un moyen de donner du sens aux prises de conscience, de passer d'un sentiment de responsabilité individuelle à une action collective et de rendre les femmes actrices des changements sociaux qu'elles souhaitent voir émerger. En décrivant ce processus, les participantes ont également fait part des conditions et mécanismes par lesquels il était facilité.

3.4 Les conditions et mécanismes à l'empowerment

Une condition principale a émergé des récits, soit le fait de répondre aux besoins fondamentaux des personnes accompagnées. La réponse aux besoins fondamentaux s'inscrit pour les participantes comme une condition de base nécessaire pour initier le processus d'empowerment, qui est facilité par des mécanismes qui sont organisés en deux catégories : les moyens de mise en relation et les schèmes relationnels. Les moyens de mise en relation sont les moyens que les participantes mettent en place pour engendrer des interactions et permettre aux personnes d'être actives dans leur cheminement. Les schèmes relationnels sont les attitudes décrites et manifestées par les participantes pour établir une relation de confiance. À noter qu'il ne semble pas y avoir de hiérarchie entre les moyens de mise en relation et les schèmes relationnels, les deux s'influençant mutuellement. Avant de décrire les moyens de mise en relation et les schèmes relationnels, voyons d'abord la condition qui semble fondamentale au travail réalisé par les participantes, soit le fait de répondre aux besoins fondamentaux.

Selon les participantes, répondre aux besoins fondamentaux signifie d'abord répondre aux besoins physiologiques et de sécurité. Par exemple, en accompagnant les femmes vers l'accès à des soins, à un hébergement, à de la nourriture et à la défense de leurs droits :

Répondre aux besoins primaires de la vie, c'est manger, dormir, essayer d'avoir les cartes d'assurance maladie pour qu'elles puissent se faire soigner parce que souvent elles ont perdu tout ça.

Comme le précise cette participante, ce travail pour répondre aux besoins fondamentaux est généralement initié à la demande des femmes :

La première demande des femmes va toujours être sur les besoins fondamentaux. Elle est toujours en situation d'urgence : elle sort de détention, elle est toxicomane, elle veut aller en thérapie... Alors nous on avait toutes ces ressources immédiates là pour répondre à ces besoins-là, trouver un appartement, équiper l'appartement, l'aider à aller à la DPJ.

Et bien que certaines participantes évoquent vouloir accompagner les femmes au-delà de la réponse aux besoins fondamentaux, c'est souvent une source de motivation pour se rendre dans des organismes comme le souligne cet extrait :

Souvent elles ne veulent qu'un certain niveau d'aide qu'est une aide de répondre à leurs besoins fondamentaux immédiats. Et des fois t'es pas capable de la faire dépasser ça. Elle vient, elles sont habituées d'aller dans les organismes communautaires pour avoir de la nourriture.

La réponse aux besoins fondamentaux apparaît comme essentielle dans un contexte où les participantes décrivent le processus de sortie de la prostitution comme une transition qui nécessite la reconstruction globale des différentes sphères de la vie. En effet, tel que le suggèrent les participantes, les repères, fonctionnements et habitudes que les femmes ont développés au sein du système prostitutionnel ne sont pas transférables au milieu hors prostitution. Une participante explique que les fonctionnements des femmes peuvent tellement être sous le joug du système prostitutionnel qu'elles n'ont aucun repère dans le milieu hors de la prostitution. Ainsi, répondre aux besoins fondamentaux inclut également la reconstruction de l'identité, des relations et des habitudes de vie.

Enfin, pour certaines participantes, répondre aux besoins fondamentaux implique d'accompagner les femmes vers les services. Pour se faire, soit les participantes accompagnent physiquement les femmes dans les organismes (médecin, centre d'hébergement), soit elles les accompagnent dans les démarches à réaliser pour avoir accès à tel ou tel service (aide sociale, banque alimentaire). Dans cette citation, la participante explique que ses pratiques d'accompagnement peuvent en soi, représenter une porte d'entrée vers les autres services :

Puis il y en a aussi qui veulent rien savoir des organismes en général (...). Puis là à force de nous connaître ben là elles vont finalement vers d'autres organismes. (...) Je trouve cela bien parce que l'on peut pas tout assumer.

Répondre aux besoins fondamentaux, se révèle ainsi comme un aspect essentiel de l'accompagnement. À la fois pour construire les bases d'une autonomie nouvelle, mais aussi pour créer les conditions nécessaires au processus d'empowerment qui est facilité par les mécanismes que nous allons maintenant développer.

3.4.1 Les moyens de mise en relation

Reconnaître l'expertise des femmes. Les participantes décrivent l'importance de reconnaître l'expertise des femmes afin de les mobiliser « en elles » et « entre elles ». La reconnaissance de leur expertise se représente tout d'abord par la reconnaissance de leur expérience comme une compétence fondamentale dans le processus de rétablissement. Selon les participantes, les connaissances expérientielles que tirent les femmes de leurs vécus ont bien plus de poids que les connaissances théoriques des intervenantes. Cette participante décrit l'importance de ses connaissances vis-à-vis des autres femmes :

Personne n'a la compétence qu'une autre femme a et une femme qui se rétablit, une femme qui avance c'est un modèle pour les autres.

Ainsi, plusieurs des participantes soutiennent qu'elles ne prennent pas pour acquis ou ne s'appuient pas sur leurs propres conceptions, tant sur le plan clinique que sur la vie en général, pour accompagner et guider les femmes. Par exemple, comme le décrit cette participante, elle ne se sent pas légitime d'évaluer le choix des femmes :

Je suis qui moi pour dire : « ben c'est comme ça qu'on devrait vivre, puis c'est comme ça qu'on devrait s'occuper de ses enfants, puis c'est comme ça qu'on devrait avoir un chum, une relation saine, c'est ça, puis toi tu sais pas ce que tu vis ».

Qu'ils concernent ou non l'accompagnement, les participantes expriment leur volonté de respecter le choix des femmes même si elles sont en désaccord. Comme le souligne cette participante, la priorité est donnée au fait que ce soit la femme qui prenne une décision :

Je prends jamais de décision à leur place, je trouve cela important que ce soit sa décision même si je trouve que c'est la pire décision au monde là, puis je respecte leurs décisions.

D'ailleurs, trois participantes ont explicitement exprimé qu'elles ne considéreraient pas le fait de retourner dans le milieu de la prostitution comme une défaite. Au contraire, elles ont décrit le fait de retourner dans le milieu comme faisant partie du processus de changement. Une participante décrit sa façon d'aborder le retour des femmes dans la prostitution en cours de suivi :

Même si la personne décide qu'elle poursuit pas son suivi pis qu'elle retourne dans le milieu pour moi c'est pas un cas critique, ça fait partit du processus puis quand qu'elle appelle on la prend puis pour moi c'est pas de la prendre toujours en arrière si elle a faite un bout de chemin puis on s'est arrêté là on va refaire un autre bout de chemin.

Ainsi, les participantes expliquent que la reconnaissance de l'expertise des femmes nécessite de considérer leurs besoins et demandes comme valables et légitimes, et d'accompagnement des femmes en fonction de ceux-ci. Par exemple, bien qu'une participante ait proposé à une femme de porter plainte contre un homme qui l'a harcelait à la banque alimentaire, la femme a plutôt souhaité qu'une personne soit présente pour surveiller, la participante a donc accompagné la femme dans ce sens :

Moi je lui demandais : « mais qu'est-ce que tu aimerais ? », « j'aimerais ça qu'y ait quelqu'un, il nous laisse toutes dehors, ben il pourrait y avoir quelqu'un présent qui a le droit d'intervenir », « OK ben on va trouver ». Fa que tsé partir vraiment de elle de ce qu'elle a besoin.

Cette même participante raconte comment elle a dû dans une autre situation se confronter aux autres membres de son équipe qui tendaient à aller à l'encontre de ce que la femme demandait :

Les intervenantes disaient que cette femme-là elle vivait pas de violence, mais je disais : « mais oui elle en vit de la violence » (...). Fait que finalement je l'ai apporté dans une maison d'hébergement dans une ville, même si eux ils voulaient pas, moi j'ai quand même fait les démarches pour elle parce que c'est ça qu'elle voulait cette femme-là.

En somme, les participantes considèrent que les femmes, de par leurs expériences, ont les savoirs et les compétences nécessaires autant pour leur propre processus de rétablissement que pour soutenir les autres femmes. Pour les participantes, reconnaître l'expertise des femmes nécessite également de considérer leurs demandes et besoins comme légitimes et de les accompagner dans ce sens. Tel que mentionné plus haut, cette adaptation aux demandes et besoins exprimés par les femmes se fait dans la limite des frontières subjectives de la relation, qui sont différentes pour toutes les participantes et pour chaque relation particulière.

Impliquer dans la prise de décision et les actions. Les participantes décrivent impliquer les femmes à deux niveaux : au niveau de la prise de décision et au niveau des actions à poser en conséquence. Selon les participantes, l'implication des femmes dans la prise de décision est essentielle pour que ces dernières puissent « diriger », « guider » les participantes afin qu'elles puissent les accompagner dans une direction qui réponde à leurs besoins :

C'est vraiment la femme qui va me diriger, je leur dis toujours : « je peux t'aider avec des outils, des concepts, ou des apprentissages, mais ça va être à toi de me dire si avec toi ça colle ou ça colle pas » (...). Fa qu'on s'ajuste comme ça, de rencontre en rencontre, pour s'assurer que dans le fond ce soit aidant.

Par exemple, les participantes décrivent impliquer les femmes dans l'identification des besoins et des priorités, le choix des modalités d'accompagnement et l'élaboration projets à mettre en œuvre au sein de l'organisme. Pour impliquer les femmes dans ces différents aspects de l'accompagnement, une participante décrit qu'elle met en lumière tout ce qui est possible de faire et laisse la femme déterminer ses priorités et la façon dont elle souhaite être soutenue :

Je vais étaler un peu tout ce qui est possible de faire avec elle, pis je vais lui demander : « qu'est-ce qui est prioritaire en ce moment ? », tsé on va étaler ensemble tout ce qui est difficile (...). « Si tu as besoin que je t'accompagne pour le service de police ou quoi que ce soit je peux le faire, mais si tu sens que tu peux y aller toute seule ou que t'es déjà accompagnée, je vais te donner le contact pis ça va être correct ». Fa que c'est vraiment de la négociation : « je peux faire ça pour t'accompagner, mais à toi de me dire en quoi ta besoin ».

Les participantes relatent impliquer également les femmes dans toutes les démarches qui les concernent. Qu'il s'agisse des démarches administratives, judiciaires, ou sociales, les participantes ne les font jamais à la place des femmes. Dans cet exemple, la participante déplore les conséquences de faire les démarches à la place des femmes :

Certaines intervenantes ont déterminé d'avance ce qui était nécessaire pour que la femme elle soit autonome, mais sans l'impliquer dans le processus fa que « je vais faire ta carte de RAMQ, sinon tu vas pas le faire, je vais faire tes demandes d'aide sociale ». Les femmes sont juste comme « ben ça a été faite pour moi je sais pas comment ça a été faite puis là faudrait que je recommence, mais j'ai aucune idée de comment procéder (...) ».

Toutefois, les participantes précisent qu'elles impliquent les femmes en fonction de leurs habiletés ou capacités, car des femmes peuvent par exemple être illettrées. Ainsi, il ressort des récits que les femmes sont au minimum présentes lors de la réalisation des démarches qui les concernent, mais peuvent tout aussi bien prendre en charge une partie ou la totalité de la démarche. En somme, en impliquant les femmes dans les différents aspects de l'accompagnement, tant au niveau de la prise de décision que des actions à mener, les participantes amènent les femmes à se positionner dans une démarche active d'utilisation de services et non dans une posture passive de réception de service.

Valoriser et cultiver l'optimisme. Le discours des participantes est optimiste et porté à valoriser les femmes. Les participantes portent effectivement de l'attention aux forces et compétences des femmes. Dans leurs récits, les participantes soulignent « la résilience », « l'intelligence », « les capacités d'observation », « la persévérance » et « les divers talents des femmes » pour n'en citer que quelques unes. Dans cet exemple, la participante explique l'attention qu'elle porte aux forces des femmes :

Elles ont de la résilience, (...), elles ont le sens de l'observation, tsé fa que c'est ça qu'on développe davantage puis qu'on va chercher. (...) Quand je décèle ça pour mettre à profit tsé toute cette richesse à l'intérieur malgré les épreuves qu'elles ont passé.

La valorisation des femmes peut également se faire en les exposant à de nouvelles activités dans lesquelles les femmes peuvent potentiellement se découvrir des compétences et des intérêts. Les participantes ne valorisent donc pas seulement les femmes dans les habiletés que ces dernières manifestent, mais sont optimistes quant aux compétences que les femmes pourraient développer dans une diversité d'activité comme dans l'art ou l'artisanat. Dans l'exemple qui suit, la participante souligne l'importance de créer des espaces dans lesquels les femmes peuvent être valorisées dans de nouveaux domaines :

J'ai l'impression que d'avoir créé cette ouverture-là que y a d'autres choses que la prostitution ou que la consommation tsé, puis certaines sont comme « ben moi je suis juste bonne pour faire du ménage dans des chambres d'hôtel ». (...) De voir ben que « des compétences t'en a plein, t'en a développé quand t'as faite telle telle chose, (...) tu vois tu comment là-dedans t'es douée puis là », ça fait comme de l'espace.

Afin de mettre en lumière l'importance de la valorisation, une participante relate comment d'autres intervenantes peuvent prendre pour acquis les incapacités des femmes :

On dirait que les intervenantes prennent pour acquis qu'elles ne sont pas capables de s'organiser, qu'elles ne sont pas capables d'arriver à un succès, à maintenir la sobriété.

De leur côté, les participantes décrivent donner de l'importance aux petits succès du quotidien et se réjouissent avec les femmes des événements que ces dernières définissent comme des succès :

Solliciter le fait que « ben ça fait deux jours que t'as pas consommé et ça fait vraiment longtemps que ça a pas faite deux jours », ça que c'est un succès.

Il ressort également des récits que les participantes ne se reconnaissent pas le mérite des succès vécus par les femmes, considérant plutôt que ce sont le résultat des efforts fournis par les femmes elles-mêmes :

Leur résultat ne nous appartient pas, il appartient à la femme parce que ça demande un moyen de détermination que de passer à travers tous ces traumas avec des moyens qu'on a pas.

Ainsi, les participantes valorisent les femmes tout au long de leurs récits et expriment leur optimisme quant aux possibilités d'amélioration de leurs situations.

Cette section a permis de mettre en lumière les moyens de mise en relation nécessaires pour engendrer des interactions et permettre aux personnes d'être actives dans leurs cheminements. Les participantes ont également décrit des schèmes relationnels, permettant d'établir et de soutenir une relation de confiance, que nous allons maintenant aborder.

3.4.2 Les schèmes relationnels

Les participantes n'utilisent pas le terme de schème relationnel, toutefois, elles les nomment ou y font référence implicitement dans les exemples qu'elles tirent de leur pratique. Deux schèmes relationnels principaux émergent des récits : la disponibilité à l'autre et la congruence par rapport à soi. Ces deux schèmes, empruntés à la psychoéducation (Gendreau, 2001), ont été utilisés pour représenter et organiser la multitudes de termes utilisés par les participantes pour décrire leur savoir-être : accueil, disponibilité, authenticité, honnêteté, intégrité, confiance etc. Ces deux attitudes relationnelles sont selon les participantes, essentielles à l'établissement d'un lien de confiance.

La disponibilité à l'autre. Les participantes décrivent la disponibilité comme « être une présence au quotidien ». La disponibilité des participantes semble également étroitement liée

à l'accueil, l'ouverture, le non-jugement et l'accessibilité. En effet, de la première rencontre aux phases de rechutes, les participantes racontent manifester une attitude accueillante envers les femmes. Plusieurs participantes soulignent l'importance de cette attitude, associée à du non-jugement, notamment lors de la première rencontre :

La première étape c'est l'accueil, l'accueil tel quel pour arriver à ce que le lien se crée.

Le fait de ta posture qui est non jugeant et que tu accueilles la femme telle qu'elle est, l'impact c'est que ça crée un lien de confiance, ça permet l'établissement d'une relation sincère et authentique.

Selon les participantes, il est nécessaire d'être accueillante et accessible lorsque les femmes vivent une situation de crise. Cela permet aux femmes de revenir vers les participantes dans des situations difficiles en sachant qu'elles ne se feront ni juger ni blâmer pour leurs actions.

Le fait d'être accueillante comme ça ce que je vois c'est qu'elles reviennent quand qu'elles ont besoin, elles vont penser à moi tsé, elles peuvent avoir essayé d'autres solutions, mais à un moment donné elles font comme « hey c'est vrai elle est là fa que je vais quand même revenir ». Fa que c'est comme sécurisant de savoir que « c'est pas grave si je me suis auto sabotée dans mes efforts ou si j'ai reconsommé, il va quand même y avoir quelqu'un qui va être à l'écoute et accueillant ».

Enfin, selon les participantes, être disponible c'est également accepter d'être un outil :

Je n'étais que disponible pour elles pour être l'outil et c'est ça la pédagogie d'empowerment c'est être en disponibilité totale entière à l'autre.

La congruence par rapport à soi. Le concept de congruence a été privilégié pour représenter les termes « authenticité », « intégrité » et « honnêteté » utilisés par les participantes. C'est l'attitude à laquelle les participantes ont le plus fait référence dans leurs récits. Selon les participantes, leur authenticité est l'ingrédient essentiel qui permet de nouer une relation sincère avec les femmes. D'ailleurs, plusieurs participantes racontent que les femmes leur signifient que c'est quelque chose qu'elles apprécient :

Ce que les femmes me disent là qu'elles aiment, je sais que je suis vraiment très très authentique puis les femmes me disent que c'est un plus parce qu'elles osent l'être aussi.

Ainsi, en étant authentiques, les participantes invitent les femmes à en faire autant. Les participantes expliquent que du fait qu'elles reconnaissent leurs vices, les femmes ne les cachent plus non plus. Par exemple, une participante explique que son honnêteté encourage les femmes à être davantage honnêtes, notamment sur leur façon de consommer :

Ben il y a l'honnêteté, tsé il y a beaucoup de femme qui m'ont dit : « tsé t'es la première à qui je le dis, mais ouais dis le pas à d'autres », ça c'est probablement celui que je suis le plus contente là parce que tsé tu peux pas aider pareille une fille sachant qu'elle est sur

le speed 24/24 que si tu le sais pas, je trouve que c'est important de savoir qu'elle est complètement gelée tout le temps.

Comme le racontent les participantes, la place centrale de l'intégrité dans leur savoir-être implique également qu'elles agissent en accord avec leurs valeurs. Par exemple, il arrive que des participantes refusent d'accompagner certaines femmes selon leur façon d'aborder la prostitution ou les attentes qu'elles ont des services. Voici un extrait qui représente ce type de situation :

C'est sur qu'une travailleuse qui viendrait me voir puis que dirait ben moi j'arrive plus à le faire parce que j'ai des flash-back puis tout ça pis là j'aimerais ça que tu m'aides à travailler pour continuer à faire mon métier puis me déconnecter, là je pourrais pas là parce que ça va à l'encontre de mes croyances fa que je l'a référerai.

Par ailleurs, les participantes décrivent comment elles-mêmes manifestent les comportements et les attitudes qu'elles attendent des femmes. Par exemple, il peut s'agir de la sobriété et du mode de vie des alcooliques anonymes :

Toute la problématique de la sobriété c'est tellement dur, mais ce n'est pas une utopie d'être à jeun. (...) Je connais le mode de vie des douze étapes parce que je l'applique dans ma propre vie et dans certains cas je ne m'en vante pas, mais toutes les femmes savent que j'ai eu un problème d'alcoolisme.

D'ailleurs, selon cette participante, le fait que « les intervenantes elles-mêmes ne connaissent pas le mode de vie des alcooliques anonymes » est un obstacle pour proposer cette ressource aux femmes. Une autre participante, qui a fait l'expérience de la prostitution, raconte comment sa démarche personnelle de prendre la parole publiquement – malgré les obstacles – a inspiré d'autres femmes à en faire autant :

Je sais qu'il y a des femmes qui ont pris la parole publiquement par ce qu'elles se sont dit : « elle a trois enfants puis elle le fait, fait que je peux le faire », puis tsé j'ai eu des menaces puis toutes (...) les femmes c'est ce qu'elles perçoivent fait que vu que je l'ai fait avec ces deux obstacles là ben elles le font quand même.

Elle raconte également que le fait d'accompagner d'autres femmes la pousse à ne pas retourner dans le milieu de la prostitution :

En même temps je ne retournerais jamais dans ce milieu (la prostitution) là parce que je veux pas avoir à avouer aux femmes que j'ai faite ça, puis je veux pas avoir à leur cacher fait que ça m'aide aussi.

En somme, les participantes décrivent plusieurs attitudes relationnelles interreliées auxquelles elles font appel pour tisser un lien de confiance avec les femmes qu'elles accompagnent. Les participantes estiment que la confiance des femmes est la chose la plus difficile à obtenir, due à leur parcours d'abus et d'oppression, mais aussi au contexte souvent caractérisé par l'urgence,

dans lequel elles se rencontrent. Ces attitudes se révèlent donc essentielles pour construire un lien qui permettra de traverser les rechutes et les longues périodes de silence tout en préservant la relation.

3.5 Les tensions et paradoxes des pratiques d'empowerment

Les analyses ont permis de souligner les tensions et paradoxes vécus par les participantes dans leurs pratiques. En effet, les participantes ont décrit : (1) l'interaction parfois paradoxale entre la volonté des participantes de favoriser l'empowerment des femmes et les besoins, capacités et réalités de ces dernières et (2) les tensions reliés au fait de poser des limites dans un contexte de proximité aux frontières flexibles.

3.5.1 La « prise en charge » dans une démarche d'empowerment

Tel que mentionné plus haut, les contextes de vie des femmes exigent, entre autres stratégies, de les soutenir vers une réponse à leurs besoins physiologique et de sécurité, tels qu'avoir accès à des soins, trouver un logement, un emploi, une formation, mettre à jour des papiers, etc. Plusieurs participantes perçoivent que ce soutien nécessite une forme de « prise en charge » des femmes. Notamment en raison de l'ampleur du travail à réaliser, mais aussi parce que les femmes ne savent souvent pas par quoi commencer tel que le décrit cette participante :

Une femme qui se retrouve sans ressources, c'est vraiment un gros gros défi, puis souvent elles ne savent pas par où commencer, ou qu'est-ce qui peut se faire, qu'est-ce qui existe. Des fois justement elles ont besoin de prise en charge dans certaines situations au niveau de la sécurité, au niveau de la santé, au niveau de pleins d'aspects.

Néanmoins, les participantes perçoivent que cette « prise en charge » est contradictoire avec les principes d'empowerment qu'elles souhaitent mettre en application avec les femmes. Dans cet extrait, la participante distingue le « besoin d'une prise en charge » et le « besoin de s'autodéterminer » comme deux pôles avec lesquels elle doit jongler :

Ce qui est vraiment difficile c'est qu'en même temps y ont besoin de s'autodéterminer, mais en même temps y ont besoin d'une certaine prise en charge. Fa que c'est là le défi là vraiment vraiment vraiment qu'elles deviennent pas liées ou prises dans cette prise en charge là, puis qu'elles développent leur autonomie.

Ainsi, plusieurs participantes évoquent qu'elles doivent rester vigilantes à ce que les femmes ne deviennent pas dépendantes à long terme. Comme l'explique cette participante, cela amène les participantes à doser leur « prise en charge » :

Je peux l'accompagner sans toutefois développer une certaine prise en charge parce qu'à chaque fois qu'elle a un besoin quelconque elle a juste à m'appeler pour que je puisse l'orienter parce que je les ai les réponses. Pour moi c'est le défi en début de relation de bien établir ce cadre-là dans le sens où j'ai les outils pour t'orienter, je peux t'aider à faire un bout de chemin, mais je veux pas devenir la ressource pour tous ces besoins.

D'autres participantes considèrent que la « prise en charge » est un obstacle à la finalité du travail qu'elles souhaitent réaliser avec les femmes, notamment parce que cela implique un long processus avant d'arriver à un sentiment d'accomplissement :

Lorsqu'elle arrive il y a beaucoup de points à regarder avant d'arriver à dire : « cette femme là oui elle ouvre ses ailes vers sa vie elle prend sa vie en main, elle se responsabilise ».

Pour une autre participante, il s'agit d'un « consumérisme » de services, dans le sens où la femme fait appel aux services uniquement pour des besoins matériels et urgents, mais ne se mobilise pas pour effectuer un changement durable dans sa vie :

La condition de ces femmes est tellement grave que très souvent elles ne veulent qu'un certain niveau d'aide qu'est une aide de répondre à leurs besoins fondamentaux immédiats. Et des fois t'es pas capable de la faire dépasser ça, elle vient consommer des services c'est triste à dire nous sommes dans une société de consommation.

Bien que la prise en charge génère chez des participantes un sentiment de ne pas pouvoir aller là où elles le souhaitent avec les femmes, il est possible que les visions de l'empowerment et de la prise en charge puissent justement être conjuguées dans le contexte relationnel décrit par les participantes.

3.5.2 Négocier les limites

Tel que mentionné plus haut, la nature de la relation nécessite une négociation constante des frontières. Alors que cette négociation semble souvent être bien vécue, les participantes évoquent qu'elle peut tout de même soulever des émotions et des questionnements. En lien avec le contexte relationnel de proximité, une participante raconte son ambivalence à poser des limites, sa difficulté à trouver un équilibre entre le fait de se respecter sans toutefois créer de distance ou de rupture dans la relation :

Dans le travail de proximité, il y a toujours les limites à mettre (...). Puis j'ai l'impression souvent de marcher sur des œufs, j'essaie d'être proche et en même temps de mettre des limites. Puis certaines femmes dépassent largement les limites là, puis comme toutes les portes se ferment partout pour elles ben moi je me sens mal de leur fermer la porte aussi tsé.

D'ailleurs, selon plusieurs participantes, le caractère subjectif et personnalisé des frontières de la relation n'est pas toujours compris par les femmes. Dans cet extrait, la participante raconte l'envahissement qui peut en découler :

Je fais quand même attention là, mais peut-être pas toujours assez, puis il y a pas beaucoup de frontières, en fait il y a certaines femmes avec qui je trouve il faut que je sois plus prudente. (...) Tsé je veux pas que les femmes considèrent toutes que je suis leur meilleure amie, tsé il y en a certaine que je voyais là l'envahissement potentiel qui pourrait avoir sur ma vie tsé, puis je comprends en même temps là, tsé les femmes qui sont complètement seules, puis j'essaye de les référer vers des réseaux puis de briser leur solitude, mais je peux pas avoir toute la responsabilité.

Dans cette zone floue où les limites ont un équilibre fragile, les participantes relatent des exemples d'intervention qui ont mal tourné. Dans une de ces situations, la participante était chez une femme qui ne cessait de recevoir des appels téléphoniques d'un homme violent avec elle. La participante raconte qu'elle a décidé de répondre au téléphone, avec l'accord de la femme, mais que cela n'a pas plu à l'homme en question qui est ensuite venu au domicile de la femme et a été violent envers elle. Une autre participante raconte :

C'est probablement la pire chose que j'ai faite là, j'ai référé une femme à un genre de prêteur sur gage, moi je faisais affaire avec puis il avait tout le temps été super correct avec moi, puis il semblerait qu'il ai été menaçant avec elle, j'ai arrêté de faire ça.

Enfin, bien que cela n'eut été que très rarement abordé, certaines participantes ont souligné l'épuisement qu'elles pouvaient ressentir en lien avec la relation de proximité, mais aussi le contexte temporel des rencontres comme le décrit cette participante :

De toujours ouvrir son horaire comme étant accessible pour une urgence ça donne aussi j'ai besoin de congés de santé mentale, parce que ça fait pas de bon sens on dirait qu'elles vivent toutes dans des films d'Hollywood là, ils leur arrivent un million d'affaires que c'est improbable que ça t'arrive.

L'analyse a permis de faire ressortir les tensions et paradoxes rencontrées par les participantes dans leurs pratiques : négocier le processus vers l'empowerment des femmes lorsqu'une prise en charge est nécessaire et composer avec les glissements liés aux frontières relationnelles subjectives et flexibles. Ces tensions et paradoxes, relativement spécifiques, s'incarnent dans un contexte où le travail des participantes est en soi un défi puisqu'il se fait en dehors des sentiers battus et doit de façon générale se confronter à certaines normes de la relation d'aide, desquelles leurs pratiques se décalent. C'est ce que nous allons entre autres développer dans la discussion.

Chapitre 4 : Discussion

Cette recherche avait comme objectif de conceptualiser les pratiques d'empowerment dans la relation d'aide à partir des descriptions et du vécu d'intervenantes qui accompagnent des femmes avec un parcours de prostitution. Cet intérêt pour les pratiques d'empowerment naquit de certains doutes et questionnements qui m'habitaient lors de ma formation. Ces doutes se sont transformés en inconforts lorsque, dans ma pratique d'intervention, je sentais que mon rôle était associé à différentes formes de pouvoir, qui laissaient des marques dans la façon de percevoir les personnes accompagnées, d'aborder leurs situations, d'articuler nos interventions et surtout, d'interagir avec elles.

Les écrits sur l'empowerment et les interventions psychosociales dites d'empowerment présentent des similitudes, mais également des tensions et parfois des paradoxes (Breton, 1994 ; Le Bossé, 1996 ; Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009 ; McWhirter, 1991 ; Rappaport, 2002). La plupart des écrits soulignent l'importance du partage du pouvoir et considèrent les difficultés individuelles comme étant enracinées dans un système de forces sociales, politiques et culturelles oppressives qui ne peuvent être résolues sans changer les systèmes et les structures desquelles elles surviennent. Les écrits abordent également plusieurs niveaux d'action, soit individuels, collectifs et structurels et incluent des composantes cognitives, comportementales et relationnelles. Or, certains écrits donnent plus d'importance aux transformations sociopolitiques alors que d'autres mettent davantage l'accent sur la capacité individuelle à reconnaître et manifester son propre pouvoir d'agir. En ce sens, le cœur de l'empowerment tel que décrit par certains théoriciens demeure l'individu et sa capacité à se prononcer et à participer à la vie sociopolitique. Ce qui a été critiqué par plusieurs théoriciens et praticiens qui suggèrent que le concept d'empowerment a pu être perverti à travers le temps en plaçant l'individu au cœur des responsabilités et en mettant l'accent sur l'acquisition de biens matériels comme démonstration du pouvoir au détriment d'autres formes de pouvoir (Cornwall, 2016 ; Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009). Ces critiques viennent soulever plusieurs questions en regard du contexte de l'étude. Comment est-ce que des intervenantes psychosociales œuvrant auprès de femmes ayant un parcours de prostitution conceptualisent et pratiquent l'empowerment ? Comment ces apprentissages peuvent nous éclairer sur notre façon d'enseigner l'intervention psychosociale auprès de groupes ayant des parcours de vie qui peuvent les placer dans une marge sociale ? Étant moi-même psychoéducatrice et voyant le potentiel de ma profession – malgré les limites que je puisse y trouver – je souhaite également à travers cette discussion mobiliser les points de référence des psychoéducateurs afin de réfléchir

à des ponts entre les approches d'empowerment et nos apprentissages disciplinaires. Et ce, dans le but de permettre aux étudiants et professeurs de psychoéducation de s'approprier les connaissances partagées par les participantes.

De nature qualitative, cette recherche compréhensive a souhaité impliquer les participantes dans la production de savoir en partant de leurs vécus et considérations, mais aussi en validant auprès d'elles les résultats de l'étude. C'est donc à partir des récits des participantes que les pratiques d'empowerment ont été décrites, explorées et conceptualisées. Les résultats sont le produit d'entretiens semi-dirigés, réalisés individuellement auprès des participantes, puis analysés de façon inductive. Les participantes qui ont été interviewées sont dans une posture abolitionniste vis-à-vis de la prostitution, en la considérant notamment comme une problématique sociale et collective. En ce sens, les participantes souhaitent que leurs pratiques aient, en plus des impacts sur les personnes accompagnées, des impacts plus larges, notamment sur les autres services et le grand public. L'approche utilisée par les participantes, dite une approche d'empowerment, ne s'opérationnalise pas à partir de lignes directrices précises et explicites, étant donné que le concept manque de clarté quant à sa définition et la façon dont il s'articule et se vit en intervention psychosociale individuelle. Pourtant, tel que les résultats l'ont mis en lumière, de nombreux éléments convergent dans les récits des pratiques. Les résultats ont donc permis d'offrir un portrait des pratiques d'empowerment, telles que comprises et articulées dans un contexte précis, portrait sur lequel nous allons maintenant porter un regard critique.

Dans la discussion, nous proposerons tout d'abord des liens entre les résultats et les écrits scientifiques sur les théorisations de l'empowerment. Ensuite, nous déploierons les contributions de la recherche au champ d'études de l'empowerment, soit la façon d'aborder l'empowerment comme un processus, la place et le sens que les participantes donnent à la relation dans leurs pratiques, les défis et limites des pratiques décrites, le caractère en marge mais intégratif des pratiques et les ponts avec le modèle psychoéducatif. Puis, nous ferons le bilan des implications de l'étude pour l'intervention et la recherche. Et enfin, nous retracerons les forces, mais aussi les limites de cette recherche.

4.1 Mise en lien des résultats avec les écrits scientifiques

Les pratiques d'empowerment telles que décrites par les participantes semblent s'exercer sur les trois niveaux d'empowerment généralement reconnus dans les écrits scientifiques :

individuel, collectif et structurel. Et inclure les cinq degrés d'empowerment décrits par Longwe (1991) : le degré de bien-être, le degré d'accessibilité aux ressources et aux services, le degré de conscientisation et de sensibilisation, le degré de participation et de mobilisation et le degré de contrôle. Nous allons maintenant voir comment les participantes intègrent ces cinq degrés à travers le prisme des trois grands niveaux d'empowerment.

4.1.1 Le développement de l'empowerment au niveau individuel

Répondre aux besoins fondamentaux. La réponse aux besoins fondamentaux fait référence au premier degré d'empowerment tel que mentionné dans le cadre de Longwe (1991), soit le degré de bien-être. Bien que cela ne nécessite pas nécessairement de s'attaquer aux causes structurelles du manque de pouvoir, Longwe (1991) suggère que ce degré est une condition pour l'atteinte des quatre autres degrés d'empowerment. De même, les participantes ont décrit la réponse aux besoins fondamentaux comme une condition au développement de l'empowerment, mais sans pour autant la décrire comme une forme d'empowerment en soi. Les participantes ont également évoqué les risques de glissements vers une dépendance des services lorsque la réponse aux besoins fondamentaux est associée à une forme de prise en charge. Il serait donc possible de suggérer que malgré les ambivalences, cette prise en charge peut être, dans le contexte relationnel décrit et les moyens de mise en relation utilisés, nécessaire pour que les femmes s'autonomisent.

Conscientisation et sensibilisation. Représenté comme le troisième degré d'empowerment (Longwe, 1991), la conscientisation et la sensibilisation correspond au fait d'accompagner les personnes vers des prises de conscience sur la nature structurelle des difficultés vécues, telles que les inégalités, la stigmatisation et le manque de ressources. Ainsi que de nombreux auteurs l'ont souligné, les participantes ont expliqué que prendre conscience de la nature structurelle des difficultés aide les personnes à sortir du sentiment de honte et de culpabilité (Baker, Dalla et Williamson, 2010 ; Lanctôt et al., 2016 ; Moane, 2003). Et sortir du sentiment de honte et de culpabilité, qui peut toutefois perdurer pendant plusieurs années après avoir quitté le milieu, permet en retour aux femmes de se reconnaître victimes et d'accepter de recevoir de l'aide. En effet, les participantes, comme de nombreux chercheurs et cliniciens, ont suggéré que la culpabilité est une barrière entre l'individu et les ressources dans l'environnement (Lanctôt et al., 2016).

Le contrôle. Considéré comme le cinquième degré d'empowerment (Longwe, 1991), le degré de contrôle est celui où les individus prennent des décisions et celles-ci sont pleinement reconnues. C'est à travers les moyens de mise en relation, soit la reconnaissance de l'expertise

des femmes, l'implication dans les décisions et les actions et la valorisation des femmes que les participantes créent des opportunités de prise de décision et stimulent les personnes à participer. Selon plusieurs auteurs, le degré de contrôle étant étroitement relié à la notion de pouvoir (Batliwala, 2007 ; Lemay, 2007), il est possible de suggérer que par ces moyens, les participantes créent des espaces au sein desquels les femmes peuvent faire l'expérience d'une prise de pouvoir.

4.1.2 Le développement de l'empowerment au niveau collectif

Participation et mobilisation. Faisant référence au quatrième degré d'empowerment, la participation et la mobilisation s'articulent dans les récits des participantes à travers deux étapes : le travail de groupe et le développement de la sororité et l'implication sociale et politique. Dus aux dynamiques de méfiance et de compétition qui peuvent exister dans les relations entre les femmes qui ont un parcours de prostitution, le travail de groupe et le développement de la sororité semblent être des prérequis à la participation et mobilisation collective dans le sens où cela permet de stimuler l'entraide, la réciprocité et la solidarité. Selon Nelson et Prilleltensky (2010), grâce à la synergie de l'association, la confiance mutuelle, le sens de la communauté et l'action collective, le groupe peut représenter un potentiel important dans l'amélioration du bien-être de ses membres. En ce sens, la participation et la mobilisation des femmes semblent impliquer une interaction entre les niveaux individuels, collectifs et structurels de l'empowerment. En effet, en renforçant les liens entre les femmes, les femmes développent une plus grande estime d'elles-mêmes et un sentiment d'efficacité qui accroissent l'impact qu'elles peuvent avoir sur le système oppressant au sein duquel les difficultés personnelles et collectives s'enracinent (Goodman et al., 2004). De même, la participation et la mobilisation des femmes permettent de réduire les déséquilibres de pouvoir entre les personnes et les structures, au sein même de la relation d'aide (Lemay, 2007).

4.1.3 Le développement de l'empowerment au niveau structurel

Favoriser l'accessibilité des ressources. Étant le deuxième degré d'empowerment décrit par Longwe (1991), favoriser l'accessibilité des ressources se révèle comme un autre prérequis (après la réponse aux besoins fondamentaux) au développement des autres degrés d'empowerment. Pour les participantes, il s'agit plus précisément de favoriser l'accessibilité des services, ce qu'elles ont décrit exercer à deux niveaux. Auprès des organismes partenaires en adaptant la nature des collaborations, et dans leurs propres pratiques en adaptant les conditions de l'intervention. Bien que les participantes soulignent la nécessité que plusieurs services soient impliqués auprès de ces femmes en raison des multiples problématiques et besoins qui

découlent de leurs parcours, les collaborations ne sont pas toujours faciles. Les participantes se confrontent souvent à des modèles d'intervention en silo qui ne semblent pas considérer la complexité des parcours de vie des femmes accompagnées, ou qui ne comprennent pas leurs pratiques d'intervention. Pour autant, face à un tel contexte, les participantes ont fait le choix de s'adapter. D'une part en sensibilisant et en éduquant les organismes à la réalité des femmes afin de favoriser leur adaptabilité et accessibilité pour les femmes. Et d'autre part, en ajustant le cadre spatio-temporel des rencontres et la nature des relations à la réalité perçue des femmes. Cette adaptation des conditions de l'intervention visant à favoriser l'accès aux services, concorde autant avec les théories sur l'empowerment en intervention psychosociale (Le Bossé, 1996) qu'avec les recommandations de bonnes pratiques d'intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution. Ce qui nous amène à suggérer que les recommandations développées dans articles de Ricard-Guay et Hanley (2014) et Lanctôt et ses collègues (2016) présentent des similitudes avec une approche d'empowerment telle que décrite par les participantes de la présente étude.

En somme, les résultats démontrent que les participantes exercent leurs pratiques d'empowerment sur les trois niveaux ainsi que les cinq degrés d'empowerment qui ont été développés dans les écrits scientifiques. Or, les participantes ne parlent pas explicitement de niveaux, mais plutôt d'un processus. De plus, les participantes ne disent pas seulement que c'est un processus comme le font plusieurs (Ninacs, 1995), elles le décortiquent. Et ce, en donnant une place importante aux conditions et mécanismes qui soutiennent la mise en place de ce processus. Nous allons maintenant développer ces aspects qui nous semblent être un apport significatif aux conceptualisations des pratiques d'empowerment.

4.2 Contributions de la recherche au champ d'étude de l'empowerment

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette étude c'est l'accent mis sur le processus relationnel. Plusieurs critiques du concept d'empowerment révèlent des tensions entre les approches individuelles et les approches structurelles (Luttrell, Quiroz, Scrutton et Bird, 2009 ; McWhirter, 1991). Nos résultats suggèrent que le relationnel serait possiblement le pont entre l'individu et le structurel ainsi que l'élément qui soutient le processus lui-même (l'aspect transactionnel). Ainsi, les résultats nous permettent de venir proposer quelques nuances et ajouts à la conceptualisation des pratiques d'empowerment, soit les particularités du processus, la place donnée à la relation, les limites et défis des pratiques, le caractère en marge mais intégratif des pratiques, et enfin, les points de rencontre avec le modèle psychoéducatif.

4.2.1 L'empowerment comme processus

Les trois étapes qui composent le processus selon la présente recherche ont été reconnues de nombreuses fois par les chercheurs et praticiens comme au cœur d'une démarche d'empowerment (Conger et Kanungo, 1988 ; Lord et Hutchison, 2009 ; Nelson et Prilleltensky, 2010 ; Speer et Hughey, 1995 ; Zimmerman, 1995). Il s'agit : (1) de susciter des prises de conscience et permettre de s'affranchir de la culpabilité (2) de favoriser le travail de groupe et de développer la sororité et (3) de proposer une implication sociale et politique. Bien que ces étapes peuvent parfois s'enchaîner, il existe également entre ces étapes des allers retours et des interactions, de plus, elles peuvent avoir lieu simultanément. Ainsi, pour les participantes, le processus d'empowerment ne signifie pas des étapes à appliquer dans un ordre prédéfini, mais des étapes identifiées dans un processus dynamique adapté à chaque femme accompagnée en fonction de ses besoins, rythmes et capacités.

Ainsi, l'empowerment se révèle comme un processus ancré dans les besoins des femmes, tels que perçus et vécus par les femmes. Bien que les participantes offrent une ouverture vers la sortie de la prostitution par le biais d'une réflexion et un encouragement lorsque possible, les participantes ne l'exigent pas. L'empowerment n'a pas selon les participantes une visée de contrôle, mais plutôt une visée d'*adaptation*, et de *flexibilité* aux besoins et rythmes de chaque femme accompagnée. Elles accompagnent donc les femmes dans leurs choix tout en ouvrant des portes sur d'autres choix que ceux qu'elles connaissent, et ce, en reconnaissant que d'aller vers ces autres choix requiert des conditions particulières, tant au niveau de l'intervention que de la relation. En effet, il ressort des résultats qu'appliquer des pratiques d'empowerment ne veut pas dire que les participantes développent le pouvoir d'agir des femmes, mais *qu'elles créent des conditions favorables* pour que les femmes s'autonomisent d'elles-mêmes. La question n'est donc plus de chercher à comprendre comment développer le pouvoir d'agir des personnes, mais de comprendre les conditions nécessaires pour que les personnes développent elles-mêmes leur pouvoir d'agir.

De plus, du fait que les étapes liées au processus d'empowerment ne commencent pas dès la première rencontre, mais se mettent en place progressivement, l'empowerment ne signifierait pas créer des changements immédiatement. De sorte que les participantes ne perçoivent pas l'empowerment comme un moyen d'atteindre un changement de comportement, mais plutôt comme un *processus* qui se vit à travers une *relation de confiance* et de *croissance mutuelle*. L'empowerment est donc également un processus complexe qui s'inscrit dans la durée. Et il est possible de suggérer que les pratiques d'empowerment génèrent du changement sans que les

participantes aient un sentiment de contrôle direct sur ce changement, puisque c'est entre autres mécanismes, la nature de la relation qui serait génératrice de ce changement perçu par les participantes.

4.2.2 La place de la relation dans le processus

Aborder la relation comme source de changement implique de considérer la relation comme étant en soi *empowering*. D'ailleurs, cette composante de la relation aurait été présente dès les débuts du concept avec les approches féministes, mais aurait été abandonnée par la suite avec le développement d'approches centrées sur l'individu et le structurel (Cornwall, 2016 ; Luttrell, Quiroz, Scrutton and Bird, 2009). En effet, alors que la relation a été reconnue par plusieurs auteurs comme au cœur du processus (Christens, 2012 ; Speer et Hughey, 1995), les composantes relationnelles ont principalement été étudiées pour la façon dont elles façonnent la distribution asymétrique du pouvoir, des ressources et des opportunités, en mettant davantage l'accent sur les processus relationnels qui mènent à la domination, l'oppression et la violence (Christens, 2012).

Quoi qu'il en soit, les pratiques décrites par les participantes viennent valider l'idée que l'empowerment n'est pas uniquement un processus individuel, mais quelque chose qui peut s'exercer à travers la relation humaine (Christens, 2012). Et qui se base sur la réciprocité, la confiance mutuelle, le respect et la coopération (Lemay, 2007). Selon plusieurs autrices féministes, la considération de la relation comme source de pouvoir implique que la relation est déjà en soi une action et qu'elle peut être constructive pour les parties impliquées dans l'interaction (Miller, 1991). À noter que la notion du mot pouvoir n'est pas ici comprise au sens de la domination ou du contrôle, mais de la capacité d'agir, d'avancer et de produire du changement (Miller, 1991). Surrey (1991) décrit comment les expériences de connexion des femmes peuvent générer de nouvelles visions des relations sociales et du pouvoir : des nouvelles visions qui reconnaissent le pouvoir inhérent au fait « d'être ensemble », « d'avancer ensemble » et « d'agir ensemble ». Selon les autrices, cette dynamique relationnelle, bien qu'elle semble défier les perspectives et paradigmes usuels, permet à la fois de renforcer le pouvoir de l'autre, mais également son propre pouvoir (Miller, 1991 ; Surrey, 1991).

Dans leurs récits, les participantes ont fait part de ce rapport de croissance mutuelle qui émerge de leur relation avec les femmes. Selon Jordan (1991), cela implique que les intervenantes soient ouvertes à l'influence, à être émotionnellement touchées et vulnérables. Les récits des participantes vont dans ce sens puisqu'elles reconnaissent leur fragilité dans la relation, non pas comme une faiblesse, mais comme une forme d'humanité qui renforce le lien de confiance et

d'authenticité avec les femmes. Nous pourrions ainsi suggérer que la considération de la relation comme source de pouvoir transformateur de l'autre et de soi est rendue possible à travers la reconnaissance et l'ouverture de sa propre fragilité et vulnérabilité. Par ailleurs, du fait que le parcours des femmes a été possiblement fortement marqué par la déconnexion (vis-à-vis de soi et des autres), l'authenticité prend tout son sens en offrant la possibilité aux femmes de faire l'expérience d'une connexion sincère. Également, ce contexte relationnel semble ouvrir une voie vers la réconciliation entre prise en charge et autonomisation, en offrant la possibilité d'une troisième position qui permet de retrouver la confiance en soi et autrui afin de prendre des risques et essayer des nouvelles choses.

Les schèmes relationnels décrits par les participantes semblent jouer ici un rôle important. Outre la disponibilité à l'autre qui appuie de nouveau cette notion d'adaptation aux besoins, rythmes et réalités des femmes, le schème de la congruence envers soi souligne l'importance que les participantes donnent au fait de s'impliquer personnellement dans le processus, et ce, en fonction des frontières subjectives de la relation et malgré les défis que cela peut soulever.

En somme, il ressort des résultats que la relation a le pouvoir d'être *empowering*, qu'elle peut être *empowering* pour les personnes accompagnées, mais également pour les intervenants. Bien évidemment, c'est un espace complexe au sein duquel la vulnérabilité vient avec des défis et des limites particuliers, auxquels nous allons maintenant réfléchir.

4.2.3 Limites et défis des pratiques

Alors que les défis à l'empowerment se situent dans la relation avec les femmes accompagnées ou dans le contexte d'accompagnement, les limites à l'empowerment concernent directement les pratiques et attitudes des participantes.

Défis. Tel que cela a été souligné dans les écrits scientifiques ainsi que par les participantes, accompagner les femmes vers la sortie de la prostitution est un processus long et difficile qui nécessite un accompagnement particulièrement adapté et qui soulève de nombreux défis. Bien que la plupart des défis évoqués dans d'autres études sur l'intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution se retrouvent également dans les récits des participantes, il est intéressant de souligner que les pratiques des participantes viennent répondre, du moins partiellement, à certaines difficultés évoquées (Lanctôt et al., 2016 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Par exemple, les études ont souligné la difficulté à fournir un accompagnement plus soutenu et un plus grand nombre d'heures tels que le nécessiterait la complexité et la multiplicité des besoins et problématiques des femmes. De leur côté, les participantes, de par

l'adaptation du contexte spatio-temporel de l'intervention, semblent réussir non pas à forcément fournir plus de temps, mais du moins à adapter le contexte temporel pour qu'il soit au plus près de la réalité des femmes et que les temps de rencontre soient pleinement valorisés. Ensuite, les participantes, de par leur proximité, flexibilité et authenticité relationnelle semblent parvenir à créer un lien de confiance avec les femmes, et ce, alors que plusieurs intervenants ont fait part de leurs ambivalences en ce qui a trait à l'établissement d'un lien de confiance en raison du parcours des femmes qui les rendent plus vulnérables et méfiantes aux relations de pouvoir (Lanctôt et al., 2016 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014). Enfin, les participantes, tout comme ce qui est ressorti de ces études, ont fait part de l'intensité émotive en lien avec les épisodes traumatiques sévères que les femmes peuvent traverser.

En plus des défis rencontrés dans l'intervention auprès des femmes avec un parcours de prostitution, les participantes se confrontent également aux enjeux reliés à l'application des principes de l'empowerment. Que ce soit en lien avec la redéfinition des pratiques professionnelles, la meilleure reconnaissance de l'expertise des usagers ou les différents niveaux d'action, l'approche d'empowerment vient avant tout remettre en question ce qui a trait au rôle et au mandat de l'intervenant, ainsi qu'à la relation entre l'intervenant et la personne accompagnée (Le Bossé, 1996 ; Rappaport, 2002). Cette démarche, qui semble se pratiquer dans l'ombre des grandes institutions et dans des organismes qui disposent de peu de moyens, nécessite l'implication d'intervenants convaincus et engagés qui avancent par essais-erreurs afin de donner un sens à leurs pratiques. Intervenir en dehors des sentiers battus implique également pour les intervenants de prendre des risques et de composer avec le contexte culturel, social et politique qui vient circonscrire les pratiques (Batliwala, 2007).

Enfin, la rencontre de ces deux contextes d'intervention, soit auprès des femmes avec un parcours de prostitution et dans une démarche d'empowerment soulève pour les participantes des tensions et paradoxes spécifiques : l'interaction parfois paradoxale entre leur volonté de favoriser l'empowerment des femmes et les besoins, capacités et réalités de ces dernières ; et les paradoxes reliés au fait de poser des limites dans un contexte de proximité aux frontières flexibles. Ces tensions et paradoxes peuvent ainsi résumer les ambivalences qui naissent d'une approche d'accompagnement qui souhaite aider la personne à s'aider elle-même. En effet, aider la personne à s'aider elle-même soulève des paradoxes au niveau des rôles dans la relation et de l'équilibre à trouver dans l'intervention entre la dépendance et l'indépendance. De ce fait, il est possible de suggérer que pour faire face aux défis, les participantes sont amenées à se situer dans une constante recherche d'équilibre entre ce qu'elles perçoivent comme bénéfique

pour les femmes et les limites qu'elles estiment nécessaires pour protéger les femmes et elles-mêmes. Au-delà des défis que les participantes semblent percevoir dans la relation avec les femmes, nous pouvons nous questionner si la place donnée à la subjectivité, conjuguée à une posture abolitionniste, peut venir freiner l'empowerment des femmes.

Limites. Plusieurs aspects des pratiques des participantes peuvent être compris comme des limites à l'empowerment et soulever des questionnements : comment est-ce que les femmes ne se sentent pas juger si la posture est abolitionniste ? Comment développer l'empowerment des femmes lorsque les participantes refusent de les accompagner car leurs demandes ne correspondent pas à leurs valeurs ? Quels glissements pourraient découler du fait d'accompagner les femmes de façons différentes et comment les éviter ?

En effet, la place que les participantes donnent à leur subjectivité dans la relation et l'intervention peut questionner sur les glissements potentiels, qui pourraient dans certains cas porter préjudice aux femmes et enfreindre le développement de leur pouvoir d'agir. Toutefois, selon les participantes, la subjectivité reste essentielle pour développer une qualité relationnelle qui ne semble pas accessible dans un lien marqué par la distance et l'objectivité, une qualité relationnelle essentielle à la démarche d'empowerment.

Bien que la subjectivité prenne une place importante, elle ne semble pas tout influencer. En effet, les pratiques des participantes sont marquées par d'autres jalons qui permettent en quelque sorte de réguler cette subjectivité et d'éviter les glissements, qui dans d'autres contextes, pourraient potentiellement porter préjudice aux femmes. Ces jalons sont les mécanismes à l'empowerment, soit les moyens de mise en relation et les schèmes relationnels. Les participantes ont donné de nombreux exemples au sein desquels elles souhaitent accompagner les femmes en fonction de leurs demandes et choix, même lorsqu'elles sont en désaccord avec ces derniers. En effet, les pratiques des participantes sont également influencées par une compréhension globale des enjeux de la prostitution et des différents aspects des réalités de ces femmes.

De même, bien que la posture abolitionniste balise certains aspects de l'accompagnement et donne une direction à l'intervention, dans un tel contexte relationnel et avec les jalons que nous venons de citer, les participantes perçoivent que les femmes ne se sentent pas jugées, au point où elles peuvent solliciter les participantes même lorsqu'elles retournent dans le milieu ou lorsqu'elles continuent de faire quelques clients. En effet, il est important de noter qu'à plusieurs égards, les interventions des participantes n'étaient pas orientées uniquement sur la sortie de la

prostitution mais davantage sur le processus et au rythme des femmes. Néanmoins, nous n'avons pas le point de vue des femmes alors que ce sont elles qui pourront déterminer si elles se sentent jugées, si elles vivent la relation comme une prise en charge, une prise de pouvoir ou de l'empowerment.

En somme, le fait que l'empowerment semble influencé et balisé par la subjectivité, ne vient pas forcément remettre en question le caractère empowering des pratiques, mais propose plutôt une autre compréhension de la façon dont le concept peut s'articuler en intervention. De même que l'empowerment peut impliquer la prise en charge, l'empowerment peut également, dans un rapport de croissance mutuel, impliquer que les intervenants expriment eux aussi leurs difficultés et leurs limites, et réfèrent au besoin les personnes accompagnées vers des personnes plus susceptibles de les aider. Car au moment où les participantes acceptent d'accompagner les femmes d'une façon qui ne résonne plus avec leurs valeurs, les participantes ne peuvent plus s'investir dans une relation marquée par l'authenticité, la réciprocité et la coopération et soutenir l'empowerment des personnes accompagnées. Cette compréhension de l'empowerment, et plus particulièrement de la relation, se révèle peu usuelle, notamment dans les institutions. Nous donc allons maintenant discuter du caractère en marge de ces pratiques et voir comment ces pratiques se révèlent également intégratives à plusieurs égards.

4.2.4 Des pratiques en marge, mais intégratives

Les pratiques décrites par les participantes peuvent venir confronter plusieurs notions de l'intervention psychosociale. Tout d'abord, le fait que les participantes se décrivent explicitement positionnées politiquement. Bien que ceci soit fréquent dans le milieu communautaire, la notion de neutralité politique est généralement valorisée au sein des établissements psychosociaux institutionnels. Selon Mullaly (1993) « la neutralité politique émerge de la notion de professionnalisme qui a mis l'accent sur les aspects techniques des pratiques, tels que l'impartialité, la neutralité émotionnelle et le service apolitique » (Mullaly, 1993, p. 192, cité dans Green, Gregory et Mason, 2006). Cet auteur ajoute que le fait de masquer la composante politique de l'intervention psychosociale a tendance à banaliser les relations de pouvoir, non plus comme étant le produit d'un système social, politique et culturel particulier, mais comme étant la norme des relations entre professionnel et personne accompagnée. En ce sens, il semble que le positionnement politique soit pour les participantes un moteur et un guide de leurs pratiques.

Les pratiques décrites par les participantes peuvent également venir ébranler la notion de distance professionnelle et d'objectivité thérapeutique. Selon Green, Gregory et Mason (2006), l'objectivité professionnelle permet à l'aidant de se séparer de ses propres sentiments, attitudes et croyances subjectives. De leur côté, les participantes ont plutôt fait le choix d'utiliser explicitement leur subjectivité, notamment pour construire une relation de proximité au caractère authentique. De plus, du fait que les participantes souhaitent développer un rapport d'égal à égal avec les femmes, elles évitent d'occuper une position d'experte, qui selon elles et d'autres auteurs, peut créer des frontières qui ne sont pas nécessaires et des attentes qui ne sont pas réalistes (Green, Gregory et Manson, 2006). En effet, dans les différents aspects de l'accompagnement, les participantes tentent plutôt d'être au plus proche de la réalité des femmes, tant dans la relation que dans les objectifs et moyens mis en place dans l'accompagnement. De plus, les participantes ne semblent pas se positionner dans une dichotomie entre professionnel et non professionnel, mais plutôt aborder leur rôle sur un continuum. Selon Green, Gregory et Mason (2006) cela permettrait de considérer les frontières et la distance professionnelle comme élastiques et de les adapter aux relations et contextes particuliers.

En plus de la façon dont les pratiques des participantes confrontent certaines notions acquises dans le milieu de l'intervention psychosociale, les récits des participantes sur les relations inter-organisationnelles et même parfois les relations intra-organisationnelles mettent en lumière le caractère en marge de leurs pratiques. En effet, les participantes ont raconté qu'elles se confrontent souvent au point de vue de d'autres organismes mais aussi de leurs collègues, parfois même en allant à l'encontre de leurs recommandations. Les participantes décrivent se heurter à une mauvaise compréhension des services et de la population, autant sur les enjeux de la prostitution que les enjeux de l'accompagnement des femmes avec un parcours de prostitution. De même, le fait qu'il y ait autant d'embûches avec les autres services suggère que l'approche d'empowerment telle que pratiquée par les participantes n'est pas nécessairement appliquée ou comprise par ceux et celles qui ont une formation académique ou travaillent dans des structures institutionnelles. Pour autant, le fait de se situer en marge n'empêche pas les participantes de tisser des réseaux de collaboration. En effet, les participantes sont notamment amenées à effectuer des actions de sensibilisation auprès des organismes et du public ou à rejoindre les organismes partenaires pour développer une compréhension commune et partagée de la prostitution et ainsi créer un corridor de services cohérent. D'ailleurs, le travail de concertation et de partenariat des services a été souligné comme essentiel pour répondre

adéquatement et efficacement à la multiplicité des difficultés auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles veulent sortir de la prostitution (Lanctôt et al., 2016).

Enfin, alors que les services se révèlent bien souvent inadaptés aux besoins et réalités des femmes, le travail que les participantes effectuent auprès d'elles semble les encourager à solliciter d'autres services et ressources. En ce sens, les participantes peuvent représenter un pont entre les femmes et les organismes, et adopter le rôle d'intervenant pivot décrit dans plusieurs études. L'intervenant pivot étant celui qui accompagne les femmes sur l'ensemble des besoins, assure la coordination des services et l'appui à travers les différentes ressources (Mayhew et Mossman, 2007 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014).

En somme, les pratiques des participantes se situent en marge du fait qu'elles peuvent potentiellement venir confronter les approches usuelles en intervention psychosociale. Pour autant, les pratiques n'amènent pas les participantes à s'isoler des autres services. Au contraire, les pratiques auraient plutôt tendance à intégrer la multiplicité d'acteurs qui gravite autour des femmes en tentant de rétablir, consolider ou créer des liens entre les différentes ressources et les femmes.

4.2.5 Ponts avec la psychoéducation

Plusieurs similitudes émergent entre les récits des participantes et le modèle psychoéducatif. En réfléchissant à ces points de rencontre, les apprentissages tirés de cette recherche pourraient être généralisés. Rappelons à cette fin la définition du vécu partagé tel qu'expliqué par Gendreau (2003) dans un entretien disponible sur le site de l'Unipsed. Seuls les extraits les plus significatifs en lien avec les approches d'empowerment sont cités.

Ce que l'expression entend signifier, c'est que la relation (...) se construit par des *attitudes de considération, de disponibilité*, certes, mais aussi par des *interactions centrées sur la participation à des activités communes*, à des présences de qualité, *l'accueil* et l'accompagnement régulier. L'éducateur ne se contente donc pas d'assister à la démarche (de la personne) en simple spectateur, mais il participe à l'action (...) à des moments de convivialité dont il est un des acteurs, voire le metteur en scène (...). Pour l'éducateur, ces moments de convivialité sont donc très importants puisqu'*il s'engage personnellement dans la situation qui se vit* tout en cherchant à développer une indispensable empathie professionnelle. Il cherche à comprendre ce que (la personne) vit tout autant que *ce que (la personne) lui fait vivre*. Elle voit ce que vous faites, *elle voit les efforts que vous faites*. Elle voit que vous êtes *un être humain en action*, pas simplement un conseil, non, vous êtes en action, *vous essayez de vivre ce que vous lui dites de vivre*.

Tout en restant vigilant à ne pas interpréter les mots de Paul Gendreau, ni même à en détourner le sens, il nous semble que plusieurs composantes de cette définition peuvent être mises en lien

avec l'approche d'empowerment telle que décrite par les participantes. Tout d'abord, la définition du rôle de l'intervenant. La définition du vécu partagé met l'accent sur l'engagement de l'intervenant dans le processus. Tant sur le plan personnel, ce qui pourrait faire référence au schème de la congruence, très présent dans l'approche des participantes, que sur le plan de la participation à des activités communes, ce qui pourrait faire référence à la notion de partenariat et de réciprocité. Cette définition souligne par ailleurs plusieurs schèmes relationnels qui ont également émergé des récits, notamment l'accueil et la disponibilité. De plus, bien que les résultats ont avant tout mis en lumière ce qui ressortait explicitement des récits, il va sans dire que dans leurs descriptions des pratiques, les participantes ont également fait part de leur considération. Ainsi que plusieurs autres schèmes relationnels, non mentionnés dans cette définition, mais présents dans l'approche psychoéducative, soit la confiance. Au-delà de cette définition du vécu partagé, il nous semble que les deux modèles s'enracinent dans une approche systémique et interviennent sur différents niveaux. Bien que la psychoéducation met moins l'accent sur les sources structurelles des difficultés, les deux modèles intègrent la multiplicité de facteurs internes et externes en jeu en abordant les personnes accompagnées dans leur globalité. Enfin, la notion d'adaptation, et plus particulièrement le fait d'adapter les modalités de l'intervention aux besoins et capacités des personnes, est particulièrement significative dans les deux modèles.

Ainsi, il serait intéressant de se questionner sur les possibilités et les enjeux à intégrer les approches d'empowerment à la formation en psychoéducation. Nous allons maintenant voir ce que les résultats impliquent globalement pour l'intervention et la recherche.

4.3 Implications pour l'intervention et la recherche

L'implication des résultats pour l'intervention nous semble aller au-delà de l'accompagnement spécifique des personnes avec un parcours de prostitution. En effet, bien que le contenu de l'intervention, soit la façon d'adapter les conditions de l'intervention et les étapes du processus, semble spécifique à l'accompagnement de ces personnes, la réflexion autour du fait même d'adapter les conditions de l'intervention ainsi que les moyens de mise en relation et les schèmes relationnels nous semblent pouvoir être élargis à d'autres contextes d'intervention. En ce sens, les résultats de cette étude sont une invitation à questionner nos pratiques, notre posture, notre pouvoir et la nature des relations que nous entretenons avec les personnes accompagnées. Bien que les résultats pourraient à certains égards déstabiliser par la remise en question de plusieurs acquis en intervention, ils sont avant tout une invitation à réfléchir aux

interactions qui pourraient potentiellement renforcer un rapport d'inégalité et un sentiment d'oppression pour les personnes accompagnées. En ce sens, cette recherche a tenté de répondre à la même question que tout intervenant se pose probablement : comment améliorer durablement le bien-être des personnes ? Face à cette question, les résultats viennent néanmoins renverser l'idée que nous pouvons améliorer le bien-être des personnes en suggérant plutôt de réfléchir à « comment aider les personnes à s'aider elles-mêmes » comme le dirait Rose Dufour. L'idée étant que nous avons surtout un pouvoir sur les conditions de l'intervention permettant de soutenir les personnes dans leurs cheminements. Et que par ailleurs, le *pouvoir sur* les personnes peut avoir des effets délétères. La notion de pouvoir sur l'environnement est cohérente avec le concept de potentiel expérientiel amené par la psychoéducation. Potentiel que les intervenants devraient pouvoir ajuster au mieux aux besoins et capacités des personnes accompagnées. Alors que les résultats de cette étude suggèrent que la relation est un aspect central des conditions de l'intervention, il semble que le rôle de la relation soit peu analysé et utilisé comme un aspect significatif du potentiel expérientiel. L'analyse de la relation semble par ailleurs impliquer que les intervenants s'engagent dans une démarche autoréflexive sur leurs besoins, limites, ancrages et conceptions. Bien que la psychoéducation propose des outils d'autoréflexion, il semble que la place laissée à la relation soit confinée par plusieurs variables structurelles et organisationnelles. Or, les résultats de cette étude démontrent que les caractéristiques de la relation pourraient influencer les conditions structurelles et organisationnelles de l'intervention. Toutefois, il n'est pas question ici de remettre complètement en question les normes qui structurent la relation d'aide, car elles ont leurs fonctions également. Plutôt de réfléchir à quels outils proposer aux étudiants et aux professionnels pour réfléchir à la façon dont la composante relationnelle influence l'intervention, et les limites personnelles et structurelles qui circonscrivent la relation.

En ce sens, nous suggérons que les futures recherches s'intéressent au développement d'outils et de moyens permettant de soutenir les intervenants dans la mise en place de ces pratiques. Peut-être questionner les intervenants sur les ressources qu'ils estiment manquantes pour soutenir durablement leur engagement. Ce qui conduit également à s'intéresser aux facteurs personnels, relationnels et structurels qui viennent freiner l'établissement de ces pratiques. Par ailleurs, nous invitons les chercheurs qui se pencheront sur la question à orienter leur regard plus spécifiquement sur le rôle de la relation. Notamment, les mécanismes par lesquels la relation soutient le processus d'empowerment et les personnes dans leur cheminement ; mais également les mécanismes qui contribuent à l'établissement d'une relation de confiance. Enfin,

il nous paraît indispensable d'approfondir la question des collaborations inter-organisationnelles et de réfléchir aux conditions et mécanismes facilitant l'éducation et la sensibilisation.

Ces résultats ont également eu des impacts sur mes pratiques et interactions avec les personnes que j'accompagne. Deux ans après les entrevues, je travaille dans un centre maternel au sein duquel sont notamment accueillies des femmes immigrantes qui ont été victimes de la traite sexuelle. Je suis également encadrante dans des expéditions maritimes à bord d'un voilier où je vis au quotidien avec des jeunes pendant plusieurs mois et où le collectif est au centre du projet.

Ces réflexions m'encouragent à me remettre en question lorsque je comprends par interprétation ou par message explicite que mes interventions ne sont pas empowering ou reflètent l'utilisation d'une différence de pouvoir qui n'est pas au service de la personne. Les résultats m'ont aidé à prendre conscience des attitudes subtiles, souvent tolérées voire encouragées dans certains milieux, qui renforcent les différences de pouvoir.

Aujourd'hui, j'utilise souvent le prisme de l'empowerment pour analyser mes interventions et les comportements des personnes dans l'interaction. J'ai toujours eu tendance à demander l'avis des personnes sur la façon de procéder dans l'intervention et à utiliser des exemples personnels pour illustrer ce que je souhaite exprimer, aujourd'hui je le fais avec moins de doutes et de façon plus systématique. Ceci me permet d'être plus consciente et transparente vis-à-vis de mes fragilités. Je me sens par ailleurs plus sensible et réactive à ce que je perçois comme de l'abus de pouvoir chez mes collègues, aux décisions des gestionnaires que je trouve souvent éloignées des réalités des personnes et aux mots utilisés pour parler des personnes. Je pourrais rajouter à ce sujet que ce travail ne m'a pas permis de trouver la « bonne » terminologie à adopter pour parler des femmes avec un parcours de prostitution/travailleuses du sexe. Je comprends que la question et les enjeux se posent surtout lorsque les mots sont utilisés pour parler de d'autres personnes. Et je ne pense pas que l'on puisse se satisfaire d'un mot unique pour désigner un groupe de personnes dont les parcours de vie, les expériences et les identités sont aussi multiples. L'important pour moi est donc de rester avant tout ouverte à ce que les personnes choisissent les mots qui leurs conviennent pour parler de leurs parcours ou d'elles-mêmes.

4.4 Forces et limites de l'étude

L'empowerment a souvent été conceptualisé à partir de la théorie tout en proposant des modèles pour son articulation en pratique. Cette étude a fait l'inverse, elle s'est intéressée à la façon dont les intervenantes vivent et décrivent leurs pratiques d'empowerment pour préciser la conceptualisation de ces pratiques. Plusieurs efforts et ressources sont mis en place pour accompagner les femmes avec un parcours de prostitution, mais peu d'études se sont intéressées à l'expérience des intervenants dans la mise en place de ces ressources. Ce qui paraît pourtant essentiel, car les intervenants sont les passeurs de la théorie à la pratique. Ainsi, le fait d'avoir donné la parole aux acteurs a permis d'enraciner la conceptualisation dans la réalité de l'intervention, en intégrant toutes les subtilités que les théories peinent parfois à inclure. En ce sens, les résultats proposent des voies d'intervention compatibles avec les réalités des intervenants par le biais d'une connaissance appliquée (Le Bossé, Bilodeau et Vandette, 2006). Ainsi, en ayant une meilleure connaissance de la façon dont l'empowerment s'articule en intervention psychosociale individuelle, les organismes et les intervenants pourraient être mieux outillés sur les moyens et conditions nécessaires à l'établissement de telles pratiques. Enfin, le fait que je sois moi-même intervenante psychosociale m'a permis de porter un regard critique et de saisir certaines subtilités de l'intervention.

Toutefois, cette étude présente plusieurs limites qui se doivent d'être soulignées. Tout d'abord, le fait que je ne connaisse presque pas le milieu de la prostitution. En effet, la prostitution est un milieu spécifique et complexe, parfois décrit de façon contradictoire. Il s'agit d'un sujet délicat et porteur d'écueils, notamment en ce qui a trait aux différentes approches et la façon dont elles s'opposent. En tant que chercheure, mon rôle est avant tout de recueillir le vécu des personnes et la compréhension de ce vécu. Malgré tout, ce sujet m'a plongé dans un domaine où les tensions existent et avec lesquelles j'ai dû apprendre à composer. De plus, le fait de ne pas connaître le milieu de la prostitution implique que mon regard est principalement teinté de mes lectures et rencontres, et non par mes propres observations.

Au niveau méthodologique, une première limite est le fait que les participantes, peu nombreuses, font souvent partie d'un même regroupement ou travaillent au sein d'un même organisme. Il va donc de soi que les participantes partagent certaines valeurs et que tant d'éléments se rejoignent dans leurs récits. Bien que ce choix eu permis de faciliter certaines étapes au niveau méthodologique et analytique, le fait qu'aucune participante issue d'un organisme en réduction des méfaits n'eu participé peut représenter une limite. Par ailleurs, j'ai été la seule à réaliser l'ensemble de l'analyse. De ce fait, il y a sans doute des éléments que je

n'ai pas vus, ou la façon dont je les ai vus a pu s'avérer partielle et incomplète. En ce sens, un accord inter-juge aurait été pertinent. Ensuite, je n'ai effectué aucune observation dans le milieu, ce qui aurait permis une description des pratiques puis complète et approfondie, en plus de venir compléter les descriptions des participantes qui restent tributaires de leur capacité à mettre en mots les différents aspects de leur pratique. Enfin, la limite majeure est le fait de ne pas avoir réalisé d'entretiens avec les femmes elles-mêmes sur la façon dont elles perçoivent, vivent et décrivent la relation avec les intervenantes. En effet, si une pratique est empowering, elle devrait être comprise comme tel par les personnes qui reçoivent les services et non par ceux qui les offrent. Le point de vue des femmes aurait donc été particulièrement précieux et un indicateur significatif de l'impact des pratiques.

Sur le plan analytique, une limite significative est le fait de ne pas avoir exploré et questionné l'influence des identités plurielles dans l'application des pratiques d'empowerment. En effet, comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, le pouvoir n'est pas égal et les différences de pouvoir peuvent être accrues en fonction de l'intersectionnalité des identités (on pense notamment aux femmes noires ou autochtones qui ont un parcours de prostitution). Certains groupes appartenant à plusieurs minorités étant doublement, voire triplement marginalisés. Une seule participante a abordé cette question en expliquant qu'elle tentait de sensibiliser les femmes accompagnées à la question du racisme et de rendre les services prioritaires aux femmes racisées. Toutefois, les questions d'entrevues n'ont pas permis d'approfondir cette question, et ce, malgré que les participantes rencontrent des femmes autochtones et des femmes immigrantes pour lesquelles l'accès aux services se révèle plus difficile. Il serait donc important de questionner dans une prochaine recherche la façon dont les pratiques s'adaptent aux identités plurielles et les enjeux que cela pourrait soulever dans l'accompagnement. Considérant l'ampleur des résultats, nous suggérons que l'ensemble de ces limites soit utilisé comme des éléments d'ajustement pour une prochaine recherche sur le sujet.

Conclusion

Finalement, la question qui se pose au terme de ce mémoire de maîtrise pourrait être la suivante : est-ce que l'empowerment – soit le fait d'adapter les modalités du cadre de l'intervention, de mettre en place des mécanismes favorisant la participation et de s'engager dans une dynamique relationnelle basée sur le partage du pouvoir, la réciprocité et le changement mutuel – permet-il d'améliorer nos interventions ? À mon sens, les résultats démontrent surtout que cela permet d'avoir des interventions plus réalistes, c'est-à-dire ancrées dans les réalités des personnes, et dont l'impact va au-delà du changement individuel. Or, pour évaluer réellement l'impact, la perception des femmes elles-mêmes se révèle indispensable. La conceptualisation des pratiques d'empowerment est donc une invitation à redéfinir nos pratiques, notre rôle et la nature des relations avec les personnes que nous accompagnons. C'est remettre en question une vision binaire et hiérarchique du monde social et de la relation d'aide. C'est s'engager personnellement dans un processus réflexif. C'est accepter de s'adapter tout en restant actif et sensible à ce qui porte la démarche et à ce qui nous porte.

En ce sens, l'empowerment tel que décrit par les participantes nous invite à repenser nos ancrages, nos conceptions et nos acquis. Et plus particulièrement, à nous détacher de notre rôle d'expert en acceptant de s'immerger dans une relation basée sur la réciprocité, la confiance mutuelle, le respect, et la coopération. Selon Breton (1994) « rejeter cette culture représente un pas radical, mais ne pas la rejeter signifie que les professionnels sont des obstacles à l'empowerment » (p. 29). Face à ce déséquilibre, les participantes viennent proposer de nouveaux points d'appui : soi-même, en tant qu'humain aux multiples facettes, forces et difficultés. C'est un travail fastidieux qui implique un questionnement en profondeur.

Certains intervenants pourraient rester dubitatifs en se référant à plusieurs contextes d'intervention qui peuvent amener à questionner la pertinence de l'empowerment. Notamment le fait de respecter les choix des personnes lorsque ceux-ci compromettent leur sécurité ou celle d'autrui. Or, les résultats ont souligné qu'une approche d'empowerment n'est pas incompatible avec la nécessité d'agir parfois radicalement, en allant à l'encontre des désirs exprimés par les personnes. Ainsi, tout en restant centré sur les forces des personnes, l'intervenant devrait conserver un esprit critique, reconnaître les difficultés et continuer d'établir des limites en regard des circonstances (Lemay, 2007). Ce qui implique également que les intervenants s'exposent à un dilemme constant : encourager les personnes à reprendre le pouvoir tout en continuant à contrôler certains aspects de leur vie. De plus, toutes les personnes ne souhaitent pas participer

à la prise de décision ou reprendre plus de pouvoir dans la relation d'accompagnement (Cohen, 1998), ce qui est également à considérer.

En effet, les pratiques décrites sont marquées par des paradoxes et des ambivalences. Tout en favorisant l'indépendance à travers la réponse aux besoins fondamentaux, l'interdépendance entre les femmes est renforcée. À la fois les participantes s'adaptent pleinement aux réalités perçues des femmes, mais sans pour autant répondre les yeux fermés à toutes leurs demandes, en effet, les participantes reconnaissent leurs propres limites individuelles, gage d'authenticité dans la relation. Les participantes soulignent la nécessité de répondre aux besoins fondamentaux, mais cela implique parfois une prise en charge qui risque d'entraîner les femmes vers une dépendance des services. Et c'est peut-être là que se trouve la pépite de l'approche décrite, soit le fait que les pratiques permettent justement de faire face aux ambivalences, en demeurant dans une recherche d'équilibre dynamique, et en sachant que la réponse ne sera jamais la même.

En ce sens, l'approche pourrait venir répondre à plusieurs difficultés que les intervenants rencontrent dans leurs pratiques. Notamment, en s'attachant aux objectifs et en restant bridés sur les moyens habituels, les intervenants peuvent se confronter à un manque de mobilisation des personnes et à une difficulté à établir une relation de confiance. Ces difficultés peuvent parfois représenter un mur immense et amener les intervenants à poser des exigences, des injonctions ou des actions au risque de créer une rupture dans la relation, et ce, malgré leur préférence pour la collaboration. L'approche d'empowerment, en invitant à prendre la mesure de la réalité des personnes et à considérer les relations sous un nouvel œil, propose une autre voie pour contourner le mur.

Pour résumer les recommandations qui ont émergé des résultats, les intervenants devraient prendre davantage conscience des systèmes sociaux, politiques et économiques faisant obstacle à l'autonomie des personnes. Au sein de l'intervention, cela peut se traduire par un travail de démystification du rôle de l'intervenant et du processus d'accompagnement. Notamment, en faisant connaître à la personne accompagnée notre humanité et en reconnaissant ses compétences et sa capacité de collaborer. De plus, les intervenants pourraient développer une plus grande connaissance des organismes communautaires vers lesquels orienter les personnes pour renforcer leur implication dans des espaces de participation collective. Certains pourraient considérer ce rôle comme trop politique, en effet, encourager la participation implique de se positionner vis-à-vis des inégalités et de l'injustice, mais n'est-ce pas le but de notre travail ?

Bibliographie

- Baker, L. M., Dalla, R. L., et Williamson, C. (2010). Exiting prostitution: An integrated model. *Violence against women, 16*(5), 579-600. <https://doi.org/10.1177/1077801210367643>
- Batliwala, S. (2007). Taking the power out of empowerment—an experiential account. *Development in practice, 17*(4-5), 557-565. <https://doi.org/10.1080/09614520701469559>
- Bellhouse, C., Crebbin, S., Fairley, C. K., et Bilardi, J. E. (2015). The impact of sex work on women's personal romantic relationships and the mental separation of their work and personal lives: A mixed-methods study. *PLoS one, 10*(10), e0141575. [10.1371/journal.pone.0141575](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0141575)
- Benoit, C., et Millar, A. (2001). *Dispelling myths and understanding realities: Working conditions, health status, and exiting experiences of sex workers*. University of victoria. <http://hdl.handle.net/1828/7473>
- Bjønness, J. (2015). Narratives About Necessity - Constructions of Motherhood Among Drug Using Sex-Sellers in Denmark. *Substance use & misuse, 50*(6), 783-793. <https://doi.org/10.3109/10826084.2015.978648>
- Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives, 26*(2), 1-18.
- Blumer, Herbert. 1969. *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. Prentice-Hall.
- Breton, M. (1994). On the meaning of empowerment and empowerment-oriented social work practice. *Social work with groups, 17*(3), 23-37. https://doi.org/10.1300/J009v17n03_03
- Chamberlin, J., et Schene, A. H. (1997). A working definition of empowerment. *Psychiatric rehabilitation journal, 20*, 43-46.
- Chang, H. H., et Weng, Y. (2015). Working in the dark: a look at the violence risk of the street prostitution service. *Journal of Social Service Research, 41*(4), 545-555. <https://doi.org/10.1080/01488376.2015.1038415>
- Charmillot, M., et Dayer, C. (2007). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives: clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives, 3*, 126-139.
- Christens, B. D. (2012). Toward relational empowerment. *American journal of community psychology, 50*(1-2), 114-128. <https://doi.org/10.1007/s10464-011-9483-5>
- Chun, J. J., Lipsitz, G., et Shin, Y. (2013). Intersectionality as a social movement strategy: Asian immigrant women advocates. *Signs: Journal of Women in Culture and Society, 38*(4), 917-940. <https://doi.org/10.1086/669575>
- Cohen, M. B. (1998). Perceptions of power in client/worker relationships. *Families in Society, 79*(4), 433-442. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.705>

- Conger, J. A., et Kanungo, R. N. (1988). The empowerment process: Integrating theory and practice. *Academy of management review*, 13(3), 471-482. <https://doi.org/10.5465/amr.1988.4306983>
- Conseil du statut de la femme (2002). *La prostitution: profession ou exploitation ? Une réflexion à poursuivre*. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-etude-la-prostitution-profession-ou-exploitation.pdf>
- Conseil du statut de la femme (2012). *La prostitution: il est temps d'agir*. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-la-prostitution-il-est-temps-dagir.pdf>
- Collins, P. H. (2002). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (3e éd.). Routledge.
- Cornwall, A. (2016). Women's empowerment: What works? *Journal of International Development*, 28(3), 342-359. <https://doi.org/10.1002/jid.3210>
- Cummins, J. (1986). Empowering minority students: A framework for intervention. *Harvard Educational Review*, 56(1), 18-36. <https://doi.org/10.17763/haer.56.1.b327234461607787>
- Cusick, L. (2006). Widening the harm reduction agenda: From drug use to sex work. *International Journal of Drug Policy*, 17(1), 3-11. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2005.12.002>
- Dalla, R. L. (2000). Exposing the "pretty woman" myth: A qualitative examination of the lives of female streetwalking prostitutes. *Journal of Sex Research*, 37(4), 344-353. <https://doi.org/10.1080/00224490009552057>
- Demazière, D., et Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*. Nathan.
- Dufour, R. (2018). *Sortir de la prostitution*. Delbusso Éditeur.
- Farley, M., Lynne, J., et Cotton, A. J. (2005). Prostitution in Vancouver: Violence and the colonization of First Nations women. *Transcultural psychiatry*, 42(2), 242-271. <https://doi.org/10.1177/1363461505052667>
- Farley, M., Cotton, A., Lynne, J., Zumbek, S., Spiwak, F., Reyes, M. E., Alvarez, D., et Sezgin, U. (2004). Prostitution and trafficking in nine countries: An update on violence and posttraumatic stress disorder. *Journal of trauma practice*, 2(3-4), 33-74. http://dx.doi.org/10.1300/J189v02n03_03
- Fondation Scelles (2012). *Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle*. Économica. https://www.fondationscelles.org/pdf/prostitution_fleau_mondial_2013.pdf
- Freire, P. (1980). *La pédagogie des opprimés*. Maspero.
- Gendarmerie Royale du Canada (2013). *La traite interne de personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada*. <http://www.rcmp-grc.gc.ca/ht-tp/publications/2013/proj-safekeeping-fra.htm>

- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Éditions sciences et culture.
- Gendreau, G. (2003). *Le modèle psychoéducatif: Module 4: L'éducateur et son équipe: Le vécu éducatif partagé*. Unipsed. <https://www.unipsed.net/ressource/le-modele-psychoeducatif-module-4-leducateur-et-son-equipe-le-vecu-educatif-partage/>
- Goodman, L. A., Liang, B., Helms, J. E., Latta, R. E., Sparks, E., et Weintraub, S. R. (2004). Training counseling psychologists as social justice agents: Feminist and multicultural principles in action. *The Counseling Psychologist*, 32(6), 793-836. <https://doi.org/10.1177/0011000004268802>
- Green, R., Gregory, R., et Mason, R. (2006). Professional distance and social work: Stretching the elastic? *Australian Social Work*, 59(4), 449-461. <https://doi.org/10.1080/03124070600986010>
- Jordan, J. V. (1991). The meaning of mutuality. Dans J. V. Jordan, A. G. Kaplan, J. B. Miller, I. P. Stiver, & J. L. Surrey (dir.), *Women's growth in connection: Writings from the Stone Center* (p. 81- 96). The Guildford Press.
- La CLES. (2015). *Pour s'en sortir : mieux connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives*. <http://www.lacles.org/2015/07>
- Lancôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G., et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution: une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Secrétariat de la condition féminine. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Rapport-scientifique-prostitution-2016.pdf>
- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales: illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1), 127-145. <https://doi.org/10.7202/301353ar>
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., et Vandette, L. (2006). Les savoirs d'expérience: un outil d'affranchissement potentiel au service du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ? *Revue des sciences de l'éducation*, 32(1), 183-204. <https://doi.org/10.7202/013482ar>
- Lemay, L. (2007). L'intervention en soutien à l'empowerment: du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 165-180. <https://doi.org/10.7202/016983ar>
- Longwe, S. H. (1991). *Gender awareness: The missing element in the Third World development project*. OXFAM publications.
- Lord, J., et Hutchison, P. (2009). The process of empowerment: Implications for theory and practice. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 12(1), 5-22.
- Luttrell, C., Quiroz, S., Scrutton, C., et Bird, K. (2009). *Understanding and operationalizing empowerment* (publication n° 308). Overseas Development Institute.

- Mayer, S. (2011). Enquêter sur la prostitution de rue... De quelques enjeux qui engagent une prise de position du chercheur. *Pensée plurielle*, 27(2), 11-27. doi:10.3917/pp.027.0011.
- Mayhew, P., et Mossman, E. (2007). *Exiting prostitution: Models of best practice*. Ministère de la Justice.
http://www.encompassnetwork.info/uploads/3/4/0/5/3405303/exiting_prostitution.pdf
- McWhirter, E. H. (1991). Empowerment in counseling. *Journal of Counseling & Development*, 69(3), 222-227. <https://doi.org/10.1002/j.1556-6676.1991.tb01491.x>
- Miller, J. B. (1991). Women and power. Dans J. V. Jordan, A. G. Kaplan, J. B. Miller, I. P. Stiver, et J. L. Surrey (dir.), *Women's growth in connection: Writings from the Stone Center* (p. 197-205). The Guildford Press.
- Ministère de la Justice (2020, 24 mars). *Article 213 du Code criminel: Infractions se rattachant à l'offre, à la prestation ou à l'obtention de services sexuels moyennant rétribution*.
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/page-50.html#h-116447>
- Moane, G. (2003). Bridging the personal and the political: Practices for a liberation psychology. *American journal of community psychology*, 31(1-2), 91-101.
<https://doi.org/10.1023/A:1023026704576>
- Nelson, G., et Prilleltensky, I., (2010). *Community psychology: In pursuit of liberation and well-being*. Palgrave Macmillan.
- Ninacs, W. (1995). Empowerment et service social: approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93. <https://doi.org/10.7202/706681ar>
- Charte d'Ottawa (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Organisation mondiale de la Santé.
https://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Recherches qualitatives*, 15, 179-194.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Armand Colin.
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. Dans J. P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A. Pires et J. Poupart (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p112-169). Gaëtan Morin éditeur.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15 (2), 121-145.
<https://doi.org/10.1007/BF00919275>
- Rappaport, J. (2002). In praise of paradox: A social policy of empowerment over prevention. Dans T. A. Revenson, A. R. D'Augelli, E. S. French, D. L. Hugues, D. Livert, E. Seidman,

- M. Shunn et H. Yoshikawa, *A quarter century of community psychology* (p. 121-145). Springer, Boston, MA. https://doi.org/10.1007/978-1-4419-8646-7_8
- Rekart, M. L. (2005). Sex-work harm reduction. *The Lancet*, 366(9503), 2123-2134. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(05\)67732-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(05)67732-X)
- Ricard-Guay, A. et Hanley, J. (2014). *Intervenir face à la traite humaine : la concertation des services aux victimes au Canada*. Montréal, Québec : Université McGill. <http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/Recherche%20Intervenir%20CATHII.pdf>
- Ricci, S., Kurtzman, L., et Roy, M. A. (2012). La traite des femmes à des fins d'exploitation commerciale: entre le déni et l'invisibilité. *Cahiers de l'IREF, collection Agora*, (4). Montréal: Institut de Recherches et d'Études Féministes.
- Rossmann, G. B., et Rallis, S. F. (2003). *Learning in the field: An introduction to qualitative research*. Sage. <https://dx.doi.org/10.4135/9781071802694>
- Sczepanik, G., Ismé, C., et Grisé, É. (2014). *Portrait de l'industrie du sexe au Québec: rapport sommaire*. La CLES. <http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/Sommaire-portrait-final-CLES-2.pdf>
- Shannon, K., Bright, V., Gibson, K., et Tyndall, M. W. (2007). Sexual and drug-related vulnerabilities for HIV infection among women engaged in survival sex work in Vancouver, Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 98(6), 465-469. <https://doi.org/10.1007/BF03405440>
- Solomon, B. B. (1976). *Black empowerment: Social work in oppressed communities*. Columbia University Press.
- Speer, P. W., et Hughey, J. (1995). Community organizing: An ecological route to empowerment and power. *American Journal of Community Psychology*, 23(5), 729-748. <https://doi.org/10.1007/BF02506989>
- Surrey, J. L. (1991). Relationship and empowerment. Dans J. V. Jordan, A. G. Kaplan, J. B. Miller, I. P. Stiver, et J. L. Surrey (dir.), *Women's growth in connection: Writings from the Stone Center* (p. 162-180). The Guildford Press.
- United Nations Office on Drugs and Crime (2009). *Global Report on Trafficking in Persons: Human Trafficking a Crime that Shames Us All*. <http://www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/global-report-on-trafficking-in-persons.html>
- Wiechelt, S. A., et Shdaimah, C. S. (2015). Condoms and cupcakes: Fostering autonomy through relationships of care with women in prostitution. *Journal of Progressive Human Services*, 26(2), 166-185. <https://doi.org/10.1080/10428232.2015.1018109>
- World Health Organization. (2006). *The world health report 2006: working together for health*. World Health Organization.
- Zimmerman, M. A. (1995). Psychological empowerment: Issues and illustrations. *American journal of community psychology*, 23(5), 581-599. <https://doi.org/10.1007/BF02506983>

Annexe : Grille de questions pour l'entrevue

- (1) Pouvez-vous me parler de votre parcours de travail ? (Nombre d'années dans l'organisme ; expériences de travail antérieures ; formation initiale ; formation spécifique à l'accompagnement des femmes qui ont un parcours de prostitution).
- (2) Pouvez-vous me donner des exemples de cas tirés de votre pratique qui ont été des succès ?
- (3) Pouvez-vous me donner des exemples de cas d'incidents critiques ou d'interventions qui se sont mal déroulés ?
- (4) Pourriez-vous me parler de la façon dont vous impliquez les femmes dans vos interventions ?
- (5) Pourriez-vous me parler des impacts généraux que vous auriez observés de vos pratiques ?